

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 20 F BIMESTRIEL N° 14 – MARS-AVRIL 1984

DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 14

mars-avril 1984

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : (32) 33.22.33

Directeur de la publication :
Jean SANDRIN

Rédacteur en chef :
Hervé LUXARDO
avec le concours de Michèle Belle

Directeur administratif :
Georges PELLETIER

Fabrication et maquette :
Georges POTVIN

Avec la collaboration
pour ce numéro
de Maricke et Pierre Aucante,
Michèle Belle, Sylvie Fournet,
Jean-Luc Fiches,
Maguy Gallet-Villechange,
Y-F. Livian, Thierry Paquot,
Michel Serceau

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France
Composition : Scoop Presse Normande
à Evreux
Impression : Imprimerie André
Le Neubourg

EDITORIAL

Les historiens sont des gens dangereux. Ils sont capables de tout chambouler. Ils doivent être dirigés.

N. Khrouchtchev, 1956

L'un des rôles de notre revue, souvent lié d'ailleurs à la remise en lumière des véritables acteurs de l'histoire, est de rectifier et de combattre **dans le domaine historique** toutes les fausses légendes, déformations, mystifications et omissions, d'autant plus graves si elles sont volontaires.

On aura lu par exemple à ce propos l'article sur "les colonnes infernales de 1794" (*Gavroche* 4/5) ; tout récemment aussi, dans le n° 13, "Charles Martel" et "Les soldats de l'AN II" ont été l'occasion de dénoncer les légendes et de replacer sous leur véritable éclairage ces héros historiques.

Dans ce numéro 14, pas de dénonciation de faux propos. Une mise au point, toutefois, en ce qui concerne le départ des ministres communistes en 1947. Evénement politique et historique qui a connu bien des interprétations.

Ici, il faut bien dire qu'au panthéon des falsificateurs de l'histoire, les communistes ont une bonne place. On n'en sera pas surpris si on se souvient du propos du pourtant libéral Khrouchtchev : "...Les historiens doivent être dirigés." ; si on se souvient de l'adage : "La fin justifie les moyens."

D'où une remise en ordre permanente des événements et des individus, afin de les ramener "dans le sens de l'histoire" — un sens assez tortueux parfois ! Ainsi d'une édition à l'autre d'un même ouvrage des faits et des gens disparaissent-ils. En 1975, Pierre Daix est gommé de la dernière édition des "Bataillons de la Jeunesse" d'Ouzoulies alors qu'il était clairement cité aux côtés de Fabien dans la parution précédente.

Certaines périodes, comme l'avant-guerre, sont manifestement traitées avec un souci de propagande qui prime sur toute vérité historique. Par exemple, au sujet des pactes germano-soviétiques, on s'en tient obstinément à la version d'un **unique** pacte de non agresssion. Nulle mention des pactes territoriaux de septembre 1939 (partage de la Pologne et annexion des Pays baltes) et de juin 1940 (sur la Roumanie). On cherchera en vain la moindre trace du pétrole, du blé, de l'acier,... vendus par l'URSS au Reich nazi ! Quant à l'agression soviétique contre la Finlande (décembre 1939) elle est qualifiée de "défensive !" Le gouvernement légal finlandais de l'époque étant social-démocrate, on le qualifie de "fascite."

En 1943, dans la conclusion de ses mémoires, le "dissident" Victor Serge écrit, qu' "il ne faut jamais renoncer à défendre l'homme contre les systèmes qui planifient l'anéantissement de l'individu." Ce n'est pas notre rôle d'analyser le système communiste ; mais c'est notre rôle de défendre l'histoire — nous voulons dire : la vérité — contre la tentative de falsification.

Gavroche

ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

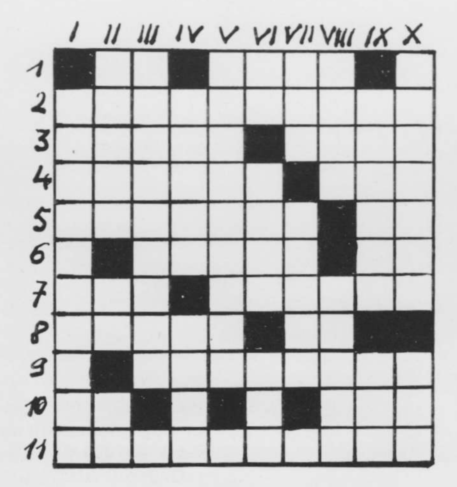
Braconniers occasionnels, les cultivateurs étaient heureux de prendre, au hasard de la moisson ou de la fenaison, un lièvre ou une perdrix. Les traitements chimiques, les travaux mécaniques ont fait depuis bien d'autres ravages (*gravure du 19e siècle, d'après Adrien Marie*)

On lira en pages 21 à 26 notre article sur le braconnage en Sologne au 19e siècle.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES :

Roger Viollet, pages : 1, 2, 4, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 19, 20. Les autres documents sont la propriété des auteurs ou proviennent des archives des Editions Floréal.

MOTS CROISES DE GAVROCHE

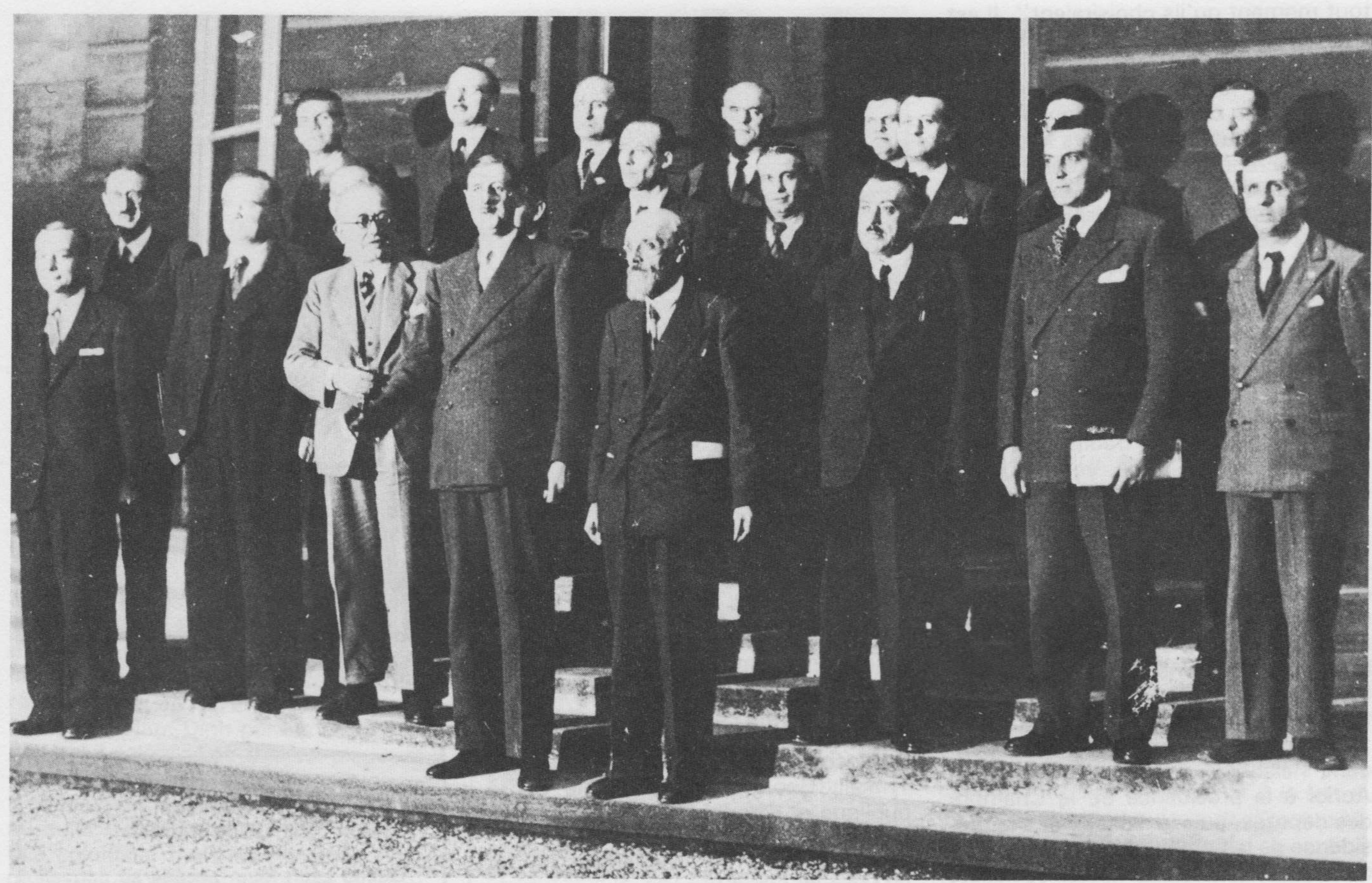


HORIZONTALEMENT. — 1. Symbolise la contrainte, la pression. Porta les empereurs. — 2. Manquaient de voix. — 3. Evacue. Agit en grognant. — 4. Immortalisée dans l'*Enfer* de Dante. Ne servir qu'à demi. — 5. Un dur ! Pour double. — 6. Supporte la sculpture ou le motard. Dans. — 7. Dès potron-minet. Certaine cavalerie. — 8. Va de la Tarentaise au Rhône. Congé phonétique. — 9. Ancienne citadelle sur la Durance. — 10. Outre-Atlantique. Cinq pour l'histoire de la terre. — 11. Le plus souvent distingué.

VERTICALEMENT. — I. Partie de régale. — II. Ce qu'un Français sur le départ doit faire pour la patrie... Point de chute pour Napoléon III au Mexique. Phon : peut-être réussi ? III. Croient en la magie. — IV. Patrie d'une Vénus célèbre. Le trésor à la mort de Louis XIV. — V. Ornaient les uniformes napoléoniens. — VI. Interjection. Fondateur d'Albe. La Nouvelle-Calédonie, par exemple. — VII. Début avril. Préparation des peaux en blanc. — VIII. Avals de vaux envahis. Sont ou se visitent. — IX. A fichu la paix aux Chouans. Vieux laid. — X. Vient d'une fève par pour galette des rois ! Aristo.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1	A	P	P	A	L	A	C	H	I	E	N
2	C	H	A	R	L	E	M	A	G	N	E
3	H	I	L	L	A	R	Y	■	E	R	S
4	I	L	■	E	N	O	C	H	■	A	T
5	L	I	S	T	O	N	■	A	R	G	O
6	L	S	■	T	S	A	■	C	H	E	R
7	E	T	R	E	■	V	A	H	■	S	I
8	■	I	I	■	G	A	G	E	R	■	E
9	I	N	E	G	A	L	I	T	E	■	N
10	L	E	U	R	R	E	■	T	A	I	N
11	E	S	X	E	S	■	V	E	L	U	E



Dans le gouvernement tripartite de Gaulle de 1945, figurait déjà les quatre ministres communistes ''démissionnés'' par Ramadier en 1947. On voit ici, entourant le chef du gouvernement provisoire, de gauche à droite : 1er rang, Georges Bidault, Francisque Gay ; 2e rang : Jules Moch, Maurice Thorez, (communiste), Vincent Auriol, A. Tixier, Louis Jacquinot, Ambroise Croizat (communiste) ; en 3e rang : Tanguy, René Pléven, E. Thomas, Pierre-Henri Teitgen, Charles Tillon (communiste), François Billoux (communiste), Marcel Paul (communiste), André Malraux, Jacques Soustelle, René Prigent.

1947 : LE DEPART DES MINISTRES COMMUNISTES

1947 : les blessures de la guerre sont longues à cicatriser, le marché noir fait toujours recette, la France se reconstruit laborieusement, les ouvriers des grands centres industriels débordent leurs directions syndicales et se mettent en grève, l'empire colonial est secoué par des émeutes ; enfin la guerre froide s'installe. Des caves de Saint-Germain-des-Prés résonne un solo de trompette. Le jazz emplit l'atmosphère de sa nostalgie.

Le PCF à gauche ou à l'Est ?

Quand le Premier ministre britannique Winston Churchill déclare le 5 mars 1946 que ''de Stettin sur la Baltique, à Trieste sur l'Adriatique un rideau de fer s'est abaissé à travers le continent'', il ne peut imaginer à quel point l'expression passera à la postérité et la réalité qu'elle désigne pèsera lourdement sur le destin du monde. Une telle coupure ne se limite pas seulement au tracé d'une nouvelle frontière, elle est la marque indélébile d'une opposition entre deux groupes de nations, entre deux modes de vie, entre deux conceptions du monde, entre deux systèmes idéologiques. Deux blocs sont alors formés : l'un, dominé par l'URSS comprend l'Europe orientale ; l'autre, sous influence américaine, l'Europe occidentale. Cette division résulte de la signature des accords de Yalta en février 1945. Alors, le président américain Roosevelt voulait obtenir de l'URSS de Staline l'assurance d'une intervention militaire contre le Japon. En échange de cette promesse, Roosevelt acceptait que les territoires libérés de l'occupation nazie par l'Armée Rouge restent dans la zone d'influence soviétique, sous la seule condition de l'organisation d'élections démocratiques. Churchill s'opposa vainement à ce partage de fait de l'Europe. Cependant en octobre 1944, il s'était rendu à Moscou et y avait obtenu l'assurance que la Grèce serait libérée par les troupes britanniques en échange de quoi il laissait la Bulgarie sous le contrôle des soviétiques.

La Deuxième Guerre mondiale terminée, le nouveau président des Etats-Unis, Harry Truman, se préoccupe d'endiguer la poussée soviétique en Europe. En Grèce il aide le gouvernement mis en place par les Britanniques à lutter contre l'insurrection des communistes, il veille à la ''sécurité de la Turquie'' qui a une longue frontière avec l'URSS.

Il est préoccupé par la France, la Belgique, l'Italie, tous ces Etats qui ont dans leur propre gouvernement des ''agents de l'extérieur, des ennemis infiltrés'' : des ministres communistes. Ecoutons le sous-secrétaire d'Etat américain Acheson : ''En France avec cinq ministres communistes dans le gouvernement dont l'un au ministère de la Défense, avec les communistes contrôlant les plus grands syndicats et noyautant les usines et l'armée, avec près d'un tiers de l'électorat votant communiste et avec des conditions économiques en constante aggravation, les Russes pourraient ouvrir la trappe à

tout moment qu'ils choisiraient''. Il est vrai que le succès électoral du PCF en novembre 1946 impressionne : avec plus de 28 % des suffrages exprimés, 174 élus (en comptant les apparentés) sur 544 députés, il est alors le premier parti de France devant les chrétiens — démocrates du MRP (26 % des voix) et les socialistes SFIO (18 % des voix)... Le secrétaire général du PCF, Maurice Thorez dans une interview au Times (le 18 novembre 1946), souhaite convaincre l'opinion que le PCF est indépendant du PC soviétique... ''le chemin est nécessairement différent pour chaque pays. Nous avons toujours pensé et déclaré que le peuple de France, riche d'une glorieuse tradition, trouverait lui-même sa voie vers plus de démocratie, de progrès et de justice sociale''. Pourtant quand le socialiste Léon Blum (voir encadré) est chargé de constituer le gouvernement, le 12 décembre, il n'y fait entrer que des socialistes. Ce gouvernement était considéré comme transitoire, puisqu'il était le dernier gouvernement provisoire de la France, avant l'installation de la quatrième République.

Les communistes facilitent cependant l'élection du socialiste Vincent Auriol à la présidence de la Chambre des députés, puis le 16 janvier à la présidence de la République. Devenu président, ce dernier demande au socialiste Paul Ramadier de former le gouvernement. ''Je rejetai le tripartisme (1) pour adopter une formule plus large, qui comprenait tous les partis, même les républicains indépendants et ne laissait en dehors que les conservateurs les plus déclarés. Mais je réservai aux socialistes une position numérique qui leur permettait d'arbitrer. J'étais ainsi assuré de n'être entraîné ni à droite, ni à gauche et de maintenir la direction donnée par Léon Blum, orientée vers la lutte contre l'inflation à l'intérieur et vers une entente étroite avec la Grande-Bretagne pour garantir la paix''. Ramadier fait entrer cinq communistes au gouvernement : Maurice Thorez est ministre d'Etat, François Billoux est à la Défense nationale, Ambroise Croizat au Travail, Georges Marrane à la Santé publique et Charles Tillon à la Reconstruction.

L'obtention du ministère de la Défense est visiblement une source de grande satisfaction pour le PCF ; Jacques Duclos, le 28 janvier, ne le cache pas : ''C'est le président Léon Blum qui de son propre gré, en décembre dernier, offrait le portefeuille de la Défense nationale aux communistes. Telle est l'exacte vérité. Personne ne saurait faire ici l'injure au président Léon Blum (de croire) qu'il aurait pu avoir un seul instant l'idée de confier le portefeuille de la Défense nationale à un ''parti nationaliste étranger''.

(1) Tripartisme : alliance gouvernementale entre MRP, SFIO et PCF, en particulier lors des gouvernements du général de Gaulle en 1944-45.



La campagne communiste en 1946 : ici, à Aubervilliers, ''fief'' de Charles Tillon.

''Les communistes sont pour la présence française en Extrême-Orient'' (Jacques Duclos)

Dès 1945, des soulèvements se produisent dans des colonies de l'Empire français, alors rebaptisé l'Union française : en Syrie, en Algérie (plus particulièrement dans le Constantinois), en Indochine. Les autorités, dont les communistes, ne comprennent qu'une forme de dialogue : la répression. Ainsi la guerre mondiale à peine terminée, l'armée française intervient pour ''pacifier'' des régions entières. Le jour même de son investiture, Paul Ramadier dans son discours à l'Assemblée rend hommage au courage et à l'héroïsme de ''nos'' soldats luttant sans réserve contre les nationalistes vietnamiens très fortement encadrés par les communistes. Un tonnerre d'applaudissements suit cette harangue que tous les élus écoutent debout, y compris les communistes. Il est vrai que lorsque certains évoquent des tortures commises par des soldats français, *l'Humanité* explique que cela est de ''la pure propagande'' et qu'il s'agit en fait d'agissements ''d'anciens SS ou


Vincent Auriol. Ministre socialiste en 1945, il sera élu premier président de la IVe République en 1946. Son ''Journal'' est une précieuse source pour l'histoire de cette période.

LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE LEON BLUM

Quand Léon Blum accède au pouvoir le 13 décembre 1946, il hérite d'une situation particulièrement tragique que décrit assez bien un rapport de 671 pages connu sous le nom d' Inventaire Schuman''. **Ce texte fait état de toutes les anomalies repérables et propose des moyens pour y remédier. Ainsi par exemple, le budget de l'armée a gonflé de manière disproportionnée au regard des nécessités de reconstruire l'économie du pays. De même les charges de personnel de l'Etat qui représentaient 12,7 du budget en 1938, atteignent 25,6 % en 1946. Les entreprises publiques sont subventionnées et le rapport préconise pour ces dernières l'adoption de ''règles d'une saine gestion'', en particulier, veiller à ne pas favoriser un encadrement et une administration pléthorique et inefficace.**

Il fallait assainir les finances de l'Etat. André Phillip, ministre des Finances accroît les contraintes dirigistes d'une part, et relève les tarifs du secteur public d'autre part. Ce qui est contradictoire avec la décision de Léon Blum de baisser les prix en ''deux fois de 5 %''. Ramadier succédant en janvier 1947 à Léon Blum, poursuit la politique engagée. Mais cela n'est pas aisé : en effet il faut contenir les prix et aussi les salaires, par ailleurs il est urgent de réduire les dépenses publiques (ce qui veut dire supprimer 300 000 emplois sur les 1 200 000 postes d'agents de l'Etat).

Il est impossible de mesurer l'impact des mesures du gouvernement, car les statistiques ne sont pas fiables : soit elles concernent des produits introuvables sur le marché, soit elles ne rendent pas compte des mêmes groupes de produits d'une période à une autre. Ce qui est certain c'est la montée des revendications populaires qui incontestablement traduit une détérioration des conditions de vie. La part des denrées rationnées ne fait que baisser et celle des produits des marchés, libres et clandestins, ne fait que croître.

de soldats vichyssois'' toujours présents dans les troupes françaises, mais que celles-ci ne peuvent être soupçonnées de commettre de telles atrocités. La lutte armée du Viet-Minh est rarement citée dans la presse communiste. Le 9 février, l'éditorial de *l'Humanité* rappelle la politique du Parti : ''Il faut sauver tout ce qui peut être sauvé, la cohésion de l'Union française, l'amitié des peuples coloniaux pour la France, nos positions nationales en Extrême-Orient''. Le 4 mars, le Conseil des ministres à l'unanimité réaffirme sa détermination à ''n'épargner aucun effort pour rétablir l'ordre et la sécurité en Indochine'', la guerre coloniale n'est aucunement remise en cause : c'est par la force que la France ''gardienne de la politique générale des Etats qui font partie de l'Union'' concèdera aux peuples indochinois un statut d' ''Etat librement associé''... Pourtant quelques jours après le 11 mars, un incident va ternir cette bonne entente : les députés communistes et le ministre de la Défense nationale, François Billoux, refusent de se lever pour saluer la reprise de Nam-Dinh par les blindés du général Leclerc. Les injures pleuvent. Le 18 mars, les élus communistes s'abstiennent lors du vote de confiance au sujet de la politique gouvernementale coloniale, mais les ministres communistes demeurent solidaires du gouvernement... Deux jours plus tard, dans un geste d'apaisement, Jacques Duclos déclare : ''Les communistes sont pour la présence de la France en Extrême-Orient''. Les dirigeants et la presse communistes ne cessent de répéter à qui veut l'entendre que Thorez, vice-président du Conseil, cinq jours après le vote des crédits, le 27 mars, signe avec Ramadier des **Instructions** à l'intention du nouveau haut-commissaire en Indochine, le radical Bollaert, qui remplace l'amiral d'Argenlieu démissionnaire.

Dans ces **Instructions,** les signataires déclarent leur fidélité ''aux bases de la convention préliminaire franco-vietnamienne du 6 mars 1946, à la condition que cette indépendance ne s'exerce que dans le cadre de l'Union française''. Un peu plus loin la même idée est reprise : ''La France possède en Indochine des intérêts sur la défense desquels il ne lui est pas possible de transiger, ni de discuter''. C'est clair et net. Thorez en bon partisan des colonies françaises n'évoque même pas le chef des Viet-Minh, le communiste Ho-Chi-Minh...

QUELQUES EVENEMENTS EN 1947

21 janvier : Vincent Auriol est élu président de la IVème République. Le gouvernement Blum démissionne. Herriot est élu à la présidence de l'Assemblée nationale.
28 janvier : Ramadier forme le gouvernement.
24 février : baisse autoritaire des prix de 5 %.
12 mars : le président des Etats-Unis Truman prononce au Congrès un discours dans lequel il définit les conditions politiques de l'aide américaine.
29 mars : insurrection à Madagascar.
31 mars : création du ''salaire minimum vital''.
7 avril : de Gaulle fonde le RPF.
24 avril : élections à la Sécurité sociale (60 % environ pour la CGT et 26 % à la CFTC) et aux Caisses d'allocations familiales (62 % à la CGT et 25 % pour la CFTC).
25 avril : début des grèves chez Renault.
4 mai : les ministres communistes sont ''invités'' à quitter le gouvernement.
6 mai : la SFIO soutient Ramadier dans cette décision.
juin : vagues de grèves qui dureront jusqu'en décembre et toucheront de nombreux secteurs d'activités.
19 décembre : scission syndicale, le courant ''Force Ouvrière'' quitte la CGT et constitue la CGT-FO autour de Léon Jouhaux, violemment anti-communiste.

Madagascar à feu et à sang

Dans la nuit du 29 au 30 mars 1947, une insurrection armée éclate à Madagascar faisant de très nombreuses victimes : environ 550 Européens et 1 900 Malgaches. La rapidité, la violence de l'émeute paniquent les responsables locaux et surprennent les dirigeants nationaux. Immédiatement un corps expéditionnaire de 18 000 soldats est envoyé pour mater les insurgés. Ces derniers n'ont pas été suivis autant qu'ils l'espéraient mais s'engagent néanmoins dans une guerre de guérilla, essayant de ''libérer'' une partie du territoire ; certains maquis tiendront jusqu'en décembre 1948. L'état major français annonce 89 000 morts, 100 000 victimes dira le MDRM (Mouvement démocratique de la rénovation malgache). Le président de la République Vincent Auriol note dans son journal : ''Mercredi 9 avril. 8h30. Ramadier m'informe des incidents des 29 et 30 mars à Madagascar. Ils sont bien plus graves qu'on ne l'avait d'abord cru. Ce furent de violentes attaques contre des postes français sur divers points de l'île. (...) L'état de siège a été proclamé. Tous les partis français, de la France combattante aux communistes et au Parti des déshérités, ont affirmé leur fidélité à la France. On a envoyé là-bas une escadrille et une compagnie de Sénégalais.'' Ce consensus est-il durable ? Le quotidien *Le Monde* du 29 avril évoque en première page la possibilité d'une rupture de la coalition gouvernementale à propos de Madagascar. Qu'en est-il précisément à cette date ?

Peu après les premières manifestations, près de 3 000 membres du MDRM sont arrêtés, dont deux députés : Ravoahangy et Rabémananjara. (Le député malgache Raseta est alors à Paris). Le 16 avril, le gouvernement demande la levée de leur immunité parlementaire. Les ministres communistes quittent immédiatement la salle du conseil, afin de protester. Le 17, *l'Humanité* rapporte la position de Maurice Thorez : ''S'il y a eu à Madagascar des violences, des voies de fait, qu'on les poursuive conformément aux lois, mais qu'on ne mette pas en œuvre une procédure contraire à l'esprit et à la lettre de la Constitution qui assure l'immunité aux représentants du peuple''.

Le 29 avril, l'Assemblée nationale fixe au 6 mai le débat sur cette question. Pourtant le mécontentement des communistes ne s'accompagne pas d'une menace de démission. Il est vrai que le PCF tient à ''l'Empire français'', même s'il souhaite un assouplissement du contrôle de la métropole. Vincent Auriol dans son journal, toujours à la date du 9 avril, écrit : ''9h, Conseil des ministres (un débat s'instaure à propos de Madagascar) il est impossible de laisser les grandes sociétés de nationalités diverses exploiter les indigènes de l'île et réaliser de gros bénéfices qu'elles exportent sans rien faire pour le territoire. Il ne faut pas laisser confondre l'action coloniale de civilisation avec l'oppression d'un capitalisme international.'' Et plus loin : ''La France

La première ''conférence'' sur le sort de l'Indochine a lieu en septembre 1946. On voit ici l'arrivée de Ho-Chi-Minh en France.





Dès 1946, des mouvements revendicatifs éclatent. Ils restent toutefois modérés, et c'est dans le 2e semestre de 1947 que les grèves prendront leur réelle ampleur.

ne restera que si elle est humaine''. Les ministres communistes ne marquent aucun désaccord, ils acceptent l'idée d' ''une mission civilisatrice pour le bien du peuple indigène''.

De ''bons'' ministres

Cette discipline gouvernementale ne semble pas pesante aux communistes. Paul Ramadier se souvient : ''Pendant plusieurs semaines, la collaboration avec les ministres communistes s'établit sans difficulté sérieuse, surtout grâce à la modération et à la loyauté de Maurice Thorez. Non seulement, il porta en bien des circonstances des jugements de bon sens qui furent généralement appréciés, mais quand des questions délicates se posèrent, il accepta avec courage les décisions prises en commun. ''Pour preuve, il donne quelques exemples dont l'un concerne une revendication salariale, que le gouvernement unanime refuse d'avaliser : ''Maurice Thorez, après avoir discuté, s'inclina. Bien mieux, il accepta de défendre cette politique dans un discours prononcé à Toulon. Il tint exactement parole avec un courage certain, contre les démagogues de son propre parti.''

Pourtant, après le désaccord à propos de l'Indochine et maintenant avec l' ''affaire'' malgache, la rupture s'annonce. Ramadier est conscient de la fragilité du soutien communiste. Georgette Elgey (2) relate cet épisode : ''Le vendredi 25 avril, à quatre heures du matin, M. Ramadier réveille par un coup de téléphone M. Marcel-Edmond Naegelen, qui est un peu son confident. Il lui demande de venir sur-le-champ à l'hôtel Matignon. M. Naegelen nous a révélé cette conversation jusqu'ici inconnue : ''Ramadier me déclare tout de go :

— Voilà ce que j'ai décidé : nous allons mettre les communistes hors du gouvernement.

En apparence, tout allait bien ; en fait, les communistes commençaient à multiplier les critiques. Mais Ramadier me le dit formellement. Des considérations de politique étrangère le déterminaient :

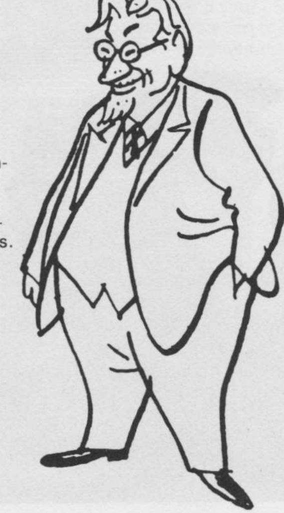
— les Russes préparent un coup de force sur l'Europe Occidentale. Il est très dangereux d'avoir des représentants de la Russie au sein du gouvernement.

Le même jour, M. Ramadier convoque aussi le ministre de l'Intérieur, M. Depreux :

— Si les communistes partent, y-a-t-il un risque de putsch ?

Je l'ai rassuré, nous raconte M. Depreux. A mon avis, depuis le retour de Thorez (3) et le désarmement des milices patriotiques, il n'y avait plus de danger communiste''.

Ces désaccords sur la politique étrangère seront en partie responsables de la rupture qui sera inévitable après la grève de la Régie Renault.



Paul Ramadier. Surnommé ''Ramadan'' par les chansonniers quand il était ministre du Ravitaillement, c'est lui qui, devenu président du Conseil sera le *deus ex machina* du départ des ministres communistes.

RAMADIÈTE par Ben

''Provocations hitléro-trotskystes et gaullistes''.

Depuis la Libération, les grèves sont rares et toujours condamnées par le PCF et bien souvent par la SFIO. L'heure est à la reconstruction nationale, chacun doit s'associer à l'effort de tous. C'est l'époque où Maurice Thorez invite les travailleurs ''à retrousser leurs manches''. Tous les mouvements revendicatifs sont, aux yeux du PCF, suspects. La grève elle-même est considérée comme néfaste et antinationale, c'est ''l'arme des trusts'', ce serait le moyen de faire capoter le gouvernement auquel le PCF appartient, ou bien qu'il soutient.

La vie quotidienne est particulièrement difficile pour la grande majorité de

---

''LE CHEF LE PLUS AIME DU PEUPLE FRANÇAIS''

En 1939, Thorez déserte et gagne l'URSS qui vient de signer, à la stupeur générale, un pacte de non-agression et des pactes commerciaux avec l'Allemagne nazie, les pactes germano-soviétiques. Pendant toute la Deuxième Guerre mondiale, Thorez va rester à Moscou, tandis que nombre de militants communistes, restés en France, font leurs preuves dans la clandestinité et la lutte armée... A la Libération, Maurice Thorez retrouve ''naturellement'', la direction du parti après des meeting et des congrès dont ''l'enthousiasme'' a été soigneusement préparé. Il va alors développer un culte de la personnalité, acceptant des qualificatifs comme ''le chef aimé du Parti'', ''chef le plus aimé du peuple de France'' : ce culte du chef (quelle coïncidence) ! s'épanouit alors dans l'URSS de Staline. Ajoutons que l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie et en général les partisans des dictateurs nationalistes ont également développé un tel culte.

Pour en savoir plus, lire : *''Thorez : vie secrète et vie publique''*, Ph. Robrieux, Fayard.

Maurice Thorez à la tribune de l'Assemblée.



---

(2) **La République des illusions**, t. 1, Ed. Fayard, Paris 1965, p. 279 etc..
(3) Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, est resté de 1939 à 1944 à Moscou.

Les mineurs en grève. Les grèves qui ont commencé en novembre, à la suite de manifestations dégénérant en bagarres, à Marseille, gagnent rapidement toute la France. Le gouvernement Schuman rappellera 80 000 hommes à la disposition du ministre de l'Intérieur, Jules Moch (Lire "L'Automne rouge", dans le n° 11 du Peuple Français).



la population : les villes ne sont pas bien approvisionnées et de nombreuses denrées sont encore rationnées. Le marché noir fonctionne encore plus que durant l'occupation (4). A cette alimentation défaillante, il convient d'ajouter des conditions de logement souvent plus que précaires, un confort inexistant, des moyens de transports insuffisants et pour couronner l'ensemble une politique économique stricte visant à éviter tout élan inflationniste (voir encadré). Si le nombre des journées de travail perdues du fait des grèves en 1946 a été de 374 000, en 1947 il sera de 23 361 000, c'est dire l'ampleur du mécontentement et l'importance de la brèche dans le consensus national.

Aux usines Renault, nationalisées afin de sanctionner leur patron qui avait collaboré avec l'occupant, les communistes dominent le syndicat CGT. Celui-ci est majoritaire aux élections professionnelles d'avril 1945 (79 % des voix contre 9 % pour le syndicat chrétien CFTC).

La CGT dirige le **Comité d'entreprise** et son appendice, le **Comité mixte à la production.** La participation de la CGT à la gestion de l'entreprise se veut "loyale", plus encore il s'agit pour elle de démontrer le bien-fondé de la nationalisation, de prouver la rentabilité d'une entreprise publique. Autant dire que chaque remous est perçu comme un "sabotage". Néanmoins, le mercredi 23 avril, les ouvriers du secteur Collas (boîtes de vitesse, direction, pignon) se réunissent afin d'élaborer une liste de revendications et charge un bureau élu de mener l'action. Le vendredi 25 avril à 6h30, un piquet de grève se tient à l'entrée et distribue un tract émanant du "comité de grève" qui invite le personnel à une Assemblée générale à 8h. Au cours de ce meeting, 85 % des présents votent la grève. Le lundi 28 avril, la grève touche presque tous les ateliers, un tract circule qui précise : "Les organisations dites ouvrières non seulement ne nous défendent pas, mais encore s'opposent à notre lutte. C'est à nous qu'il appartient de défendre nous-mêmes nos revendications : 1) 10 F de l'heure sur le taux de base ; 2) Paiement intégral des heures de grève. Seule l'action peut nous donner satisfaction". *L'Humanité* ne parle toujours pas, ce mouvement touchant pourtant massivement une des plus grosses usines françaises !

Le 25 avril, les grévistes se heurtent à l'hostilité des membres du PCF, qui parfois n'ont pas hésité à remettre en marche les machines...

Le 28, *L'Humanité* présente cette grève comme le fait d'une "poignée de trotskystes", condamnation sans appel puisque les communistes considèrent les trotskystes comme des "ennemis de la classe ouvrière" et les ont même accusés d'être collaborateurs des hitlériens !

Pendant ce temps, les dirigeants de la CGT, Plaisance pour Renault et Henaff (secrétaire général de l'Union des syndicats des métaux) pourfendent les "provocateurs hitléro-trotskystes à la solde de De Gaulle" sans réussir pour autant à désamorcer le mouvement et à donner à la CGT le premier rôle dans les négociations avec la direction de l'entreprise.

Mais devant l'ampleur du mouvement, le bureau politique du PCF se voit obliger de critiquer ouvertement la politique économique du gouvernement et d'attaquer le blocage des salaires qui n'a pas conduit à une baisse des prix, mais au contraire a favorisé une détérioration "du pouvoir d'achat des travailleurs". Le 30 avril à Matignon, durant le conseil de cabinet, Maurice Thorez manifeste sa désapprobation de la politique économique du gouvernement et marque sa solidarité avec son parti. Il demande qu'on adopte une nouvelle politique tenant compte des doléances de la seule CGT. Le 1er mai lors du Conseil des ministres, le secrétaire national du PCF réitère la même attitude.

Le 2 mai, sur les 30 000 salariés de Renault, 12 671 votent pour la poursuite de la grève, 8 715 sont contre ; les autres s'abstiennent. Le lendemain, à l'initiative de la CGT, un nouveau vote a lieu. Renversement total des résultats ! 12 075 travailleurs votent la reprise du travail contre 6 866 qui désirent rester en grève. Le mouvement s'effiloche. Un tract de la CGT distribué le 13 mai interroge : "Toute l'usine sera-t-elle arrêtée par les agissements d'une poignée de diviseurs ? En voilà assez ! Nous voulons travailler librement."

LA CGT CONTRE LA GRÈVE

Pierre Bois, un des animateurs du Comité de grève, témoigne de l'action de la CGT dans le numéro de juin 1947 de la revue *La Révolution Prolétarienne*.

"La CGT est contre la grève, car pour elle maintenant "la grève, c'est l'arme des trusts".

Le premier jour, *l'Humanité* ne parle pas de la grève. Encore un de ces nombreux conflits que la bureaucratie syndicale arrivera bien à étouffer... Le deuxième jour, la grève est définie comme étant l'œuvre d'une poignée de provocateurs.

Chaque jour, un tract du syndicat des métaux est distribué pour discréditer le Comité, ce "Comité de provocateurs". Les bonzes répandent les calomnies les plus abjectes qui sont plus souvent des insinuations que des affirmations, car ils sont incapables de reprocher quoi que ce soit aux membres du Comité malgré tout le mal qu'ils se donnent à constituer "leurs dossiers". C'est ainsi qu'ils se sont servis, pour discréditer le mouvement, d'un certain Salvade que le Comité de grève n'a jamais connu.

Le citoyen Plaisance, après avoir déclaré publiquement à Collas, le lundi matin 28, qu'il se pliait aux décisions de la majorité, n'hésitait pas à déclarer à midi, au meeting de la place Nationale, "qu'une poignée de gaullistes-trotskystes-anarchistes avait voulu faire sauter l'usine."

Les principes les plus élémentaires de la démocratie sont foulés aux pieds. Au meeting CGT, le même lundi 28 avril, les ouvriers du secteur Collas qui veulent prendre la parole, sont brutalement refoulés, tandis que la voiture haut-parleur s'éloigne sous les huées de la foule. Au meeting de la CGT du mercredi 30 avril, dans l'île, une opposition encore plus brutale repousse les camarades du Comité de grève qui voulaient approcher du micro pour parler. A l'AOC et à l'atelier 176 particulièrement, les cégétistes se sont barricadés pour empêcher tout contact avec l'extérieur. Quant aux nervis du PCF ils n'hésitent pas à insulter et brutaliser les grévistes.

La grève qui s'étend oblige la section syndicale à se joindre au mouvement. Evidemment, elle ne reconnaît pas la revendication de 10 francs sur le taux de base. Devant le refus de la direction et du gouvernement de lâcher même les misérables 3 francs de prime que la section syndicale revendique, celle-ci appelle à un débrayage d'une heure."

(4) Voir **Le Peuple Français** n° 10 : Du pain dur sur la planche.

Le 15 mai, un accord est conclu sur une prime de 1 600 F et une avance remboursable de 900 F.

Le départ des communistes

Le 1er mai, le Conseil des ministres commencé à 21h, ne finit qu'aux alentours de minuit. Il ne porta que sur la question des salaires. Les ministres communistes affirment la faillite de la politique économique inspirée par Léon Blum et invitent leurs collègues à y substituer une autre politique. Mais durant la discussion, il n'est pas fait mention d'une éventuelle démission. Le communiqué du Conseil des ministres précise : ''La politique des salaires et des prix pratiquée par le gouvernement a fait l'objet des délibérations du Conseil. Cette politique n'ayant plus réalisé l'unanimité du Cabinet, il a été décidé que le président du Conseil, investi de la confiance de l'Assemblée nationale par le vote du 21 janvier, présenterait à nouveau demain son programme devant le Parlement et lui demanderait de se prononcer sur ce programme''.

Vincent Auriol consigne dans son Journal : ''A la sortie, je retiens un instant Maurice Thorez et je lui dis : ''Vous avez été très courageux de façon permanente et à plusieurs reprises vous vous êtes jeté dans la mêlée. Faites-le encore, je vous en prie au nom de la Nation, au nom de la République. Très ému, rouge, il me dit : ''Je ne peux plus rien. J'ai fait tout ce que j'ai pu. Je suis maintenant au bout de mon rouleau. Et à ce moment j'ai vu des larmes dans ses yeux. Je sais que ce que nous faisons est très grave, mais je vous le répète, je suis au bout de mon rouleau.''

Le 2 mai, Ramadier présente sa requête après avoir exposé les motifs de ce conflit. Il est amené à poser la question de confiance : ''Le problème de la souveraineté de l'Assemblée est posé, et aussi celui de la solidarité ministérielle... le 21 janvier, j'ai dit que cette solidarité était notre loi. Il ne peut en être autrement. Il n'en sera pas autrement''. Jacques Duclos, intervient au nom du parti communiste, il réaffirme les divergences mais conclut ainsi : ''Oui, en dépit de tout, nous vous aiderons, quelle que soit la conclusion politique de ce débat (applaudissements à l'extrême-gauche, à gauche et au centre). Nous vous aiderons parce que nous avons le souci de l'intérêt national''.

Le dimanche 4 au matin, la séance est ouverte, le vote a lieu : 186 voix contre (celles des communistes et des apparentés, ministres compris), 360 voix pour et le reste en abstention.

''Cette fois, écrit P. Ramadier, les ministres communistes votent contre le gouvernement. Je leur demande leur démission. Ils la refusent. Aussitôt je me rends à l'Elysée et je propose au président de la République de remplacer les ministres communistes. Le président m'approuve''.

A 21h15, le Cabinet au complet se réunit à l'hôtel Matignon ; la séance va durer à peine trente minutes : le communiqué exprime bien l'atmosphère tendue de cette réunion : ''Le président du Conseil a pris acte du vote des ministres communistes à la séance tenue ce matin à l'Assemblée nationale et constaté que ce vote constituait un geste de rupture de la solidarité gouvernementale. Il a remercié les ministres communistes du concours qu'ils lui avaient apporté''.

Le lundi 5 mai, le décret paraît au Journal Officiel. La radio et la presse écrite relatent et commentent l'événement. R. Pannequin, ancien communiste, relate comment la base ouvrière communiste, reçut la nouvelle : ''Ce fut dans la salle, une explosion de joie ! Tout le monde applaudit, on se leva et on se mit à rire. Les ministres communistes s'étaient déclarés solidaires des grévistes de chez Renault. La lourde hypothèque était levée. Ce serait pour quelques-uns la fin des voitures noires à cocardes tricolores et des chauffeurs stylés. Mais quel soulagement pour tous ! René (il s'agit de René Camphin qui annonça la nouvelle lors d'une réunion) nous expliqua combien il était important pour l'avenir que les ministres communistes aient été révoqués — et par des socialistes — plutôt que d'avoir dû démissionner.''

Georges Marrane n'étant pas député et n'ayant donc pas voté contre le gouvernement n'était pas concerné par le décret, mais il envoya sa lettre de démission le lundi après-midi. Ainsi le gouvernement n'avait plus de communistes, mais il continua quelques mois encore à avoir l'appui critique du PCF. Le 4 mai, avant le vote, Jacques Duclos avait déclaré : ''Le PC, qu'il soit ou qu'il ne soit pas au gouvernement, se considèrera comme un parti de gouvernement''.

Georges Cogniot, dans *L'Humanité* du 6 mai, notait que son parti était ''un parti responsable''. Le 8, à Nîmes, Maurice Thorez déclara : ''Nous reviendrons au gouvernement parce que le peuple nous approuve d'avoir défendu ses intérêts et ceux de la République.''

Dans les mois qui suivront, les grèves se généraliseront, en touchant à tour de rôle la plupart des secteurs d'activité. Le PCF et la CGT, afin de ne pas perdre leur crédit et leur puissance, devront progressivement s'éloigner du gouvernement et agir non plus en parti de gouvernement, mais d'opposition.

Le changement d'attitude du PCF devient évident lorsqu'il s'oppose au Plan Marshall. Il s'agit d'un plan d'aides accordées par les Américains à qui veut y souscrire (l'URSS hésitera quelque temps à accepter, avant de refuser en dénonçant ''l'ingérence de l'Impérialisme américain''...). Ce plan débute le 3 avril 1948 et prend fin le 30 juin 1952 ; il distribuera 12 385,2 millions de dollars (auxquels il faut ajouter 520 millions de dollars d'aides intérimaires) à une vingtaine d'Etats. La France recevra 21 % du total, dont 90 % sont en fait un don et le solde remboursable en trente-cinq ans au taux d'intérêt dérisoire de 2,5 % l'an. La principale condi-

Charles Tillon. Ouvrier breton, devenu syndicaliste agissant et militant communiste avant la guerre, il eut une belle action de résistant. Député, maire d'Aubervilliers, deux fois ministre, il ne supporta pas les brimades ''staliniennes'' du ''clan Thorez'' et cessa de militer au PCF en 1952.



LE DÉCRET

Le lundi 5 mai au matin, exceptionnellement le Journal Officiel paraît. Il contient le décret ''portant modification de la composition du gouvernement et désignation de ministres intérimaires'' :

Le président de la République,

Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française ;

Vu le décret en date du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu la communication à lui faite le 4 mai 1947 par laquelle M. Paul Ramadier, président du Conseil des ministres, lui fait connaître les modifications qu'il propose d'apporter à la composition du gouvernement,

Décrète :

Article premier. **— Les fonctions de MM. Maurice Thorez, ministre d'Etat, vice-président du Conseil ; François Billoux, ministre de la Défense nationale ; Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale ; Charles Tillon, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, sont considérées comme ayant pris fin à la suite du vote qu'ils ont émis à l'Assemblée nationale le 4 mai 1947.**

Article 2. **— M. Yvon Delbos, ministre d'Etat, est chargé de l'intérim du ministère de la Défense nationale.**

M. Robert Lacoste, ministre de la Production industrielle, est chargé de l'intérim du ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

M. Jules Moch, ministre des Travaux publics et des Transports, est chargé de l'intérim du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Article 3. **— Les attributions déléguées à M. Maurice Thorez, ministre d'Etat, vice-président du Conseil, en matière de fonction publique et de réforme administrative par le décret n° 47-292 du 19 février 1947 sont, à titre provisoire, déléguées dans les mêmes conditions à M. Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat, vice-président du Conseil.**

Article 4. **— Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République française.**

Fait à Paris, le 4 mai 1947.

tion pour recevoir ce prêt était l'obligation faite aux Etats européens de coordonner leurs politiques économiques et d'harmoniser les modalités de remboursement.

Constatant l'hésitation soviétique et l'accueil plutôt favorable que la Pologne et la Tchécoslovaquie réservaient au plan Marshall, le PCF s'apprête à soutenir le plan américain. Pourtant, *L'Humanité* du 26 juin intitule un compte rendu de l'intervention de Maurice Thorez au congrès du PCF de Strasbourg "Le plan Marshall : un piège occidental". Le lendemain, un démenti est publié, indiquant qu'il "s'agit d'une erreur", et Thorez ajoute : "Nous sentons trop nos responsabilités pour créer des difficultés entre les alliés et le relèvement de notre pays". Mais très vite, cette acceptation se métamorphose en son contraire, accompagné d'une agressivité verbale : le plan Marshall devient un instrument de domination impérialiste, les socialistes deviennent des "valets" au service de cette grande puissance ; le PCF, à nouveau se range au côté de l'URSS.

Le rappel à l'ordre de Moscou

Du 22 au 27 septembre 1947, en Pologne, à Szlanska Poreba, se déroule une réunion des différents partis communistes européens, au cours de laquelle on critiqua les partis ayant collaboré avec les socialistes. C'est en fait le procès du PCF et du Parti communiste italien. Ces deux partis sont accusés d'avoir préféré une participation ministérielle à une "juste" direction des "mouvements de masse". Ce sont les délégués yougoslaves qui accomplissent la sinistre besogne d'accusateur public, ironie de l'histoire, car quelques mois plus tard, ils seront traités de "renégats", de "traitres" lorsqu'avec Tito ils refuseront de s'aligner sur Moscou. Malgré quelques réticences exprimées par Jacques Duclos, le PCF se rangera aux vues des partis frères.

Le monde étant divisé en deux camps, le PCF ne peut avoir un pied dans chaque. Il rompt ses alliances avec les partis de gauche et fait tout ce qu'il peut pour déstabiliser le pouvoir. Ainsi, de septembre 1947 à la fin de l'année, le PCF déclenchera de nombreuses grèves très violentes et critiquera inlassablement les décisions gouvernementales, invectivant ses anciens alliés.

Robert Schuman, nouveau président du Conseil, sera apostrophé par Duclos en ces termes : "Voilà le boche !". Les élus communistes accueilleront, dans l'hémicycle de la Chambre des députés, le ministre de l'Intérieur, Jules Moch, créateur des CRS, par ces cris : "Heil Hitler", "salaud", "canaille", "assassin"... Thorez interrompra François Mitterrand, jeune ministre des Anciens Combattants, en lui déclarant : "Provocateur, vous parlez comme Goering". La liste des invectives est longue...

Thierry PAQUOT

Pour en savoir plus :

- **L'Année politique, 1947**, éd. du Grand Siècle, Paris 1948.
- Vincent Auriol, **Journal du septennat (1947-1953)**, t. 1, **1947** préparé par P. Nora, éd. A. Colin, Paris 1970.
- Georgette Elgey, **La République des illusions**, éd. Fayard, Paris 1965.
- Grégoire Madjarian, **Conflits, pouvoirs et société à la Libération**, éd. UGE, coll. 10/18, Paris 1980.
- Lucien Laurat et Marcelle Pommera, **Le Drame économique et monétaire français depuis la Libération**, éd. Les Îles d'or, Paris 1953.
- **Sur 1947 : L'Automne rouge de 1947**, dans le dossier "Luttes ouvrières du 16ème siècle au 20ème siècle", éd. Floréal (voir **librairie**).

Le parti communiste français justifie sa politique devant les "partis frères"

J. DUCLOS : "— D'accord avec le rapport Jdanov (...). On nous reproche de ne pas avoir suffisamment démasqué auprès des masses le plan Marshall. C'est par défaut de courage que nous aurions cédé aux menaces de la réaction. Admettons que l'éloignement des communistes du gouvernement n'ait pas été un fait de politique intérieure (...) mais une conséquence de la pression des Américains. Mais nous l'avons souligné, bien qu'insuffisamment.



Jacques Duclos. Il sera le bras droit, puis le successeur de Thorez. Sa rondeur bonhomme et son accent rocailleux en firent une vedette des "téléshows" politiques.

Comment certains aspects de la modification internationale ont-ils pu nous échapper ? se demande-t-il. Il ne fait aucun doute que dès l'instant où les communistes sont entrés au gouvernement, le plan de la réaction a été de modifier la situation. Ce que la réaction n'avait pas pu obtenir de ses seules forces, elle l'a obtenu avec l'aide des Américains. Il est tout à fait compréhensible que nous autres communistes français soyons le point de mire des critiques, par suite de la position de la France, pour le mal qu'elle peut faire. Nous sommes prêts à faire notre profit des critiques. Mais il est quelque chose que nous ne pouvons laisser passer. Il n'est pas juste en effet de dire que nous avons cédé sciemment aux pressions de la réaction. Nous ne nous sommes pas écartés du chemin du devoir en pleine connaissance de cause. Je dis ces choses avec tout le sérieux et la gravité que les circonstances imposent.

Je veux répondre à la critique de Jdanov sur notre formule du "Parti gouvernement". Comment peut-on imaginer que nous voulons assumer la responsabilité de la politique du gouvernement ? Nous voulons dire par là que notre Parti est un Parti *capable* de gouverner, qui a fait ses preuves et qui peut reprendre le pouvoir.

JDANOV l'interrompt : — Ne croyez-vous pas que le peuple aurait mieux compris si vous aviez dit que le PC est un parti d'opposition ? Je n'ai jamais lu ce mot dans les discours de Thorez ni dans ceux de Duclos depuis le mois de mai.

DUCLOS : — Aussitôt après notre sortie du gouvernement il y a eu un certain flottement, c'est exact.

JDANOV : — Lorsqu'un parti comprend qu'il s'est trompé, il doit le dire urbi et orbi. Vous ne l'avez pas fait.

DUCLOS : — Nous avons dit qu'aucun gouvernement ne peut servir les intérêts du peuple sans les communistes. A notre dernier Comité central, nous avons dénoncé les hésitations et nous avons décidé de les corriger. Le Parti rédigera une résolution dont le texte n'était pas encore prêt au moment de notre départ. Le CC a décidé de prendre des mesures afin que les communistes prennent la tête des masses. Il est faux de dire que notre Parti ait voulu garder un caractère exclusivement économique au mouvement ouvrier... Le CC se préoccupe d'appliquer des formes d'action qui ne sont pas exclusivement parlementaires (...).

MALENKOV n'appréciant guère la défense élastique de Duclos : — Nous voudrions que Duclos précise brièvement ses conclusions, qu'il nous dise quelles sont les erreurs qui ont été commises par la direction du PCF.

DUCLOS : — Nous sommes conscients de ce que le PCF a mené une lutte insuffisante lorsqu'il était au gouvernement. Les raisons de cette faiblesse doivent être recherchées dans une erreur d'appréciation de l'évolution de la situation en France (...). Il est clair que ce n'est pas dans les derniers mois que l'on doit rechercher les raisons de notre insuffisance. L'erreur vient de ce que nous n'avons pas su apprécier la nature de notre participation au gouvernement. Dès le début, la réaction n'avait d'autre but que de modifier le rapport de forces. Ce qui a manqué, c'est une action qui eût fait pencher la balance du côté de la classe ouvrière. Il y eut opportunisme, légalitarisme ; illusions parlementaires. Nous croyons que la situation peut être modifiée si nous parlons aux communistes et au Parti le langage de la vérité pour renverser le gouvernement... Si nous faisons courageusement cette autocritique devant le Parti, nous provoquerons chez les masses un état d'esprit favorable au combat. Il faut mobiliser le peuple de France contre l'impérialisme américain de telle manière que cette mobilisation atteigne la conscience et le cœur de notre peuple. Notre Parti est placé devant une grande épreuve. Vous pouvez lui faire confiance."

Extrait de l'ouvrage **"Avec Jacques Duclos au banc des accusés"** par Eugénie Reale, Paris 1958 éd. Plon

TEMOIGNAGE

ONZE JOURS D' "EXODE"

Le texte que nous publions ici est extrait du journal tenu par Mme F... du 13 juin 1940 au 8 mai 1945 ; il se compose d'un carnet, consacré à l'exode, et d'un cahier d'écolier où l'actualité est consignée soigneusement.
Mme F... a 16 ans en 1940. Appartenant à une famille ouvrière d'Aubervilliers, elle travaille dans un "atelier de tricot-machine" avec sa sœur de 14 ans, Yvonne. Le père est employé au gaz.

Plusieurs raisons poussent la famille à partir : l'approche des Allemands, le bombardement du Bourget le 11 juin, et la rumeur selon laquelle les ennemis "prennent tous les jeunes" ; or Roger, le frère, ajusteur-tourneur, n'a que dix-huit ans. Enfin, le patron de Mme F... lui a promis du travail dans sa maison de La Flèche.

Ils n'iront pas aussi loin, avec leur vélo chargé de grandes valises, de deux petites, d'un ballot contenant les affaires de travail de Roger, et d'une musette pleine de nourriture pour la route. Leur périple les mènera jusqu'à Fontaine, par Limours, Ablis, Voves, Bonneval, et ils reprendront la route de Paris par Châteaudun, Chartres, Maintenon, Rambouillet, Versailles. Mais que d'événements pendant ces onze jours !

17 juin 1940

(...) Nous sommes repartis mais pas très loin de la ville, nous avons été forcés de nous mettre sur le côté de la route pour laisser passer un convoi de soldats français. Dans le groupe, un des soldats me lança une belle petite tourterelle blanche, en me disant de ne pas la tuer. Nous l'avons attrapée mais nous pensions à ce que nous pourrions bien en faire. Quand nous avons été forcés de nous arrêter encore car il y avait un groupe de soldats à cheval qui passaient. Il y en a un qui m'a fait signe de lui porter la tourterelle. Je lui ai demandé ce qu'il voulait en faire, et comme il m'a répondu qu'elle lui servirait de fétiche, j'ai couru après son cheval pour la lui donner.

18 juin

(...) La maison où nous avions couché se trouvait en bas d'une côte ; arrivés en haut, nous avons été arrêtés par un attroupement. C'était quatre petits gars, ils pouvaient avoir de quatre à dix ans, qui avaient été abandonnés par leur mère. Cette femme portait encore un bébé dans ses bras, la veille elle avait arrêté une voiture de fermiers pour demander à monter : il n'y avait qu'une place, elle est montée quand même et a dit à ses quatre gosses de suivre la voiture. Mais les quatre petits n'ont pas pu la suivre et ils sont restés sur le bord de la route (...).

Puis nous avons pris la route du Mans. Nous sommes arrivés à la limite d'un bois où sur le talus il y avait beaucoup de fraises. Nous nous sommes arrêtés pour en cueillir car il y avait longtemps qu'on n'en avait pas mangé. Nous sommes repartis mais nous n'avions pas fait un kilomètre que nous entendîmes un bruit de motocyclettes. Nous nous sommes donc rangés sur le bord du talus avec toute une caravane de fermiers que nous suivions. Je me suis retournée pour voir passer les soldats car je croyais que c'était des Français. Mais je fus stupéfaite de voir la couleur de leurs uniformes. Je dis à ma mère : "Regarde, ils ont des drôles de costumes, ils sont habillés en vert." Elle répondit : "C'est les boches." Nous avons aperçu dans les champs une ferme qui n'avait pas l'air abandonnée. Nous avons pris un petit chemin qui y conduisait et nous nous y sommes installés avec l'accord des fermiers pour nous remettre de notre peur.

Toute la journée, autos, camions, canons n'ont pas arrêté de défiler. Pour toute nourriture nous n'avions que des pommes de terre à l'eau. Pendant que Maman les préparait et que Roger activait le feu, Simone et moi sommes parties chercher de quoi améliorer un peu notre pitance. La fermière nous a vendu au prix fort un kilo de beurre salé et un litre de lait. Je n'ai jamais mangé d'aussi bon beurre depuis. Mais les pommes de terre ne nous ont pas rassasiés. Maman nous en a préparé d'autres. Nous en avons ainsi mangé jusqu'à quatre heures de l'après-midi, quand une dame qui revenait de la ville nous a dit qu'a six heures ils donneraient du pain pour les réfugiés (...).

19 juin

Nous venions de repartir quand, des Allemands nous arrêtèrent et nous demandèrent où nous allions. Comme ils parlaient avec un fort accent mon frère ne comprenait pas. Mais nous avons deviné qu'ils voulaient nous emmener jusqu'à Chartres. Nous n'avions même pas eu le temps de leur répondre qu'ils avaient déjà embarqué le vélo dans leur voiture. Force nous fut de les suivre. Mais avant de repartir, un gradé partit voir ce qui pouvait bien sentir mauvais, cela empestait au moins à cent mètres. Nous avons appris que c'était des gens qui avaient été mitraillés, il s'en trouvait au moins une dizaine qui commençaient à se décomposer. Ce gradé ordonna à des hommes en civil qui se trouvaient là de les enterrer.

22 juin

Arrivés presqu'à l'entrée du premier village qui se trouvait sur notre route un combat s'y était déroulé. Tout un convoi de camions citernes avait brûlé, il n'en restait plus que des bouts de ferraille tordue. Dans un champ avoisinant, s'empilaient tout un tas de défroques de soldats français, les unes en lambeaux, d'autres tâchées de sang. Toutes les maisons qui se trouvaient au bord de la route étaient à moitié démolies, les murs défoncés, les toits écroulés. L'une d'elles était percée juste au milieu du mur. Nous y sommes entrés. C'était une maison d'un étage dont le plancher supérieur avait été défoncé. Un lit pendait accroché à une poutre. Sur la place du village, seules, l'église et la mairie se dressaient intactes au milieu des débris.

Sur la route un grand bâtiment s'était complètement écroulé. Un monsieur qui se trouvait là nous dit : "Ce sont les domaines de Séry qui ont été bombardés et si vous voulez du pâté , vous pouvez aller en chercher." On ne s'est pas fait prier ! Nous sommes revenus sur la route les bras chargés de boîtes que nous avons rangées dans la valise. Des cochons erraient dans les champs.

23 juin

Des rangées de tombes de civils et de soldats français et allemands encadraient la route. Deux gros tanks étaient à l'abandon.

En nettoyant les plaques d'immatriculation noircie par le feu nous avons vu que c'étaient des W-H. Un vieil homme qui passait nous dit : "Les deux tanks que vous voyez là sont des tanks boches, ils se trouvaient à l'avant des troupes et mitraillaient tous ceux qu'ils rencontraient. Six tirailleurs sénégalais ont allumé des torches et ont sauté à l'assaut des tanks auxquels ils ont mis le feu. Puis ils se sont sauvés. Des soldats allemands les ont alors poursuivis. Ils en ont rattrapé cinq qu'ils ont fusillés sur le champ.

Puis ce cultivateur a montré où avaient été enterrés les restes des soldats allemands.

24 juin

(...)Nous sommes rentrés chez nous à Aubervilliers vers les quatre heures de l'après-midi, et tout était dans l'état où nous l'avions laissé. Seul un vélo avait disparu.

MYSTERES ET FÊTES RELIGIEUSES

à la fin du Moyen Age

Au Moyen Age on voyait des gens accourir de toutes parts pour assister à des spectacles qui duraient deux à trois jours (voire dix jours comme à la Passion de Poitiers), des églises incapables de contenir une foule nombreuse et enthousiaste. A Dieppe, deux cas illustrent cet engouement du peuple pour le théâtre de marionnettes.

Les Mitouries

Il s'agissait, au départ, d'un mystère : la comédie, alliée aux fantaisies des marionnettes, transforma celui-ci. Ce jeu sacré fut appelé ''Jeu'' ou ''Mitouries'' par le peuple. Celles-ci avaient lieu dans une église, comme d'ailleurs tous les mystères. Ces Mitouries furent, du 15e au 17e siècle, le vif amusement, non seulement des enfants, mais aussi des matelots de Dieppe et des populations des alentours. Dès les premiers jours d'août on accourait de dix lieues à la ronde et la ville avait de la peine à contenir toute cette foule qu'il fallait, de surcroît, nourrir.

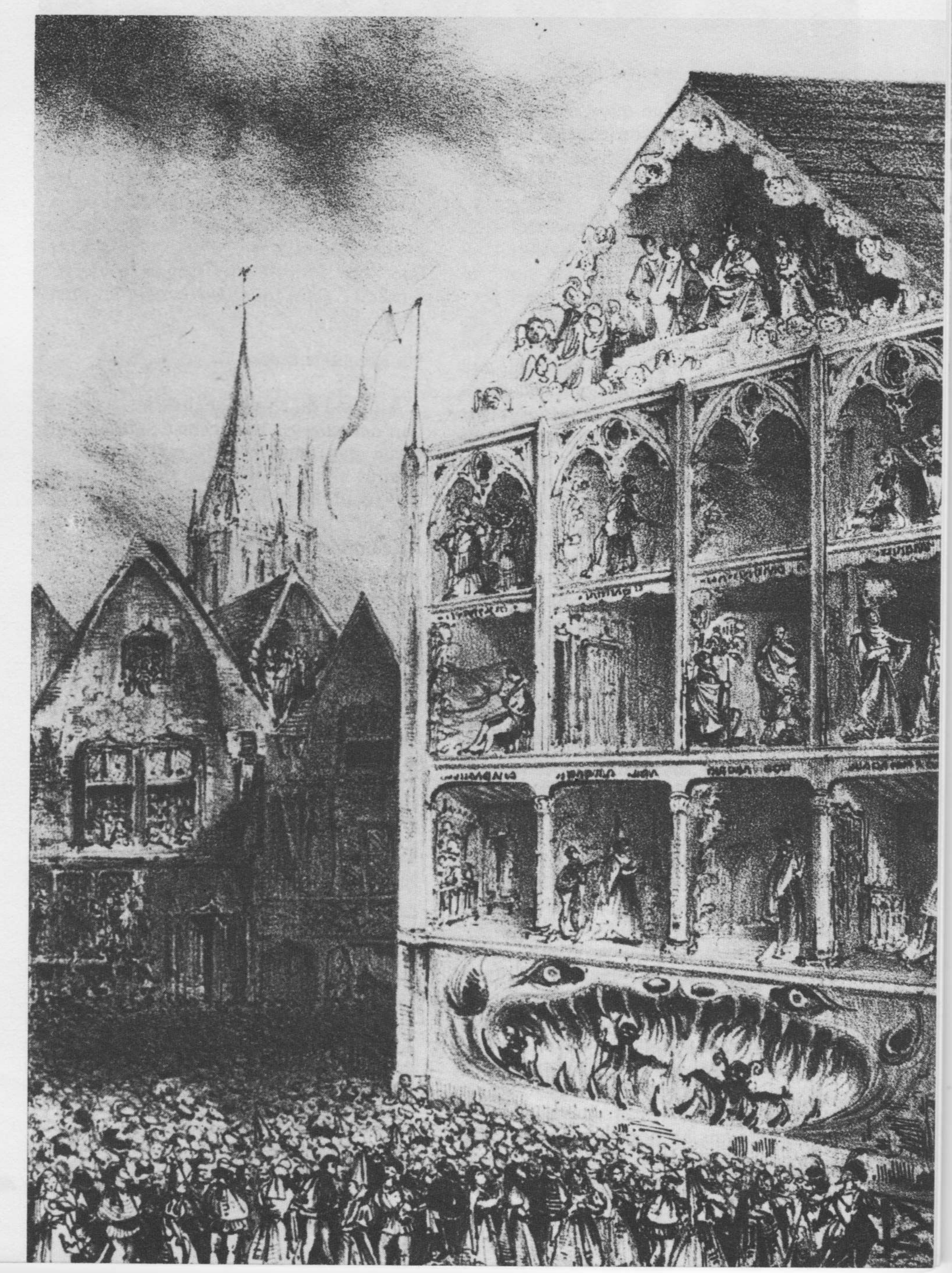
Pourquoi cette fébrilité pour des marionnettes ? ... Cela peut nous surprendre aujourd'hui.

La France connaissait alors les dernières péripéties de la lutte entre les monarchies française et anglaise, dite ''guerre de cent ans.''

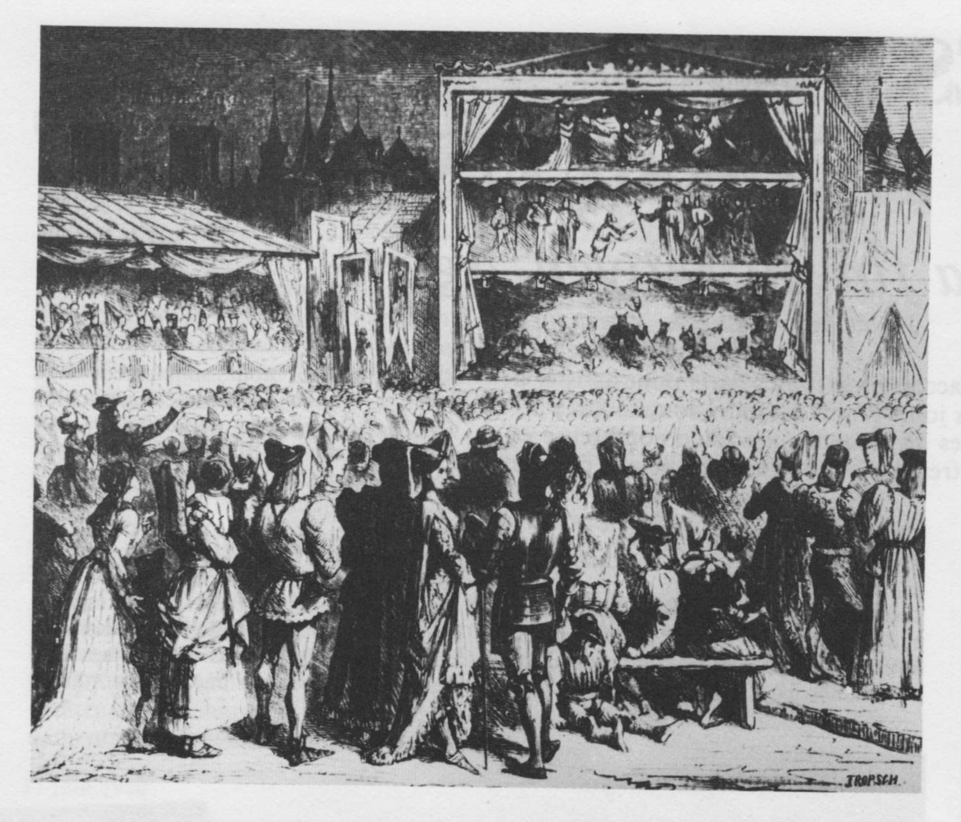
Le dimanche 10 août 1443, à la veille de l'Assomption, fête de la mort de la Vierge Marie, mère de Jésus, dans Dieppe assiégée par les Anglais, le dauphin, futur Louis XI, était salué par les cris joyeux des Dieppois qu'il venait secourir. Le jeudi 14, l'armée anglaise donna un nouvel assaut ; dans Dieppe, le clergé, les femmes, les enfants et les vieillards priaient la Vierge en faisant une procession. Les grosses cloches des deux paroisses de la ville furent mises en branle, ce qui dérouta l'ennemi, car les Anglais crurent, un instant, que d'autres troupes françaises arrivaient, et ils renoncèrent au siège. Le dauphin Louis se rendit à l'église St-Jacques pour rendre grâces à la Vierge Marie qui lui avait facilité la victoire. Il fit donc fabriquer une statue de madone, grandeur nature, en argent. Il décida, en outre, qu'il y aurait chaque année, le 14 août, une procession de deux paroisses, et il ordonna que l'on prenne deux cents livres de rente sur la ville afin de célébrer, chaque année, cet événement. Les habitants firent placer des images au-dessus du beffroi et sur les portes de la ville. Pour eux, ''grâce à la Vierge'', ils étaient enfin délivrés d'un siège qui durait depuis neuf mois. Ils créèrent une confrérie, dite de la ''Mi-août'' (on disait l' ''Amioust'') qui était chargée d'organiser, pendant l'Assomption, des jeux et cérémonies : les *Mitouries.*

Cette fête était un mélange de dévotion et de comédie. Le 14 août, il était procédé au choix d'une jeune fille qui devait représenter la Vierge Marie. Qui était-elle ? Elle était tout simplement élue parmi ses compagnes comme étant la plus belle, les autres, ''les pucelles de la Mi-août'', étaient les ''filles de Sion'' (autre nom de Jérusalem).

Celle qui jouait ainsi le rôle de Marie était portée dans un grand berceau de feuillages et de fleurs. Un prêtre personnifait saint Pierre et, accompagné de onze laïques, (au total ils étaient douze, comme les apôtres) tous se rendaient au domicile de la jeune fille revêtus de déguisements qu'ils enfilaient dans une maison voisine



Sur cette gravure de la **Revue de Rouen**, datée de 1836, on voit une bonne illustration (encore qu'un peu trop monumentale) d'un décor simultané pour un ''miracle'', au Moyen Age.



Représentation d'un Mystère (gravure du 19e siècle).

Les couleurs et les lumières des bougies ajoutaient à l'aspect féerique.

Dans les églises, tout au long du Moyen Age, lors des fêtes annuelles, on animait les statues sacrées. Les crèches niçoises, ainsi, sont signalées sous le nom de "presepinissart" ; au musée de Cluny on peut voir la statue du mauvais larron (travail auvergnat du 15e siècle) représentant un homme en croix : on le mettait devant la chaire et le prédicateur l'animait. Dans différentes églises on trouve, ainsi, des statues de Christ, de Vierge ou de saints animées par des ficelles, des ressorts.

A Dieppe, avant de commencer le spectacle, on entonnait un *"Te Deum."* Puis, dès le début de la messe, deux "anges" envoyés par le "Père éternel" descendaient du ciel ; ils venaient prendrent dans leurs bras "la Vierge Marie" qui reposait dans son berceau de feuillages. Elle s'élevait, ouvrant bras et mains, et les refermant "d'une manière douce et modeste." Ses yeux parfois, imploraient le ciel. La foule appréciait et participait pleinement à cette action en criant : "La voilà ! la voilà !" Marie montait très lentement pour n'arriver qu'au moment de l'Adoration près du Père éternel.

Gringalet (c'est le nom d'une espèce de Paillasse normand), invitait les fidèles à manifester leur exubérance. Il contrefaisait le mort, ressuscitait, apostrophait "Dieu" et la "Vierge".... Il ouvrait les bras et frappait des mains quand il voyait la "Vierge" monter au "Paradis". L'assistance criait : "Il est mort !... il est mort !... Le voilà, le voilà !" Et ces quolibets et réflexions bruyantes allaient durer tout le temps de la messe. La foule paraissait toujours émerveillée par ces manifestations burlesques... Lorsque "Marie" arrivait près de "Dieu", celui-ci lui donnait trois fois sa bénédiction, un ange-marionnettiste venait la couronner et elle disparaissait dans les nuées célestes. Tout cela était le résultat d'une habile machinerie, combinant poulies et fils, rouages et ressorts ingénieusement cachés.

Venait le moment de la Communion : les "apôtres" communiaient tous (sous peine d'amende !). Le chapelain annonçait l'Assomption de la Vierge Marie et récitait quarante-cinq vers français ; les "apôtres" répondaient par trente vers chacun sauf "saint Jean" qui terminait en en disant quarante. L' *"Ave Maria"* clôturait la fête tandis que trois garçons déguisés en anges faisaient résonner la cloche sur le même ton. Un dîner dans la maison du "Maître" de la Confrérie clôturait la journée. Y étaient conviés le clergé, le curé et les Maîtres. Quant aux "apôtres", ils se tenaient assis devant la porte, tous du même côté d'une table (comme à la Cène). Il leur était interdit de parler haut, de saluer les passants et les spectateurs. Pour l'ensemble des Dieppois, la journée se terminait dans une bien plus grande spontanéité : repas, orgies, chansons, mascarades, feux d'artifices se succédaient et, les deux jours suivants c'étaient encore de plus étranges comédies, de plus grotesques saturnales... Pendant ces jours-là on jouait également des

prêtée par un notable que l'on nommait "Maître." Cette maison était désignée à tous par une tapisserie portant, en lettres d'or, un vers français avec le nom du maître et le mot "amour."

On allait donc jouer la représentation de la mort de Marie. Elle répondait en vers pour exhorter les "Filles de Sion" et avertissait "saint Jean" de sa mort prochaine, avant d'expirer devant tous les "apôtres" qui récitaient des vers et lui fermaient les yeux en recouvrant son visage d'un voile. La musique accompagnait cette cérémonie de deuil tandis que les lances des "Juifs" apparaissaient : ils arrivaient en courant pour s'emparer du corps de Marie et perdaient alors l'usage des mains et des yeux... Le "berceau" portant la jeune fille était ensuite transporté à la maison de ville. Six autres demoiselles, somptueusement parées, l'entouraient (les filles de Sion). Après réception par les magistrats municipaux, le cortège, précédé de ménétriers et de tambours, défilait en ville, acclamé par toute la population, "saint Pierre" était suivi des "apôtres" qui marchaient deux par deux : c'était le "corps apostolique". Deux hommes en surplis, portant des chandeliers d'argent avec des cierges, ouvraient la marche. Des musiciens de Rouen prêtaient leur concours. Cette musique était entrecoupée de chants (le *libera*) et de prières (la prière pour le roi). Les deux derniers "apôtres" portaient un coin de la couverture du "berceau-cercueil" où était installée "Marie". Derrière elle, venaient les magistrats municipaux, les notables, porteurs également de cierges dans des chandeliers. Enfin, de jeunes garçons portaient sur des coussins le Prix du Puy. Il s'agissait d'une "Académie d'esprit" qui travaillait étroitement avec les Mitouries en produisant des textes en vers mis à l'honneur lors des cérémonies de la Mi-Août. Suivaient des hommes porteurs de grands paniers de poires de "mitou" (de saison en normand) et qu'ils jetaient aux spectateurs (1). Cette pieuse mascarade défilait pendant deux ou trois heures dans la ville avant de se présenter à la porte de l'église. Si les rues débordaient de spectateurs, l'église, quant à elle, était "pleine à craquer" et "pour faire passage à la Vierge" il fallait *"faire jouer le bâton et les hallebardes !"*

Un spectacle animé

Au fond du chœur se dressait, à la hauteur des galeries, une scène de théâtre soutenue par deux grands mâts de navire plantés dans le sol, des deux côtés du maître-autel. Devant celui-ci était installé une sorte de "jardin de Gethsémanie" (2). Au sommet du théâtre se tenait un vénérable vieillard, vêtu en monarque, couronné d'une tiare, et assis sur un nuage : c'était le "Père éternel." Au-dessus de lui brillait un grand soleil reluisant "comme l'or et le cristal." Des légions d'anges allaient et venaient, prenant les ordres du "Seigneur", agitant leurs ailes, balançant leurs encensoirs "comme des anges véritables." Le tout était animé grâce à des "fils de fer, habilement cachés." Une cloche avec marteau était agitée par des anges à la fin de la cérémonie. Grâce à la musique, à l'encens, les êtres apparaissaient comme dégagés de la pesanteur.

---

(1) On note des coutumes analogues dans d'autres provinces françaises ; ainsi, en Poitou, lors des processions des Rogations c'étaient des "casse-museaux" (petits gâteaux au fromage blanc) qui étaient distribués aux spectateurs par un "monstre marionnette" que l'on promenait à travers la ville de Poitiers et connu sous le nom de la "Grande Goule." Ce dragon crachait, non seulement des gâteaux, mais aussi des cerises.

(2) Jardin de Gethsémanie : sorte de hâvre de fraîcheur et de paix composé, ici, de fleurs et de fruits faits de cire peinte. C'est dans le jardin de Gethsémanie que Jésus passa en prières sa dernière nuit.

pièces de théâtre relatives à la morale ou à l'histoire. Les réjouissances théâtrales n'étaient donc pas limitées à l'église Saint-Jacques. Le dernier jour avaient lieu les jeux du Puy, avec remise des prix.

Le Puy de Dieppe fut créé en 1443, donc en même temps que la Confrérie de la Mi-Août. Il avait grande renommée et des écrivains étrangers à la ville y participaient, parmi lesquels on trouvait des capitaines de vaisseaux, des pilotes maritimes qui, à l'époque, maniaient aussi bien la poésie que la cosmographie ou les sciences hydrographiques. Le Puy de Dieppe était une académie consacrée spécialement à chanter la Vierge. Il existait ainsi plusieurs Puys en France, un, notamment à Rouen — créé plus tardivement, en 1486 — qui avait été établi en l'honneur de la naissance de la Vierge. Lors des Mitouries on entendait donc des pièces de vers composées par des concurrents au Prix. Pour concourir, chaque candidat devait composer un chant royal, une ballade, un rondeau et une épigramme latins. Une fois sélectionné, le concurrent pouvait gagner des sommes d'argent de diverse importance.

Avec la naissance du protestantisme, au 16e siècle, les autorités ecclésiastiques — qui n'avaient pas trouvé grand mal à ces licences traditionnelles — se sentirent pris à leur tour de scrupules. Le protestantisme, quant à lui, condamnait ces formes théâtrales qui faisaient rire la foule avec les choses saintes.

L'Eglise, comme aux premiers siècles, remit en vigueur ses condamnations. Néanmoins, à Dieppe, chaque année, au 14 août, le peuple reconstruisait l'échafaudage du théâtre que le clergé, aidé par les notables, avait soigneusement démoli l'armée précédente ; Gringalet pouvait, à nouveau, s'en donner à cœur joie avec ses grimaces indécentes ! A travers la dramaturgie du spectacle, on entrevoyait les forces qui guident l'homme dans sa vie quotidienne : le ''démon'' et les forces terrestres qui tirent vers le bas... tandis que les ''anges'' soulèvent... La ''Vierge Marie'', quant à elle, dominait de tout son amour la représentation.

Dans cette miniature de Pol de Limbourg pour les ''Très Riches Heures du duc de Berry'' (15e siècle) on voit combien l'Enfer et le Diable étaient importants dans les représentations religieuses du Moyen Age.

Au début des premiers mystères, ce n'était pas tant la fiction, l'art, le mouvement, la pathétique, la passion humaine que recherchaient les auteurs, mais plutôt la fidélité à la tradition évangélique. Tous les mystères, à l'origine, n'avaient pas d'autre but. Puis, le théâtre est passé aux mains des laïques et le diable (ici, Gringalet) qui, dans les anciens mystères, se trouvait presque toujours chargé de la partie comique, devint le premier rôle du théâtre religieux populaire. Cette démonstration gestuelle extravagante de Gringalet, accompagnée de danses, de contorsions, ne devait être, primitivement, que l'accessoire du Jeu. Mais cette parade burlesque frappait l'imagination bien autrement que l'épisode du Livre Saint qu'elle était chargée d'encadrer. L'accessoire, ainsi, supplanta le principal : Gringalet et les festivités nocturnes à travers la ville attirèrent plus de spectateurs que la célébration de l'Assomption de la Vierge elle-même.

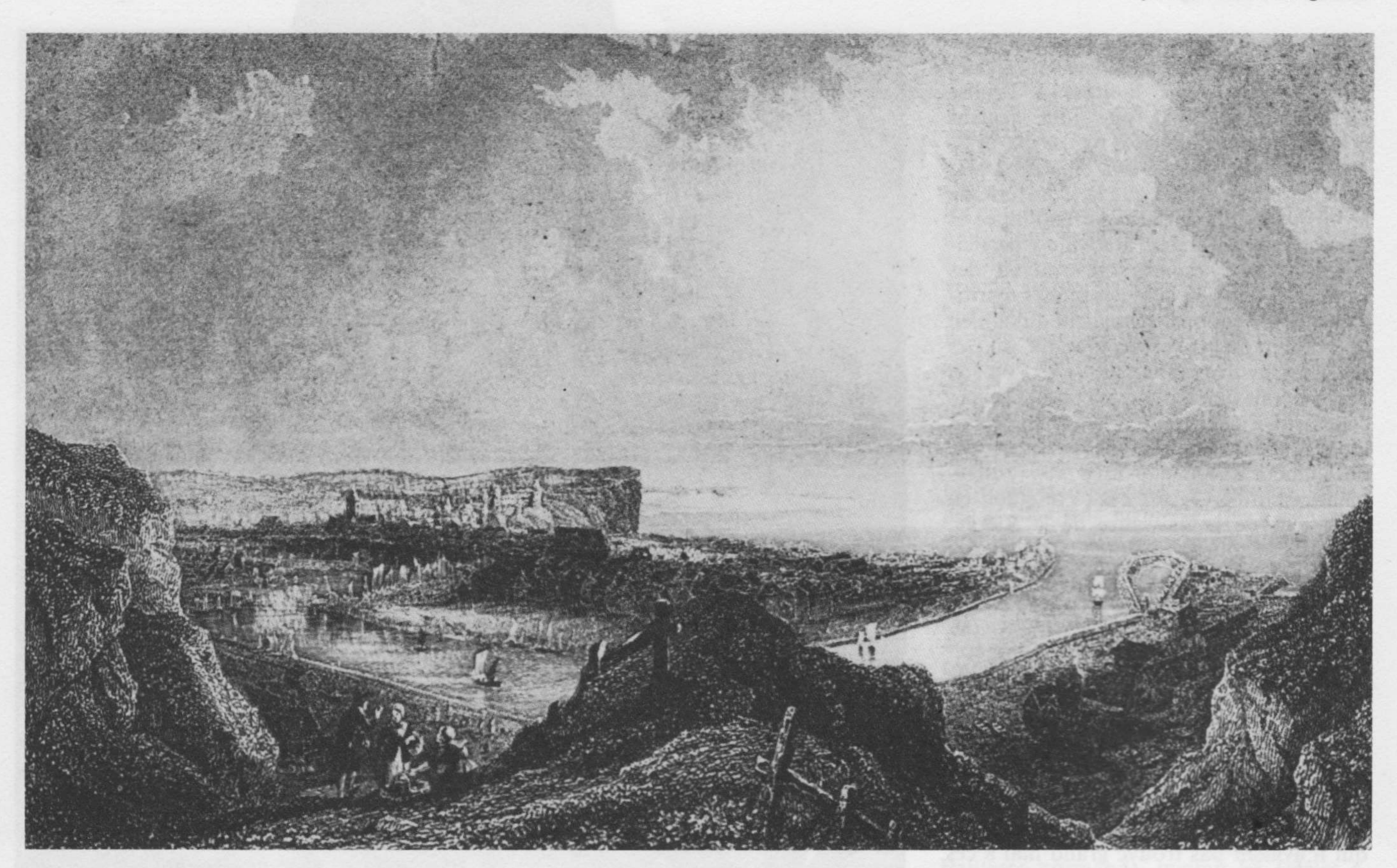
Les magistrats avaient, en vain, essayé plusieurs fois de mettre fin à ce spectacle mais, en 1647, le passage inopiné de ''Sa Majesté Louis XIV'' à Dieppe, le 14 août, avec sa mère coïncida avec une interdiction des Mitouries.

Le spectacle ne fut probablement pas du goût de la reine-mère, la Régente, qui opposa son veto aux Mitouries. Farces et spectacles disparurent de Dieppe. Seules, la grande procession et les réjouissances populaires se maintinrent pendant un certain temps.

Si le Mystère de l'Assomption avait tant de succès à Dieppe, il semble bien qûe les mystères de la Nativité et de l'Annonciation n'en avaient pas moins... Ainsi, certains manuscrits témoignent de l'existence de marionnettes qui servaient pour ces diverses représentations ; il semble que ''ces jeux se faisaient à l'aide de ressorts et par le moyen de piliers creux travaillés avec tant de minutie qu'on avait beaucoup de peine à apercevoir les fils qui faisaient mouvoir les personnages de ces pièces.'' Mais l'ampleur de ces représentations semble bien moindre que les Mitouries, du moins si l'on se réfère aux témoignages écrits sur ce sujet, qui sont malheureusement, très limités.



Meneur de jeu d'un mystère plus tardif (16e siècle) : Le Mystère de la Passion, d'Eustache Marcadé.



Dieppe au 19e siècle (gravure extraite de *"La Normandie"*, de Jules Janin)

Au début du 20e siècle, on ne trouvait que quelques vieillards pour se souvenir de l'ancienne tradition. De la grande fête de jadis, à Dieppe il ne restait qu'une foire — dont nous parle un témoin : "J'étais à Dieppe lors de l'ouverture de la foire ; je vis bien des enfants un peu plus joyeux que de coutume, je vis des groupes de matelots et des pêcheurs rire à gorge déployée devant quelques méchants bouffons grimaçant sur leurs tréteaux. Mais où était le souvenir du vieux Gringalet ? Et qui se doutait, dans cette foule, que Dieppe, à pareil jour, avait, durant plus de trois siècles, remercié Dieu de sa délivrance ?" *(témoignage du Dr Vite).* Dans l'église St-Jacques, on ne trouve plus aucune trace des fastueuses décorations du passé.

Les mages, les bergers et l'âne

Dans toute la France, l'Eglise faisait ainsi appel à l'imagination dramatique du peuple lors de cérémonies figuratives, processions, translations de reliques... Au début, les femmes n'étaient pas admises et c'est ainsi que les moines de St-Benoît-sur-Loire se déguisaient, à Pâques en vierges ! De même, le dimanche des Rameaux on figurait, au naturel, dans une mise en scène pathétique, l'entrée de Jésus à Jérusalem. Le 1er mai, à Evreux, lors de la "procession noire", le chapitre allait couper des rameaux pour parer les statues des saints et cela était prétexte à manger des galettes appelées "casse-gueules" parce que celui qui les servait aux autres les leur jetait au visage d'une manière grotesque.

Les drames liturgiques des Mages, joués le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, étaient nombreux. Les rois d'un jour venaient souvent fêter leur royauté éphémère dans des auberges voisines de l'église et c'est pourquoi des auberges portaient parfois l'enseigne "Aux trois rois". Lors des fêtes de l'Epiphanie, parmi les drames liturgiques mis en scène, on trouvait très souvent trois bergers et trois mages. C'était, semble-t-il, des personnages très populaires représentés par des clercs, puis par des gens du peuple. Ils arrivaient sur leurs chevaux, couronnés et parés d'étoffes somptueuses. Ces manifestations, au début, avaient lieu dans l'église ; puis, lorsque des interdictions intervinrent, on se transporta à l'extérieur dans les cimetières...

La scène de l'entrevue des Mages avec le roi juif Hérode obtenait un grand succès auprès du public, de même que celle de leur réveil et de leur songe. Ces drames liturgiques, joués le 7 janvier, jour de l'Epiphanie, étaient nombreux et connaissaient davantage de succès que les drames des "bergers" représentés, eux, le jour de "Noël". Un manuscrit, découvert au 18e siècle par l'abbé Lebeuf, permit de reconstituer le premier et le plus simple de cet office des Mages, celui de Limoges (Haute-Vienne) :

Après l'Offertoire, et avant l'Offrande, trois clercs représentant les rois mages, somptueusement vêtus d'habits de soie, portant une couronne d'or sur la tête, entraient par la grande porte du chœur, porteurs d'une coupe dorée et de joyaux. Gravement, ils s'installaient autour du chœur en chantant. L'un d'entre eux levait la main, montrant l'étoile qui les précédait, suspendue à un fil, et déclarait : "Voici le signe qui nous montre le Roi." Puis les trois personnages se dirigeaient vers le maître-autel en chantant : "Nous allons vers lui, lui offrir nos présents : or, myrrhe, encens." Après avoir fait leur offrande ils s'éloignaient après qu'un enfant, représentant un ange monté sur l'autel, eut chanté :

"Je vous annonce une nouvelle :
Le Christ est né, le maître du monde
A Bethléem en Judée, ainsi que le prophète
L'avait prédit."

Alors, les mages se retiraient par la porte de la sacristie en ajoutant : "Le roi des cieux est né à Bethléem."

A la fin du Moyen Age, le clergé s'est servi d'une galette pour élire celui qui devait jouer le rôle du "roi des rois" (Jésus) dans ces mystères. Le peuple imita bientôt les prêtres et c'est ainsi que naquit l'usage de "tirer les rois". L'Epiphanie, plus tard, fut aussi prétexte à défiler dans les rues en chantant et en quêtant. Il était question de *"la part au bon Dieu"*, cette part du gâteau traditionnellement réservée :

"La part au bon Dieu
Donnez-la à Dieu
Aux petits enfants
Qui n'ont ni or ni argent
Ni couteaux ni allumettes
Pour moucher leurs petites chandelles
Je vois bien par un petit trou
Une galette qui n'était pas pour nous"

(recueilli à Frontenay-Rohan, dans le centre de la France)

On trouve des traces de ces " rois Maures" en Alsace, en particulier à Strasbourg, dès le 12e siècle. Objets d'un important divertissement populaire, ces manifestations étaient vivement appréciées, en particulier les épisodes des souffrances de Jésus et de Marie, la peur du diable, la bonhommie des anges, la méchanceté d'Hérode. Ces *jeux du roi Hérode* étaient encore représentés en 1870 à Gueberschwihn, dans l'est de la France. De nos jours, dans quelques communes d'Alsace, on voit encore la tradition se perpétuer : ainsi, trois servants de messe,

le soir de l'Epiphanie, se barbouillent le visage et les mains de suie, et portant une étoile et une lanterne ils vont, de porte en porte, quêter un peu d'argent.

Mais on ne peut parler du Moyen Age sans évoquer la *fête des Fous,* la veille du jour des Innocents. Célébrée d'abord dans les églises, elle fut interdite à la fin du Moyen Age. De quoi s'agissait-il ? Les enfants de chœur élisaient un "évêque" et lui rendaient les honneurs dus à son rang. Après un cérémonial ridicule, l'évêque s'installait sur le siège épiscopal pour l'office du jour. Les chanoines cédaient leurs places et remplaçaient les enfants dans le chœur. Durant la messe célébrée par l'évêque "pour rire", on se servait dans l'église même d'excréments en lieu et place d'encens.

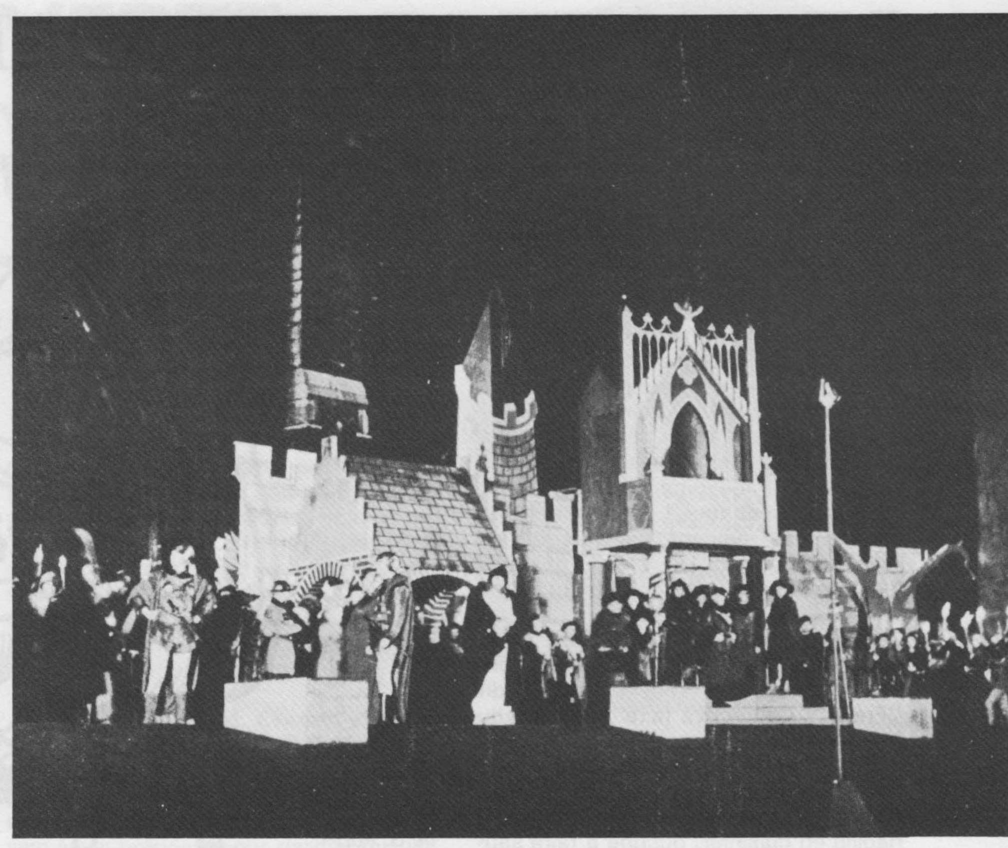
Une autre manifestation joyeuse, la *fête de l'Ane*, organisée par les sous-diacres, avait lieu le jour de Saint-Jean l'évangéliste (27 décembre). Elle évoquait la fuite de Marie portant l'enfant Jésus en Egypte. Le centre de cette fête n'était ni Marie, ni Jésus, mais bien l'âne et son "hi-han." A la fin de l'office le prêtre, en guise de bénédiction, brayait trois fois et les fidèles, au lieu de répondre "amen", brayaient à leur tour trois fois.

Une tolérance assez grande engendra rapidement licences et bagarres. L'âne, sur la chaire, ne gênait pas ; mais des ébats amoureux, dans les sombres bas-côtés de l'église, créaient une atteinte à la morale. L'ordre public se trouvait menacé par les rires. Ces fêtes étaient en fait des dérivatifs à la dure vie quotidienne. La dérision qu'elles engendraient ne mettait rien d'essentiel en jeu.

Des drames sacrés attiraient également des foules nombreuses. Des représentations de la Nativité, Passion et Résurrection de Jésus-Christ, au cours de tout le 15[e] siècle, furent données dans tout le centre de la France. Les acteurs de ces Passions devaient dire jusqu'à quelque trente mille vers ; à Bourges, il en fallait entendre plus de soixante mille ! Le Christ, en croix, devait dire trois ou quatre cents vers.

Pendant les représentations (qui duraient parfois onze jours), on buvait et on mangeait, bien entendu. Le 19 juillet 1508, le théâtre fut dressé au Marché Vieil de Poitiers. Les spectateurs, dit-on, étaient installés dans le "parc." Des "échafauds" étaient pourvus d' "hébergés" (demeures) où les acteurs pouvaient se retirer entre les tableaux. Le rôle de Jésus-Christ était tenu par Jean Orneau, architecte, responsable des installations. La mise en scène, compliquée, faisait appel à des "faiseurs de faintes" ainsi qu'à des "paintres." Le maire de St-Maixent, Guillaume le Riche, avocat du roi, se déplaça tout exprès pour tenir un rôle. Le chanoine de St-Hilaire, Michel Gillet était saint Joseph. Quant à l'architecte Orneau, il prit, semble-t-il, son rôle de Jésus si au sérieux qu'il en tomba malade et mourut en octobre suivant, "en l'âge où mourut le Christ !"

A Metz aussi, le prêtre qui incarnait Jésus avait failli mourir, tandis que celui qui jouait Judas avait été dépendu juste à temps pour être ranimé ! Il semble qu'il en était de même pour... les diables. Les acteurs qui interprétaient ces rôles conservaient longtemps après la représentation leurs accoutrements et la rumeur dit qu'ils "se prenaient tant à leur imagination qu'il leur serait arrivé d'engendrer des enfants anormaux."



Restitution moderne d'un mystère, avec décor simultané (*Le Mystère de la Passion*, N.D. de Paris 1937).

Le spectateur participait pleinement à l'action : ainsi, la multiplication des pains, à Valenciennes (1547) avec distribution, se faisait réellement parmi les spectateurs. A St-Hilaire de Poitiers, pendant l'office de la Pentecôte, on lançait, du haut des voûtes, dans la nef, des gâteaux spéciaux, appelés "escriblètes" ou "pentecousteaux." Tout comme dans les Mitouries de Dieppe, le caractère sacré n'empêchait pas le rire. Jean Bouchet nous parle beaucoup des rôles comiques et souligne les dons de Jean Formond, sacristain de Notre-Dame-la-Petite, qui, "de sa myne, bouche et des doigts... faisait tout le monde rire." Les costumes étaient, soit empruntés aux chapitres, soit prêtés par de riches particuliers. Cette représentation recueillit un succès phénoménal : on pouvait accueillir trois à quatre mille personnes et on dut refuser d'en admettre un millier de plus ! Pendant onze jours consécutifs, les spectateurs gardèrent leur place, sous un soleil si brûlant "qu'on n'ouit jamais parler du vivant des hommes de si grandes et continuelles chaleurs au dit païs."

En dehors de ces fêtes à caractère sacré, plus ou moins liées à l'Eglise, existaient des fêtes purement laïques, à caractère rituel, que nous évoquerons dans un prochain numéro.

Maguy GALLET-VILLECHANGE

NOUS AVONS DEJA PUBLIÉ

Sur les réjouissances populaires :

— **Le Théâtre de foire au 17[e] siècle** *(Le Peuple Français* n° 9*)*

— **An II : un théâtre sans-culottes** *(Gavroche* n° 7*)*

— **Bateleurs et charlatans au 17[e] siècle** *(Gavroche* n° 8*)*

(Tous ces numéros sont disponibles).

CHARADES SECULAIRES

Pour me chercher avec succès,
Notez que mon un se tortille
qu'en mon deux *on tourne, on glisse, ou l'on sautille.*
mon entier *est souvent la suite de procès.*

Dans la charade que voilà,
Nul, aussi bien que mon un, certe,
Ne saurait vous donner le la.
Vous chercherez en pure perte
Comment l'escamoteur accomplit mon dernier
Pour votre fête,
Je vous souhaite
Un beau pastel de mon entier

La tête de Cérès, par la gent artistique
Fut ornée en tout temps de mon fécond premier *;*
De prendre le second, *racine aromatique,*
Comme parfum, en Grèce, on était coutumier.

Mon tout *trône aux salons. Ses teintes verdelettes*
Dans plus d'un pays sage excitent les rieurs,
Et, n'est-pas un comble ? On fait des épaulettes
De sa graine bizarre aux off'ciers s'périeurs.

(On trouve en page 41 les solutions de ces amusements de la fin du siècle dernier)

LE CANULAR DU "LAPIN AGILE" (1910)



Dessin
de G. Potvin

Tout en haut de la butte Montmartre, rue des Saules, au coin de la rue Saint-Vincent, le cabaret du "Lapin Agile" évoque bohême et poésie. En 1860, c'est une guinguette mal famée, une sorte de salle basse, baptisée "Au Rendez-vous des Voleurs". Un obscur fonctionnaire, Salz, bohême à ses heures, l'acquiert et le fait décorer de peintures évoquant les crimes de Lacenaire, Troppman, Papavoine, assassins bien connus à l'époque. Le "Rendez-vous des Voleurs" devient "Le Cabaret des Assassins", jusqu'en 1886, puis "A ma campagne", lorsqu'une ancienne danseuse de cancan, Adèle, le rachète.

En 1903, c'est Aristide Bruant qui se porte acquéreur de la masure et en confie la direction à Frédéric Gérard, dit "Frédé". Celui-ci va faire la fortune du "Lapin Agile".

Sur la porte du cabaret se balance une enseigne peinte par le caricaturiste André Gill, et représentant un lapin habillé en cuisinier, occupé à faire sauter un camarade dans une casserole. Par un calembour facile, le lapin à Gill parraine le "Lapin Agile" (André Gill, de son vrai nom Louis-Alexandre Gosset de Guines, fils du comte de Guines et d'une couturière, est un ardent défenseur de la liberté d'expression de la presse, de 1865 à 1880). Les convives sont toujours assis sur des tabourets branlants, à des tables boiteuses et règlent leur note à un comptoir fait de caisses empilées. La petite terrasse extérieure est flanquée de deux arbustes étiques.

Toute la bohême de Montmartre va dès lors défiler chez "Frédé" : les "voyous roses" d'André Salmon ; René Fauchois, qui y crée le "Studium", réunion de jeunes poètes ; Mac Orlan, qui décrit Frédé "coiffé d'un foulard rouge, noué derrière la nuque à la manière des pêcheurs du Sud" ; Léon-Paul Fargue, Max Jacob, Utrillo, Apollinaire et Carco. L'acteur Harry Baur sera lui aussi un assidu du "Lapin".

Mais le "Lapin Agile" est surtout connu pour le célèbre canular qui s'y déroule en 1910.

Roland Dorgelès, collaborateur du *Rire*, de *Fantasio* et de *Paris-Journal*, ne monte alors au cabaret, raconte Carco, que "pour regimber contre les admirations toutes faites" et "contre la médiocrité quotidienne". Il imagine cette année-là, avec son ami André Warnod, de se jouer de la critique d'art parisienne et de l'exposition des Artistes Indépendants. Celle-ci, notons-le au passage, avait quand même l'avantage de "permettre aux artistes de présenter librement leurs œuvres au jugement public" en supprimant les jurys d'admission.

Dorgelès et Warnod commencent par rédiger le *Manifeste de l'Excessivisme*, dans le style des Futuristes : "L'excès en tout est un défaut, a dit un âne. Tout au contraire, nous proclamerons que l'excès en tout est une force... Ravageons les musées absurdes. Piétinons les routines infâmes... Tout notre sang à flot pour recolorer les aurores malades. Réchauffons l'art dans l'étreinte de nos bras fumants !". C'était signé Joachim-Raphaël *Boronali* (ce qui n'était que l'anagramme d'Aliboron surnom familier de l'âne).

Plusieurs journaux reproduisent aussitôt le manifeste. Les deux farceurs demandent alors à Frédé qu'il leur prête son âne "Lolo". Et ils se rendent chez un huissier qui peut certifier avoir vu de ses yeux l'âne Lolo exécuter avec sa queue, à laquelle était solidement attaché un pinceau, trois toiles intitulées : *Et le soleil s'endormit ; Sur l'Adriatique* et *Marine.* Ces chefs-d'œuvre sont immédiatement envoyés au Salon des Indépendants, où ils figurent sous les numéros 604, 605 et 606. Boronali, précise le catalogue de cette 26ème exposition, est né à Gênes, en Italie et habite 53, rue des Martyrs à Paris. Les toiles ne choquèrent personne et la presse entra dans la danse. Certes, les critiques trouvaient à Boronali "un tempérament encore confus de coloriste", "une maladresse de facture", voire "un excès de personnalité". Mais seul, un critique du *Matin* se montra franchement agressif. Dorgelès demanda à rencontrer ce rédacteur et, lui donna le constat d'huissier, que le journal publia.

La foule se rua aux Indépendants pour admirer "les tableaux de l'âne", qui furent aussitôt achetés pour une collection particulière. En 1955, ils furent exposés à "l'Exposition internationale du faux dans l'Art et dans l'Histoire", au Grand-Palais.

Et le très sérieux *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs...*, de Bénézit et "d'un groupe d'écrivains spécialistes", mentionna dans son édition de 1911 :

"**Boronali (J.R.)** : peintre né à Gênes, au 19ᵉ siècle (Ecole italienne).
Exposa aux Indépendants en 1910".

Michèle BELLE □

Bientôt sur vos écrans

Poursuivant la politique de créations régionales propre à la chaîne, on vient de terminer à FR 3 Dijon le tournage d'une série consacrée aux "Utopistes du XIXᵉ siècle". Réalisée par Alain Charoy avec le concours de François Bordet, professeur à l'Université de Besançon, elle comprendra trois émissions :

— Fourrier, le penseur des phalanstères
— Proud'hon, un des pères de l'anarchisme, le fondateur du système mutualiste, du syndicalisme ouvrier et du fédéralisme.
— Courbet, peintre réaliste, membre de la Commune de 1871. Ni le cinéma ni la télévision n'ont accordé jusqu'à présent beaucoup d'importance à ces socialismes utopiques. Ils sont pourtant à l'origine de cette "autogestion" dont d'aucuns se réclament aujourd'hui. Le concept de "solidarité" revient fréquemment dans les écrits anarchistes de l'époque. C'est même le titre de l'organe des "Collectivistes", syndicalistes révolutionnaires de Suisse occidentale. Nous vous reparlerons de cette initiative de FR 3 Dijon.

Michel SERCEAU

LA DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE DE GLOZEL

Mystification ou réalité ?



Tête en poterie de Glozel

1er mars 1924 : Emile Fradin, jeune agriculteur de 17 ans, défriche un champ laissé en pacage (cette pièce de terre dite "champ Duranthon" sera plus tard baptisée "champ des morts"). Le soc de sa charrue ramène deux petites briques d'argile à mamelons et en cupules correspondantes ; ces objets retiennent son attention. Aidé de son grand-père, il déblaye l'endroit et découvre une fosse de forme ovale dont les parois sont recouverte de ces mêmes briques à cupules ; le sol est également dallé d'argile. Dès le lendemain, les trouvailles se multiplient : débris de poterie et surtout une brique un peu plus grande que les autres portant sur une face des signes gravés. Suivent des briques ornées d'empreintes de main, une rondelle avec inscription, deux galets gravés de caractères linéaires... Les gens de Glozel, paisible village des environs de Vichy, viennent voir les découvertes d'Emile ; Mlle Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, commune dont dépend le hameau de Glozel, se rend au "champ Duranthon." Elle signale cette découverte archéologique à l'inspecteur d'académie. Celui-ci alerte la "Société d'émulation du Bourbonnais" qui délègue sur le site M. Clément, instituteur à la Guillermie.

Le 9 juillet 1924, M. Clément effectue sa première visite à Glozel. Il se fait prêter des objets par la famille Fradin afin de les photographier. Après une deuxième visite de membres de la Société, les Fradin écrivent à son président pour signaler que les objets prêtés ne leur ont pas été rendus, que des briques de la fosse ont été arrachées et emportées sans qu'ils puissent s'y opposer.

Un an plus tard, la Société d'émulation du Bourbonnais refuse un crédit de 50 F pour poursuivre des recherches. Le procès-verbal mentionne M. Clément comme auteur des trouvailles ; le nom d'Emile Fradin n'apparaît pas.



Emile Fradin et son grand-père, Claude Fradin

Au printemps 1925, le Dr Morlet, médecin à Vichy et membre de la Société d'émulation du Bourbonnais, bien au fait des sites gallo-romains de la région, vient au champ Duranthon. Accompagné de M. Clément, il constate le désaccord des Fradin avec celle-ci. Voyant que sur le site de véritables fouilles n'ont pas été commencées, le Dr Morlet décide de les entreprendre. Il loue le champ aux Fradin pour 200 F par an et associe le jeune Emile à ses travaux. Le contrat stipule que le Dr Morlet aura seul les droits scientifiques de reproduction et de publication. Les objets appartiendront aux Fradin qui auront le droit de les lui vendre.

Le 24 mai 1925, les explorations commencent. Un an plus tard, le Dr Morlet fait paraître un fascicule intitulé *"Nouvelle Station néolithique."* Cette première étude sur Glozel donne lieu à des comptes rendus qui paraissent en octobre dans le journal *Le Matin*. Les trouvailles effectuées à Glozel vont bouleverser le monde archéologique. "L'affaire de Glozel" commençait. Elle allait diviser l'opinion publique tout entière en glozéliens et en antiglozéliens...

Glozel, un vestige de l'Atlantide ?

Comme l'écrivait l'un des protagonistes : "C'est la première fois dans l'histoire de la science du passé qu'une controverse où n'étaient intéressées ni la religion, ni la politique, ni la passion du jeu ou des femmes, a soulevé, non seulement en France, mais sans doute dans toute l'Europe et même dans le Nouveau Monde, pareille tempête de discussions." Et cela pour deux raisons essentielles. Tout d'abord, le site de Glozel avait fourni des tablettes d'argile recouvertes

de signes alphabétiques indéchiffrables. Si l'écriture était effectivement constatée dans une fouille datée du néolithique (1), toutes les connaissances sur l'aube de notre histoire — qui débute avec l'écriture — étaient à revoir. Mais s'agissait-il bien d'un langage ?
Ensuite, le renne — dont la présence était communément admise en France pour la période paléolithique (2) ornait des objets de Glozel, identifiés comme néolithiques. Les divisions chronologiques admises jusqu'alors étaient remises en question, et avec elles, les données d'un savoir considéré comme acquis. Certains esprits,



Exemple d'une tablette recouverte de signes "glozéliens". Cette écriture (?) ressemble à un texte alphabétique, mais nul n'a encore pu en déchiffrer le sens. Elle comporte 280 caractères différents...

comme souvent en pareil cas étaient plus disposés à rejeter en bloc cette découverte, la qualifiant de mystification, plutôt que de tenter d'en assimiler la nouveauté. Des imaginations débridées émirent des hypothèses sur l'origine de notre civilisation. Glozel fut même "récupéré" par les tenants de l'Atlantide ! Mais outre ces débordements totalement fantaisistes, l'affaire réactivait aussi une vieille querelle, celle des occidentalistes et des orientalistes. L 'enjeu était de savoir si le berceau de notre civilisation était situé en Orient ou en Occident. Glozel apportait des espoirs aux tenants de l'Occident qui n'avaient pu jusque-là s'appuyer sur des faits archéologiques allant dans le sens de leur théorie, aujourd'hui dépassée.

(1) **Néolithique :** période de la fin de la Préhistoire allant de 6 000 à 2 500 avant J.-C.

(2) **Paléolithique :** période préhistorique caractérisée par la présence de pierre taillée. Elle s'étend sur plusieurs centaines de millénaires et prend fin 12 000 ans environ avant notre ère.

Qualifiée de découverte du siècle par certains, Glozel n'était pour d'autres qu'une histoire de faux, montée en épingle. En tout cas, Glozel attirait le touriste, les agences de voyage proposaient des circuits d'automobile estivals aux curistes de Vichy comme aux simples curieux.

"Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez le musée des Eyzies (Dordogne)."

Les visiteurs attirés sur les lieux par les articles de la presse affluaient. Ces défilés ne pouvaient manquer de provoquer des jalousies. Dans son petit historique de l'affaire de Glozel, le Dr Morlet parlait d'un "esprit de boutique" dont il faisait grief à M. Peyrony, le conservateur du musée des Eyzies (Dordogne). Celui-ci après avoir manifesté son intérêt pour un site qu'il jugeait authentique, lui était devenu hostile en raison du nombre important de visiteurs qu'il drainait. Afin de "sauver" le musée des Eyzies de ce détournement de fréquentation, il fit éditer 10 000 cartes postales vantant les mérites de son musée, à l'intention du Syndicat d'initiative de Vichy. La légende indiquait : *"Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez le musée des Eyzies, centre de toutes les civilisations de l'âge de la pierre. Sites pittoresques."*
Ce succès de Glozel auprès du public avait de quoi susciter l'agacement de spécialistes compétents. Cet engouement était hors de proportion avec une découverte sur laquelle on ne savait à quoi s'en tenir, et était dû aux larges interventions des journaux qui amplifiaient les controverses. *La Dépêche de Vichy, le Mercure de France, le Journal des Débats, le Matin,* entre autres, ouvraient leurs colonnes aux avis partagés des archéologues, créant du sensationnel à souhait. Pouvait-on rêver meilleure publicité ? L'exploitation commerciale qui en résultait renforçait la "glozélophobie" de savants peu enclins à donner une telle image de marque à leurs recherches.

"Si la commission n'a pas bien travaillé, on a bien travaillé la commission."

Dès novembre 1925, le Dr Morlet était allé à la rencontre de préhistoriens et de savants. Leurs avis divergeaient sur l'époque concernée quand ils ne restaient pas dubitatifs sur l'authenticité des pièces qui leur étaient présentées. Beaucoup s'étaient déplacés pour juger sur place. Ainsi l'abbé Breuil, l'un des plus éminents préhistoriens, séjourna à Glozel en 1926. Ses conclusions furent prudentes ; il ne rejetait pas l'hypothèse d'un matériel datant du néolithique, mais constatait une influence orientale certaine. Il qualifiait le site d'exotique, faute de pouvoir le relier à des périodes connues et définies : *"C'est donc une donnée fort exotique, digne d'être considérée quand on essaiera, avec plus de matériel encore qu'aujourd'hui, de trouver l'origine des gens de Glozel, qui ne me paraissent pas des autochtones, mais bien des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique quand ils arrivèrent à la cour de Montezuma."*
Le Dr Morlet reprocha à cet éminent savant de n'avoir pas donné une interprétation suffisamment précise du gisement et de s'en être désintéressé.
Certains jugeaient Glozel authentique et émettaient des hypothèses, sans pouvoir pour autant donner d'explications cohérentes : A. Van Gennep, ethnologue de l'université de Neufchâtel, S. Reinach, conservateur en chef du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, E. Espérandieu, conservateur des musées de Nîmes, C. Depéret et L. Mayet de la Faculté des sciences de Lyon, J. Loth, doyen de la Faculté de lettres de Rennes, le Pr Mendès-Corréa de l'université de Porto. L'académicien Camille Jullian se distinguait en supposant qu'il s'agissait à Glozel du "bric à brac" d'une sorcière gallo-romaine.
Parmi les adversaires les plus acharnés, on trouvait l'ingénieur Vayson de Pradennes (acheteur évincé des collections de Glozel), le Pr Capitan, M. Boulle, professeur au Museum d'histoire naturelle, le comte Begouen, professeur de préhistoire à l'université de Toulouse, R. Dussaud, épigraphiste (3) et conservateur au musée du Louvre, D. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies.
A la suite de ces avis partagés, des accusations de faux planant sur le site, la réunion d'une commission internationale fut décidée et acceptée par le Dr Morlet. Dans

(3) **Epigraphiste :** savant spécialisé dans l'art de lire et d'expliquer les inscriptions.



Les fouilles de Glozel en avril 1928. A gauche, le Dr Morlet.

le même temps, Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique, faisait ouvrir une instance de classement pour Glozel. Si le principe d'une commission internationale était unanimement admis, l'ironie du sort fit que les savants membres de cette commission furent choisis par des antiglozéliens notoires (Pr Capitan-comte Begouen).

Trois jours de fouilles exceptionnels, presse à l'appui, malgré un veto initial à la présence des journalistes, c'était de quoi alimenter les colonnes des chroniqueurs. D'autant plus qu'il y eut "l'incident Miss Garrod" : l'archéologue anglaise avait été surprise en train de faire des marques sur le front de fouilles. Devant la partialité, le président de la Commission démissionne. La presse se faisait déjà l'écho du triompe des glozéliens. Ces journées de fouilles, du 5 au 8 novembre 1927, aboutirent à un rapport, publié le 23 décembre, concluant à la non-ancienneté des objets fournis par le site. Cela inspira à Salomon Reinach la phrase suivante : *"Si la commission n'a pas bien travaillé, on a bien travaillé la commission."*
Un autre mémoire défavorable dit "rapport Champion", effectué sous la direction de MM. Capitan et Peyrony, fut remis au ministère. Le Dr Morlet eut beau réfuter point par point ces rapports inobjectifs, Glozel n'était plus entre ses mains et le classement restait sans suite...

Plainte contre X pour escroquerie

"Si l'affaire prit des dimensions hors série, cela tint dans une large mesure au fait que la découverte des tablettes portant des signes alphabétiques heurtait de plein fouet la thèse soutenue par un savant épigraphiste, René Dussaud, thèse qui venait d'être publiée sur les origines de l'écriture et selon laquelle celle-ci avait été l'œuvre des Phéniciens et transmise par eux en Occident."

Emile Fradin fut mis au banc des accusés comme faussaire dont les œuvres auraient abusé, en premier lieu, le Dr Morlet. Ses détracteurs étaient surtout Vayson de Pradennes et René Dussaud. Leurs articles parurent en 1927 dans le bulletin de la Société préhistorique française, dans la revue *Anthropologie,* dans le journal *Comoedia* du 30 septembre 1927. René Dussaud allait donc jusqu'à accuser Emile Fradin de faux, en se basant sur les dires de l'instituteur Clément. Celui-ci avait en effet donné une interview fracassante au journal *Le Matin*. Il déclarait avoir vu, à Glozel, le 9 juillet 1924, une brique qui n'était alors recouverte d'aucun signe et qui en portait sept mois plus tard, en février 1925 ! Les signes, précisait-il, étaient inspirés de ceux qui se trouvaient sur des objets qu'il avait montrés à Emile Fradin entre-temps. C'était faire fi de 40 témoins, dont Mlle Picandet, qui, eux, affirmaient avoir vu des objets gravés de signes dès mars 1924, lors des premières trouvailles.

René Dussaud fut assigné en diffamation en janvier 1928 et Emile Fradin fut défendu par Me Campinchi et Marc de Molènes.

Le 25 février 1928, la Société préhistorique française contre-attaquait sous l'égide de Me Maurice Garçon. Elle portait plainte contre X pour escroquerie. Le chef d'escroquerie était constitué par la somme de 4 F que la famille Fradin demandait à ceux qui venaient voir les "faux" déposés dans le "musée de Glozel" (une pièce de leur ferme). Une expertise était demandée qu'Emile Fradin acceptait. Aussitôt une perquisition avait lieu chez les Fradin ; le "musée" était saccagé pendant que la famille était isolée et même molestée. Des pièces étaient saisies. Le Dr Morlet s'indigna du procédé dans une lettre du 3 mars 1928, adressée au ministre. *"La plainte en escroquerie déposée par M. Regnault, au nom de la Société préhistorique française, et la perquisition qu'il a effectuée lui-même dès le lendemain ne sont que des prétextes à éviter cette expertise acceptée par M. Fradin, et lui en substituer une autre préparée et réalisée par les plaignants eux-mêmes. Pouvons-nous être assurés, dans ces conditions, que les objets venant du soi-disant musée de Glozel sont bien ceux que nous avons exhumés du champ de fouilles ? Aucun cachet n'a été apposé..."*

Le juge d'instruction de Moulins, quant à lui, confiait à M. Bayle, chef des services de l'Identité judiciaire, le soin d'établir un rapport d'expertise sur les objets saisis. Ce rapport dit "rapport Bayle" était accablant et concluait à la falsification des tablettes. Les arguments avancés par M. Bayle pour le prouver étaient les suivants : les tablettes contenaient des débris végétaux encore frais et des fibres de coton teintées à l'aniline. L'argument était faible, vu que les proportions en étaient infimes et que le défilé des curieux, incessant depuis la découverte avait pu les propager. Par ailleurs, les tablettes n'avaient pas été cuites, mais séchées. Elles auraient dû se désagréger dans le sol humide de Glozel comme elles le faisaient au contact de l'eau.

Et le Dr Morlet de rétroquer : *"Depéret et Bure ont établi scientifiquement que cette argile était imperméable ; le milieu enveloppant étant de même densité que les tablettes, il assurait leur conservation indéfinie, comme cela s'est produit pour les tablettes égéo-crétoises* (4) *qu'une simple pluie avait suffi à anéantir lorsqu'elles avaient été retirées du sol."* (5) *"Tout le problème de Glozel tient dans la détermination des cuissons. Si nos tablettes ont été cuites à plus de 500° et se sont ramollies au cours des millénaires en conservant leur couleur rougeâtre, leur authenticité est indiscutable."*

Le rapport Bayle ainsi réfuté point par

---

(4) **Civilisation égéo-crétoise :** première civilisation grecque en Crète et dans les îles voisines.

(5) Allusion aux fouilles de l'archéologue Sir Arthur Evans en Mésopotamie.

point par le Dr Morlet n'avait pas été achevé par son auteur. Celui-ci avait été assassiné le 16 septembre 1929 par un client mécontent d'une de ses expertises, qu'il avait jugée vénale. Le Dr Morlet, pour obtenir enfin une expertise loyale, entreprenait d'autres fouilles et hâtait la venue d'un comité de savants, en vue d'un examen collectif, validant de visu et par de nouvelles analyses l'authenticité du site "comme se rapportant au début de l'ère néolithique sans mélange d'objets postérieurs." Ces fouilles avaient lieu du 11 au 14 avril 1928 et certifiaient authentiques les nouvelles trouvailles.

Le 10 août 1930, *la Dépêche de Vichy* se demandait quand l'instruction serait close. Les défenseurs d'Emile Fradin gagnaient du temps. Ils savaient que le jugement de la Chambre d'accusation devait être rendu le 30 septembre et que le lendemain, le tribunal de Cusset entrerait en fonction ; or Glozel dépendait territorialement de l'arrondissement judiciaire de Cusset. Ainsi l'affaire ne relèverait plus de Moulins, milieu particulièrement antiglozélien, et le dossier serait entre les mains de magistrats non impliqués dans des polémiques locales.

Le 25 juin 1931, M. Antonin Besson, procureur de la république, rédigeait un réquisitoire de non-lieu, "aucun fait précis n'ayant pu être retenu à l'égard du prévenu."

"En requérant le non-lieu, je prenais le risque de passer pour un naïf. Une large partie de l'opinion prenait un malin plaisir à penser qu'un jeune paysan avait été capable de commettre une aussi savante supercherie et de berner ainsi les sommités de l'archéologie.

Je me suis souvent demandé comment des gens cultivés avaient pu se laisser entraîner par la passion au point de n'être plus maîtres de leur esprit critique en posant en postulat la culpabilité de Fradin." Ce fut en tout cas une lourde épreuve pour Emile Fradin qui fut injurié, calomnié et traité comme un escroc, c'est-à-dire comme un malfaiteur de droit commun. Le 30 juillet 1931, la Cour de Riom confirmait ce non-lieu et condamnait la Société préhistorique française à 1 F de dommages et intérêts.

Après six ans de tumulte, le nom de Glozel n'apparut plus dans les journaux. Le Dr Morlet continuait ses fouilles. En 1941, une nouvelle législation réglementait l'archéologie, la mettant sous le contrôle de l'Etat. Glozel allait s'endormir pour 30 ans.

Une "expertise" contestée

Lettre du Dr Morlet au Garde des Sceaux en date du 4 juin 1929 :

Monsieur le Ministre,

J'accuse M. Bayle :

d'avoir annoncé les résultats de ses expertises sept mois avant de les avoir réalisées ;

d'avoir divulgé un rapport qui, demandé par le Juge d'instruction de Moulin, eût dû rester secret ;

d'avoir passé sous silence la coloration rougeâtre des tablettes de Glozel pour prétendre qu'elles n'ont pas été cuites ;

de n'avoir tenu aucun compte d'une tablette surcuite qu'il doit posséder puisqu'elle a été saisie dans le Musée par la partie civile ;

d'avoir recours au tape-à-l'œil d'une série de photographies prises de 20" en 20", montrant l'effritement de l'argile des tablettes dans l'eau alors qu'il n'a pas contesté à un géologue — qui avait fait la même expérience sur une tablette assyrienne — "que la désagrégation rapide des briques dans l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques" ;

de n'avoir donné aucunes microphotographies de coupes minces, constituant seules des documents scientifiques ;

d'avoir présenté l'eau d'imbibition de nos tablettes comme de l'eau d'hydratation de l'argile ;

d'avoir mis les pièces de son expertise à la dispositon de tous les antiglozéliens, alors que les avocats de la famille Fradin n'ont pu en avoir la moindre connaissance ;

d'avoir laissé, avec désinvolture, des objets précieux, à lui confiés par la Justice, entre les mains d'un reporter qui était venu effectuer, seul, des expériences d'amateur ;

d'avoir, au sujet de la coloration rougeâtre de nos tablettes, fourni au géologue précité, comme terme de comparaison, un échantillon d'argile qu'il nomme plastique, c'est-à-dire prête pour la confection des tablettes, alors qu'en réalité il s'agit d'une tablette en partie anépigraphe, mais cuite comme les tablettes inscrites ;

d'avoir ainsi obtenu de ce géologue cette assertion erronée destinée à être répandue aussitôt dans la presse, que les tablettes saisies ne sont pas cuites ;

enfin d'avoir voulu, en attirant des savants de trop grande bonne foi dans son propre laboratoire, éviter à tout prix des contre-expertises qu'il redoute à juste titre.

Je mets M. Bayle au défi de montrer, comme il l'assure : que la terre de Glozel, chauffée "à 120 ° environ", "prendrait la teinte exacte des objets glozéliens."

J'affirme, au contraire, que cette argile, chauffée par moi à 150 ° pendant deux heures, n'a pas changé de coloration. Et j'en offre des échantillons à tous ceux qui voudraient refaire cette expérience.

Il est vraiment troublant de constater, Monsieur le Ministre, que si M. Bayle découvre dans ses tablettes de véritables herbiers, ni M. Söderman, professeur de Technique policière à la Faculté de droit de Stockholm, ni M. le Professeur Halle, directeur de la Section paléobotanique du musée d'Histoire naturelle de Suède, ni son assistant M. R. Florin, ni M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France, n'ont pu déceler le moindre débris moderne dans les tablettes à inscriptions qu'ils ont examinées. Au contraire, M. le Professeur Halle, M. Söderman et M. Bruet y ont trouvé des racines qui sont fossilisées (minéralisées), ***après avoir vécu à l'intérieur des tablettes.***

De plus, M. Bruet a démontré que les tablettes de Glozel, de cuisson moyenne, trouvées ramollies dans le sol, comme les tablettes égéennes et assyriennes, ont été cependant cuites à plus de 500 °.

Il a fallu simplement des milliers d'années pour que l'argile de ces briques récupère sa malléabilité première, tout en conservant sa coloration rougeâtre. Je défie à nouveau M. Bayle de reproduire expérimentalement ce phénomène.

Qu'il ait montré, aux reporters et à certains savants, des mousses, de l'avoine et des laines de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, cela ne fait évidemment aucun doute. Mais ces débris, végétaux et animaux, n'auraient pas pu persister dans les tablettes de Glozel s'ils avaient été inclus dans la pâte avant cuisson.

Enfin, si M. Bayle ne doit pas échapper aux contre-expertises, il est bien certain que les savants qui les effectueront seront toujours heureux de le voir assister à leurs expériences, dans leurs laboratoires.

M. Barthou, de l'Académie française, a dit un jour qu'il faut "être mort pour avoir raison" ; je pense néanmoins que M. le Garde des Sceaux nous préservera d'illustrer de notre exemple ce spirituel aphorisme.

Et dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, etc.

Dr A. Morlet

"Le bric à brac d'une sorcière gallo-romaine ?"

Mais que découvrit-on dans cette couche archéologique, caractérisée par l'argile jaune et kaolinique qui avait servi à la fabrication des tablettes ?

Essentiellement ce qui compose maintenant les collections du musée de Glozel et celle du Dr Morlet. Les 2 936 pièces conservées par Emile Fradin dans le musée attenant à sa maison sont des témoins primordiaux. A la réserve près que des objets sortis de leur couche originelle ne peuvent plus nous renseigner sur leurs dates d'utilisation et de fabrication.

La céramique est représentée par des poteries à masques figurant des yeux grands ouverts, dont les arcades sourcilières se rejoignent pour former un petit nez, par des briques portant des empreintes de mains et par des idoles bissexuées. Dans cette matière, les fameuses tablettes portant des signes alphabétiques sont bien sûr les pièces les plus énigmatiques. Ces signes ont des analogies avec les alphabets phénicien et grec pour une bonne moitié d'entre eux. Sur 280 caractères relevés, une quarantaine sont fréquemment utilisés. Bien des tentatives de traduction ont été proposées sans résultat. Afin de savoir s'il s'agissait d'un système cohérent, d'un langage, le "glozélien" a été soumis à l'ordinateur en 1977, en parallèle à 5 autres langues. L'alphabet a été vite éliminé en raison de la fréquence particulièrement grande de signes n'apparaissant qu'une seule fois. Une approche du "glozélien" comme syllabaire n'a pas été plus probante : on constatait la rareté de la répétition de séquences de signes. *"Les poèmes gravés sur les tables du champ des morts ne sont que des signes reproduits au*

LE CARBONE 14

La teneur en carbone des êtres vivants est toujours en équilibre avec celle de l'atmosphère. Le carbone 14 est radioactif et est fabriqué par des rayons cosmiques très lointains. Lorsqu'un être vivant, un organisme meurt, les échanges de carbone cessent (respiration-photosynthèse). Le carbone 14 décroît alors selon la loi de désintégration des éléments radioactifs soit une diminution de moitié tous les 5 570 ans.

La méthode de datation consiste à rechercher le reste de C 14 dans la matière organique concernée (ossements, bois...) et à en déduire l'ancienneté.

LA THERMOLUMINESCENCE

Des éléments radiocatifs (uranium-thorium-potassium 40) sont intimement mêlés aux minéraux des roches et des sols et par conséquent aux céramiques. Ces éléments leur font subir une irradiation permanente. Cette énergie est stockée dans les cristaux au niveau des imperfections du réseau des atomes et des impuretés qui forment des "pièges" à électrons. Pour arracher ces électrons à leurs "pièges" il faut de la chaleur. Ainsi, lorsque la céramique est cuite au moment da sa fabrication, les "pièges" s'ouvrent et l'énergie est libérée, retombant à zéro. Mais l'émission de radioactivité reprend et augmente avec le temps. La thermoluminescence a pour but de mesurer cette énergie stockée depuis la cuisson. En cuisant à nouveau un prélèvement effectué sur une céramique, on peut enregistrer la radioactivité qui s'en dégage en mesurant l'émission de lumière due à la libération de l'énergie accumulée depuis fabrication. La courbe de thermoluminescence obtenue est d'autant plus importante que la céramique a été cuite depuis longtemps. Cette méthode permet de vérifier l'authenticité d'une pièce. Les problèmes de datation, en revanche, font appel à des procédés complexes et nécessitent le dosage des éléments radioactifs présents dans la céramique et dans le sol avec lequel elle a été en contact.

hasard par un sous-préfet aux champs illettré", tel est le verdict de l'investigation moderne. Les recherches d'un éminent épigraphiste anglais, B. Isserlin, n'ont pas davantage conclu à l'existence d'un langage : *"Notre étude préliminaire ne nous a pas permis d'approcher de la solution ni même de décider si tous les signes de Glozel sont réellement alphabétiques, ou s'ils sont syllabiques, idéographiques ou numéraux. Il est impossible de proposer des lectures intelligibles ou d'identifier le langage, s'il existe, dans lequel les textes auraient pu être écrits."*

L'hypothèse de Camille Jullian qualifiant ces trouvailles de "bric à brac d'une sorcière gallo-romaine" reste donc séduisante... Si ces textes servaient à des pratiques de magie, peu importait qu'ils soient compréhensibles.

Glozel a également fourni de nombreux objets en os. Des harpons, copiant maladroitement des types plus anciens, semblent n'avoir pu être employés fonctionnellement. Des pendeloques, des colliers, des poignards, des plaques, ornées de représentations animales, portent parfois des inscriptions glozéliennes. S'ajoutent aussi de nombreux objets en pierre taillée, des galets gravés, et enfin des ossements humains et animaux.

Le plus étonnant dans ces trouvailles est l'absence de certains objets. De façon générale, en effet, pour chaque époque, pour chaque niveau d'occupation, des fouilles effectuées stratigraphiquement révèlent un certain type de mobilier, de matériel dit "d'accompagnement", commun aux différents sites d'une région donnée. Ce mobilier confirme le plus souvent la situation chronologique du niveau de fouilles concerné. Or, ce n'est pas le cas à Glozel. Même en l'absence de relevés stratigraphiques, les collections ne fournissent aucune trace de métal, de monnaies ou de tessons gallo-romains.

La fosse ovalaire découverte par Emile Fradin suscita elle aussi des interprétations diverses. Certains pensaient que le site était une nécropole sacrée, d'où le nom de "champ des morts" donné au champ Duranthon. Glozel aurait été un champ sacré d'ensevelissement et les galets gravés auraient été destinés aux morts et placés à côté de leurs restes. En fait, peu de squelettes complets ont été retrouvés sur le site et les ossements épars laissent perplexe sur les modes d'ensevelissement pratiqués. Il pouvait s'agir d'incinération (certains vases étant interprétés comme des urnes et la fosse comme un four), ou de décomposition à l'air libre. D'autres estimaient que cette fosse avait servi de four de verrier. En fait la question demeurait ouverte.

Les fouilles sont réouvertes

Comment aujourd'hui pourrait-on se faire une opinion sur des fouilles, vieilles d'un demi-siècle, effectuées dans d'aussi mauvaises conditions (accès de la presse, des curieux, circulation des trouvailles de main en main...) ! Tout site fouillé est irrémédiablement détruit. Or, si un rapport de fouilles nous est bien parvenu, il ne permet pas une bonne reconstitution du site, car il n'a pas utilisé les relevés




Le "Musée" de Glozel : une pièce de la ferme Fradin où étaient entassés d'étonnants témoignages du néolithique.

minutieux et les méthodes sophistiquées dont l'archéologie s'est enrichie depuis cinquante ans. On ne peut pas non plus se fier aux interprétations de l'époque.

Au problème posé de l'absence de techniques précises s'ajoute celui de la singularité du site qui ne peut être comparé à aucun autre. L'archéologue le plus compétent sera donc amené à entreprendre de nouvelles fouilles sur un site analogue ou sur les portions de Glozel encore vierges, au moyen de procédés contemporains.

En 1974-75, l'intérêt de savants étrangers pour ce site ramène le nom de Glozel à l'ordre du jour de l'archéologie. Le professeur Vagn Mejdhal, directeur du Département des recherches du laboratoire de Ris (Danemark), et le Dr Mac Kerell, directeur du Laboratoire de recherche du musée des antiquités écossaises à Edimbourg, effectuent des datations par thermoluminescence *(voir encadré page 19)* sur une tablette gravée et un vase à inscriptions, mis au jour sur le site même, par leurs soins. MM. Henri François et Guy Portal, du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses, parviennent aux mêmes résultats que leurs confrères en datant des objets de 700 avant J.-C. à 100 après J.-C.. Certains os gravés du musée de Glozel sont situés chronologiquement par le procédé du carbone 14 *(voir encadré page 19)* au paléolithique supérieur.

On ne peut pour autant étendre ces conclusions à l'ensemble du site ou des collections. Toujours est-il que ces objets-là sont authentiques. En 1975, 150 savants du monde entier, réunis en symposium à Oxford, examinent les datations par thermoluminescence et reconnaissent l'authenticité et l'intérêt des collections de Glozel. En 1978, se crée une association pour la sauvergarde et la protection de ces collections. En 1982, elle obtient du ministère de la Culture que des fouilles soient réouvertes dans un site voisin qui avait fourni des objets analogues.

Il est en effet temps de comprendre, à l'aide d'éléments nouveaux et en espérant que toutes les passions soient apaisées, l'énigme de Glozel.

Sylvie Fournet



LE BRACONNAGE EN SOLOGNE
au siècle dernier

En 1854, 30 000 braconniers sont traduits en justice. Cette année-là, on juge à Romorantin (Loir-et-Cher) 115 affaires de braconnage, pour 240 affaires au total. La même année, à Toulouse, sur 50 procès, un seul concerne le braconnage, à Rouen et à Amiens un pour 40 et dans l'Est, à Saverne, Hagueneau et Sarreguemines un pour 25.

En 1859, sur 288 délits jugés à Romorantin, 191 sont des délits de chasse. La délinquance atteint, en Sologne son apogée vers 1905, année où 280 braconniers sont déférés devant les tribunaux. Au total, plus de 6 000 infractions seront sanctionnées dans la deuxième moitié du XIXe siècle ! Comment expliquer une telle inflation du braconnage ? Dans ce pays de landes, de forêts parsemées d'étangs, le sol caillouteux ne permet qu'une agriculture médiocre.

Tous les documents du XVIIIe siècle nous peignent la misère physiologique du paysan solognot. Sur sa table, ''du pain de blé, du miel, des champignons et des châtaignes'' constituaient son menu quotidien. Nulle part, il n'est fait mention de gibier. Et, pourtant, au moins une fois par semaine, un lapin devait cuire à petit feu dans la casse de la cheminée. Le gibier est une des principales ressources de la région. Il y a même parfois pléthore.



Le braconnier et le gendarme : rira bien qui rira le dernier !

En Sologne, chasse pour tous dès le XIIIe siècle !

Dès 1287, les habitants de Millançay et de Villeherviers se plaignent des dégâts commis dans les cultures par le gibier des garennes seigneuriales. Ces garennes ouvertes (réserves seigneuriales de gibier) englobent aussi bien des forêts que des étangs. Le gibier y est roi et comme la chasse est privilège du seigneur les délits de braconnages commis par les paysans sont passibles d'amendes.

A la suite de nombreuses plaintes, les habitants de la Châtellenie de Blois obtiennent de la comtesse Jeanne de Châtillon, en l'an 1288, la suppression de toutes les garennes dans les paroisses voisines des forêts de Russy et Boulogne. Par une faveur exceptionnelle dont on ne trouve l'équivalent à cette époque nulle part ailleurs dans le royaume, la comtesse accorde aux tenanciers ''le droit de chasser à tous gibiers et à tous engins'', de jour comme de nuit.

Ce privilège est confirmé par le roi Philippe le Bel, bien qu'il soit en contradiction avec les ordonnances royales qui interdisent au peuple la chasse aux filets et la chasse de nuit. En 1299, Hugues de Châtillon accorde les mêmes privilèges aux habitants de la Châtellenie de Romorantin et à ceux de Millançay, qui sont également exposés aux méfaits du gibier de la forêt de Bruadan.

Lorsqu'en 1396, une ordonnance du roi Charles VI enlève le droit de chasse à toute personne non noble, faisant exception pour les gens d'église et les bourgeois vivant de leurs rentes, les roturiers solognots ne se sentent pas concernés et font confirmer leurs droits.

Le braconnier n'a pas toujours été ce chasseur clandestin que l'on connaît. A l'origine valet de chasse au service du seigneur (qui seul chassait), le braconnier dressait et soignait les braques ou bracons, chiens de chasse. Plus tard seulement, ce mot a fini par désigner celui qui chasse sans le consentement du propriétaire, sans permis et le plus souvent sans chien !

Le roi Louis XI aime à forcer le loup, le cerf et le sanglier, en Touraine et dans le Blésois, et voudrait bien réserver la chasse à son seul profit. Il a déjà fait ''brûler par toute l'Isle-de-France tous les rets et pièges et nul n'en fut épargné, noble ni vilain, ni réserve appartenant aux princes.'' La liberté de chasser est totalement supprimée par François 1er qui chasse souvent entre la Loire et le Cher. Mais après deux siècles et demi de chasse royale en Sologne, les grands animaux ont quasiment disparu et le roi est obligé de repeupler ses forêts avant de pouvoir y chasser. Jaloux de ses prérogatives comme ses prédécesseurs, il organise la répression. Tout un assortiment de peines frappe le braconnier, de la simple amende au ''dernier supplice'' en passant par le fouet et les galères.

Les ordonnances répressives se succèdent et si Henri IV fait une exception en accordant privilège de chasse aux religieux de Notre-Dame-du-Lieu, le peuple se voit toujours interdit de chasse et le roi déclare en outre le cerf gibier royal, s'en réservant exclusivement la chasse par tout le royaume.

Louis XIV supprime la peine de mort pour braconnage, mais l'ordonnance de 1669 prévoit de lourdes peines contre

le braconnier. Le pays de Sologne est soumis au régime particulièrement tyrannique des capitaineries, qui régit les domaines royaux et ceux des princes de sang, en l'occurence les ducs d'Orléans.

1789 marque un tournant dans l'histoire de la chasse puisqu'enfin sont abolis les privilèges de la noblesse : le droit de chasse qui sous l'Ancien Régime était un droit personnel, devient un attribut de la propriété foncière. En Sologne, les biens communaux qui grâce à la pâture gratuite et au glanage, permettaient à un petit peuple sans terre de survivre doivent être partagés. Seuls les riches propriétaires peuvent les acquérir. Faible compensation, les exploitants non propriétaires obtiennent le droit de détruire le gibier qui détruit leurs récoltes. Il ne s'agit pas d'un droit de chasse. Le texte autorise seulement les fermiers à "repousser les bêtes fauves à l'aide d'armes à feu."

Dans la fièvre révolutionnaire, l'Assemblée constituante ne réglemente pas l'exercice de la chasse. On assiste donc, dès le mois d'août 89 à une orgie de braconnage, sans précédent. Les forêts sont mises à sac et ce n'est pas la timide loi de 1791 qui peut améliorer les choses en se contentant de déléguer au directoire des départements le soin de fixer les dates d'ouverture de la chasse légale.

"La bruyère où se cendrouillaient les perdrix grises..."

Jusqu'en 1830, c'est la chasse familiale qui domine en Sologne. Dans ses souvenirs d'enfance, Georges Martin évoque les relations entre propriétaires et fermiers vers 1850 :

"Je me souviens que dans mon enfance, les propriétaires chassaient eux-mêmes sur leurs terres, autorisant assez fréquemment leurs fermiers à détruire lapins et sangliers, et même à tuer un lièvre au besoin.

C'est ainsi que mon père et moi, avons eu le plus souvent des fermiers qui, avec notre autorisation, prenaient un permis de chasse, afin de nous aider à la destruction des garennes. Bon nombre de propriétaires voisins, agissant de même, le lapin n'occasionnait pas de sérieux dégâts dans les cultures à l'époque dont je parle.

Le fermier se régalait d'un lapin de garenne le dimanche quand il avait un ami à déjeuner, et puis il en vendait quelques-uns pour se couvrir de son permis de chasse, de son plomb, de sa poudre.

Il tirait les oreilles au vacher et au porcher lorsqu'ils prenaient les œufs de perdrix pour les gober, et lorsque la bergère apportait un levraut pris dans les champs, la maîtresse lui fendait l'oreille en V avec ses ciseaux, avant de le lâcher dans le pré de la ferme, et quand on le tuait deux ou trois mois plus tard, on était content de reconnaître la marque faite par la maîtresse.

Le fermier tenait à conserver le gibier contre lequel il avait la possibilité de se défendre, et par lequel il ne se laissait pas envahir pour n'avoir pas à en souffrir dans ses récoltes.

Lorsqu'on avait besoin d'un lièvre, d'un lapin de garenne ou de perdrix, l'on écrivait au Maître d'aller faire un tour de chasse le dimanche, et de vous envoyer à Blois, à Orléans ou à Paris ce qu'il pourrait tuer, ce qu'il faisait toujours avec plaisir.

Travaillant toute la semaine dans les champs, il connaissait bien le climat où il trouverait un lièvre à tirer au déboulé, la genêtière préférée par les perdrix rouges, et la bruyère où se cendrouillaient les perdrix grises.

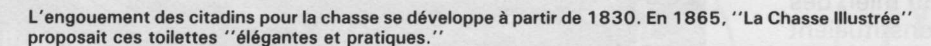
Le gibier était en quelque sorte à moitié entre propriétaire et fermier ; il n'y avait pas de convention écrite dans le bail, mais cela résultait d'une bonne entente entre les deux."

Cette situation idyllique se prolongera dans quelques propriétés jusque vers 1875. Mais dès 1830, on constate en Sologne les premiers effets pernicieux de l'engouement des citadins pour la chasse.

Sénateurs, députés, banquiers, commerçants, industriels et rentiers parisiens se font concurrence pour louer des territoires dans le Romorantinais. Les propriétaires se laissent tenter car ils ont là l'occasion de tripler ou de quintupler les maigres revenus de leurs fermages. La ligne de chemin de fer d'Orléans, achevée en 1843, contribue à faire déferler sur la Sologne la vogue de la chasse-loisir. L'élevage intensif du gibier se répand et les conflits entre les fermiers et les locataires de chasse se multiplient, favorisés par l'absence de réglementation sur la chasse. La pres-



Braconnier solognot au 19e siècle (dessin de Grenier, 1840).



L'engouement des citadins pour la chasse se développe à partir de 1830. En 1865, "La Chasse Illustrée" proposait ces toilettes "élégantes et pratiques."



sion des propriétaires pousse M. Martin, Garde des Sceaux, sous la Monarchie de Juillet, à promulguer une loi pour faire cesser tous les abus.

Cette loi du 3 mai 1844 mérite qu'on s'y attarde puisqu'elle sous-tend encore la législation actuelle. Elle réaffirme le lien du droit de chasse à la propriété foncière et permet même au propriétaire d'un terrain entièrement clos de chasser en tous temps sans permis. C'est avant tout une loi de police qui organise la répression. Pour le fermier, elle est en recul sur le droit acquis en 1790 : elle institue un permis de chasse dont le montant s'élève à 25 F. Or, l'ancien port d'arme était de 15 F. Cette somme de 25 F correspond au salaire mensuel d'un ouvrier agricole en 1850 et cela décourage fermiers et salariés. Le braconnier qui, souvent, n'a pu payer son permis, ne pourra plus l'obtenir, après une condamnation. N'est-ce pas encourager le braconnage ? D'autre part, cette loi laisse une grande liberté d'action aux préfets et conseillers généraux. Dès lors des problèmes de coordination se posent entre des départements qui n'ont pas les mêmes réglementations (le problème se corse lorsqu'une même propriété empiète sur deux départements). Les fermiers se plaignent de la destruction de leurs récoltes par le gibier à laquelle il ne peuvent s'opposer sans enfreindre la loi. Les propriétaires chasseurs sont trop heureux de jouir seuls de leurs privilèges retrouvés et de faire nourrir le gibier à peu de frais sur le terrain d'autrui. Le gibier quant à lui saura profiter des travaux d'assainissement réalisés sous le Second Empire.



''L'amour est u
vrai braconnie
Ses fusils ne for
point de bru
Il chasse de jou
comme de nuit.
Charles Fusée d
Voiseno
(gravure d
Morlanc

En tournée pour la répression du braconnage

Au début du XIXe siècle, la répression du braconnage incombe avant tout aux gendarmes. Ils dressent dans l'arrondissement de Romorantin plus de procès verbaux que les gardes privés et gardes champêtres réunis dont l'activité se réduit à faire respecter les dates d'ouverture et le permis de port d'armes. Après 1844, la justice considère comme inattaquable un procès verbal dressé par deux gendarmes.

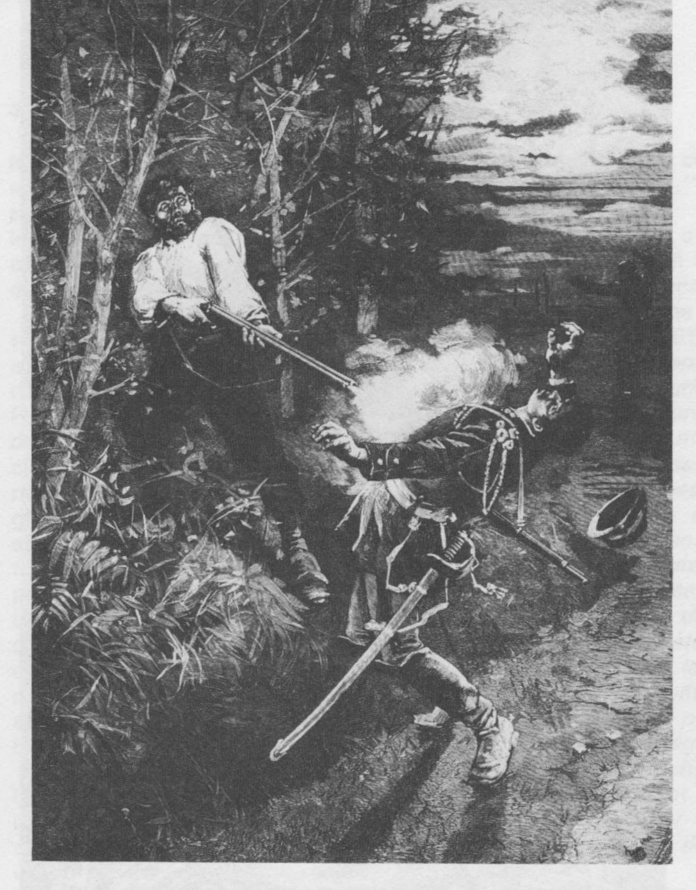
La surveillance des campagnes n'est pas chose facile. Ne disait-on pas que ''si les gendarmes passent aujourd'hui, on ne les reverra pas avant quinze jours ?'' Ce qui donnait le temps aux braconniers d'agir ! Six brigades seulement se répartissent la surveillance de l'arrondissement de Romorantin. Chacune d'elles a la charge de sept communes. Travail considérable, vu les moyens de locomotion et l'état du réseau routier. Les effectifs semblent insuffisants.

Dans une lettre au sous-préfet, le maire de Saint-Viâtre réclame en 1885, l'installation définitive d'une brigade dans sa commune.

''La commune était littéralement envahie par quantité de vagabonds qui, sachant qu'ils ne rencontreraient aucun

''La ligne d'Orléans.'' Cette gravure illustre bien la fièvre des départs pour la Sologne giboyeuse, vers 1875.





Le braconnage vu sous un jour dramatique. On n'enregistrait qu'exceptionnellement (heureusement !) de telles issues, en dépit des appels à la "fermeté" lancés par la "Société centrale des chasseurs." *(Dessin d'Emile Bogaert)*

obstacle en passant par Saint-Viâtre venaient ici de préférence. Les braconniers des communes voisines nous accordaient aussi leur préférence et venaient s'installer dans notre commune quelquefois pendant plusieurs semaines.''

Il n'obtiendra cependant pas satisfaction.

Une brigade provisoire établie à Theillay en 1845 verbalise à tour de bras pour justifier le maintien définitif du poste de gendarmerie.

''Messieurs les Gardes, tirez les premiers''

Les gardes champêtres, plus intégrés à la vie du village sont plus réservés dans leur action. Pourtant leur notation dépend de leur zèle, le Conseil général le leur rappelle fréquemment. A Dhuizon, en 1815, un garde champêtre est destitué pour les raisons suivantes : ''Ne veille depuis longtemps, ni à la conservation des propriétés, ni à celle des récoltes. Au lieu de s'occuper de la police des cabarets, il en tient publiquement un dans la commune. Au mépris des arrêtés de M. le Préfet qui défend à nos gardes champêtres de faire usage de leurs fusils et même leur interdisant le port de tout autre arme qu'une hallebarde, il ne sort jamais sans avoir sur lui un sabre ou un fusil. Au lieu de faire exécuter dans la commune les lois et ordonnances relatives au port d'arme et à la chasse, il les viole lui-même journellement en chassant publiquement avec les braconniers et accompagné de chiens courants. Enfin, s'étant montré pendant les trois mois de l'inter-règne (Les Cents Jours napoléoniens en 1815) un des plus fougueux ennemis de l'autorité légitime, le gouvernement actuel ne peut, ni ne doit compter sur lui.''

Au XIX[e] siècle, selon l'étendue des communes, un garde champêtre s'occupe de une, deux ou trois localités, ce qui ne va pas sans poser de problème. Les soldes ne sont pas très élevées. Elles varient de 100 à 400 F par an. Le garde champêtre à qui l'on attribue les communes de Pierrefite et Souesmes ne veut pas exercer sur cette dernière qui ne le paie pas. Le maire lui répond que ''si elle ne lui donne pas un sou c'est qu'il est complètement inutile.'' Ainsi Barbou à Dhuizon dresse 4 procès-verbaux, Leroy à Montrieux verbalise 4 fois en 1845. Souchet à Gièvre arrive en tête des gardes champêtres dévoués avec 7 procès en un an en 1860 !

A partir de 1865 les chiffres basculent. La répression est prise en main par les gardes particuliers. Les propriétaires qui jugent la loi de 1844 inefficace se regroupent contre le braconnage en ''Sociétés de chasseurs''. Ils recrutent des gardes particuliers qu'ils font assermenter. ''La Société centrale des chasseurs pour la répression du braconnage'' organise même en 1881 le concours du meilleur projet de loi anti-braconnage. Elle verse également des primes substantielles aux gardes qui surprennent des braconniers. (10 F pour un procès-verbal de jour ; 20 F pour un procès-verbal de nuit). Elle promet des secours aux gardes et aux gendarmes blessés en ''opérations'' et les incite à la plus grande fermeté : ''Gar-

Chasse en temps de neige, sur terrain d'autrui : l'addition pouvait être lourde *(Dessin d'Emile Bogaert).*

TECHNIQUES EMPLOYEES PAR LE BRACONNIER AU XIXᵉ SIECLE

Moyens de braconnage	Pourcentage
Chasse au fusil	65 %
Collets	23 %
Furets et bourses	5 %
Pièges	3 %
Détention engins prohibés	1 %
Pioches, bêches, bâtons	1 %
Détentions engins prohibés hors domicile, gluaux, colportage gibier, pièges à feu, filets, cages (chanterelles), arme prohibée quelconque	1 %
Total	100 %

Détail du braconnage au fusil (XIXᵉ siècle)

Chasse sans permis (et la plupart du temps sur la propriété d'autrui ou en temps prohibé).	66,5 %
Chasse en temps prohibé (avec permis)	32,5 %
Chasse en propriété d'autrui (avec permis et en période légale)	1,0 %

des n'hésitez pas, tirez les premiers." Dans les riches propriétés de Sologne qui comptent plusieurs gardes de grandes parties de "western nocturne" troublent la tranquillité des campagnes...

La partie de chasse du pauvre

Plus des trois-quarts des braconniers sont des paysans, parmi eux la moitié est des ouvriers agricoles. Les deux-tiers d'entre eux ont une famille à charge et un homme marié sur cinq a été pris au moins une fois en flagrant délit de braconnage. La nécessité poussent les journaliers, qui chôment 4 mois par an, à braconner pour survivre.

Contrairement à toute attente, le moyen de braconnage utilisé n'est pas le piège, ni le filet, ni les bourses, encore moins les gluaux, mais le fusil (65 % des délits recensés). Le collet vient loin derrière avec 23 %. Le piège et autres procédés sont des moyens de "bricolins", dérisoires qui visent, non pas un commerce systématique mais un appoint alimentaire occasionnel. On note une recrudescense, pendant les jours gras de février où il est de tradition de mettre de la viande sur la table. Le commerce du gibier de braconnage augmente à la fin du XIXᵉ siècle grâce aux "panneaux", longs filets d'une centaine de mètres qui permettent de rabattre dans leurs mailles jusqu'à cinquante pièces d'un coup !

Certains braconniers jouent aux "redresseurs" de torts. Traditionnellement, le Solognot participe peu à la vie politique (l'abstentionnisme dans l'arrondissement de Romorantin aux élections de 1857 est de 48 %) et il élit des bourgeois propriétaires à la tête des municipalités. En contre partie, il éprouve un plaisir tout particulier à braconner sur leurs propriétés. Ce n'est pas un hasard si les deux grosses propriétés de Sologne sont les plus atteintes par ce "fléau" : celle du marquis de Durfort à la Ferté Saint-Cyr et celle du sieur Goffart à Nouan. Leur superficie est supérieure à 1 000 hectares. A partir de 1860 plusieurs gardes particuliers assurent la surveillance de chacune d'elles sans faire baisser pour autant le nombre de clandestins de la chasse ! A Romorantin de 1825 à 1875, deux femmes seulement sont arrêtées pour délit de chasse, l'une est une veuve de 48 ans, récidiviste. Elle injurie le magistrat et accuse publiquement le garde de ne pas l'avoir trouvée en flagrant délit et assure être allée chercher de la bruyère. L'autre, Camus Marguerite, est marchande de balais et de charbon à Lanthenay, elle est surprise visitant 12 collets.

En 1863, une enfant de 13 ans, Léonie Figère, bergère chez son père à Saint-Viâtre est surprise par les gendarmes au moment où elle pose une série de collets.

Si les Solognotes braconnent peu, elles aident les hommes au transport du gibier. Par contre, elles se rendent "coupables" de vol de bois, de ramassage de feuilles, enlèvement d'herbes, de fougères, abattage d'arbres...



ET LA PÊCHE ?

La pêche se rattache au braconnage par extension, par la similitude des méthodes et des engins de capture.

Dans l'arrondissement de Romorantin, nous avons compté de 1825 à 1875, 260 délits de pêche, ce qui est négligeable à côté des 3 327 délits de chasse. Il est vrai que la prise des poissons dans les étangs n'est pas considérée comme un délit de pêche mais comme un vol au même titre que la capture des faisans dans les volières. Presque tous les délits de pêche recensés se situent sur la Sauldre et le Cher, très peu sur le Beuvron. Les villages de Villefranche, Chatres, Saint-Julien, Mennetou, Selles, Romorantin et Saint-Loup sont les lieux de prédilection de ce genre de braconniers. Tout comme pour la chasse, ils font l'objet d'un procès-verbal dressé soit par les gendarmes, les gardes forestiers ou les gardes pêche.

L'emploi des engins prohibés pendant la période de la pêche est bien plus fréquent que la pêche hors-saison. Les braconniers pêchent souvent avec une ligne dormante qui n'a pas la dimension voulue ou avec un épervier (prohibé) ou avec des filets qui n'ont que rarement la dimension requise. D'autres encore pêchent à la main.

L'alibi favori des délinquants est bien sûr "la baignade." Peu de journaliers se livrent à la pêche, mais en revanche les artisans et vignerons y sont nombreux. La pêche en groupe est fréquente. L'amende encourue assez importante au début du XIXᵉ siècle (50 F) descend vers 1844 à 20 F en ce qui concerne l'emploi des engins prohibés et même à 10 F, voire 5 F en 1847.

POUR EN SAVOIR PLUS

Maricke et Pierre Aucante ont publié aux éditions Aubier :
Les braconniers : mille ans de chasse clandestine.
Pour le commander voir *"La librairie de Gavroche."*

Ces délits, sanctionnés par une amende variable sont pour la plupart saisonniers. Les trois-quarts se répartissent de mai à septembre.

Les habitués du tribunal de Romorantin

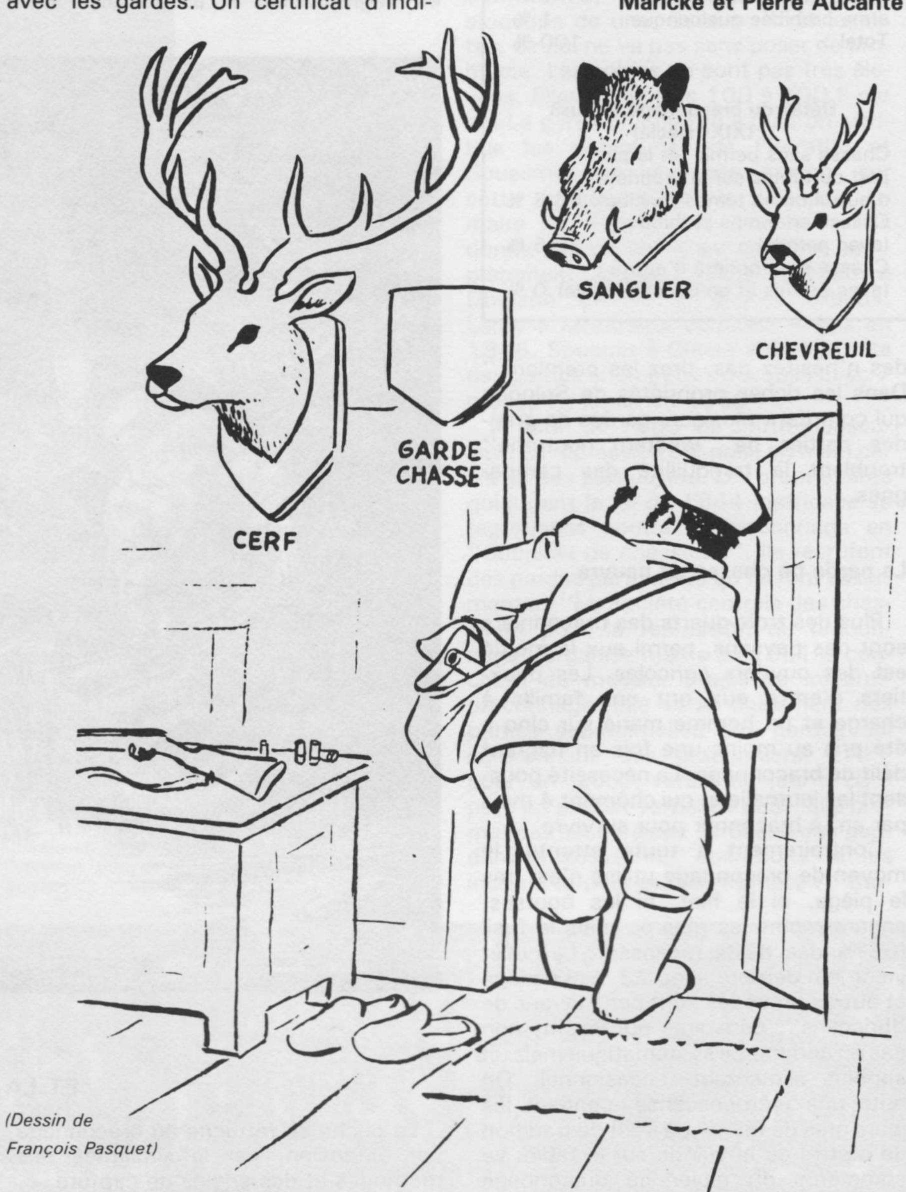
Comme dans la plupart des régions de France, les braconniers de l'arrondissement de Romorantin en Loir-et-Cher se voyaient sanctionnner devant la justice de la peine minimale fixée par la loi. Jusqu'à la fin du siècle dernier le délinquant doit acquitter une amende de 16 F pour chasse sans permis et de 50 F pour chasse avec engins interdits. Le juge prononce des peines allant de deux jours à trois mois de prison, en cas de récidive seulement. En revanche, le vol, le vagabondage, la mendicité entraînent presque à chaque cas la prison ferme. Le délit de chasse est donc le moins taxé de tous. Le casier judiciaire de certains braconniers est néanmoins impressionnant. Le "célèbre" Théophile Roullet a été condamné 16 fois de 1863 à 1873. Le montant total de ses amendes est fabuleux. Journalier, jamais il n'aurait pu payer tout ! Chaque hiver, comme beaucoup de vagagonds il se laisse "mettre la main au collet" par les gendarmes pour purger au chaud, à la prison de Blois, toutes les condamnations de l'année !

Les arguments invoqués par les inculpés ne manquent pas de saveur. Parmi les délinquants 11 % nient systématiquement les faits. Leurs alibis sont divers : "Je ne chassais pas, je venais de mener ma jument aux champs", "en me promenant j'allais voir mon blé, le gendarme m'a vu de loin et je me suis sauvé dans une sapinière pour l'attendre. Le gendarme m'a dit — Vous chassez ? — Non ! Alors il m'a pris au collet comme un malfaiteur, m'a fouillé et même qu'il a déboutonné mon pantalon." Certaines excuses sont fantaisistes : "J'ai trouvé des collets et par inadvertance, je les avais mis dans ma poche, je ne comptais pas en faire usage." L'explication la plus fréquente est celle-ci : "Je chassais un nuisible" (le loup a généralement bon dos) ou de temps à autre le braconnier évoque le corbeau. La soupe de corbeau, en effet était très appréciée en Sologne !

Du point de vue de l'agriculteur, dont les cultures sont dévastées, mettre un lièvre ou un lapin hors d'état de nuire représente un acte de légitime défense en même temps qu'une bonne affaire. Le braconnier n'a aucune mauvaise conscience. En tout état de cause, prêt à la récidive, il redoublera de prudence avec les gardes. Un certificat d'indigence signé du maire de la commune le délivrera du souci des amendes à payer.

Le Solognot du XIXe siècle vit de ce qui l'entoure. Et quand le plaisir s'en mêle... Maurice Genevoix, dans *Raboliot*, écrit *"Est-ce que les hommes sont maîtres de cet instinct qui les pousse vers la chasse, fils d'une terre giboyeuse où craillent le soir les faisans qui se branchent, où se rappellent les perdrix dans les charmes, où les lapins par bandes sortent des bois à l'assaut des récoltes."*

Maricke et Pierre Aucante



(Dessin de François Pasquet)

Une vue de l'oppidum des Castels, à Nages. Un peu d'imagination suffit pour évoquer l'activité du quartier, voici vingt siècles. *(Photo M. Py)*

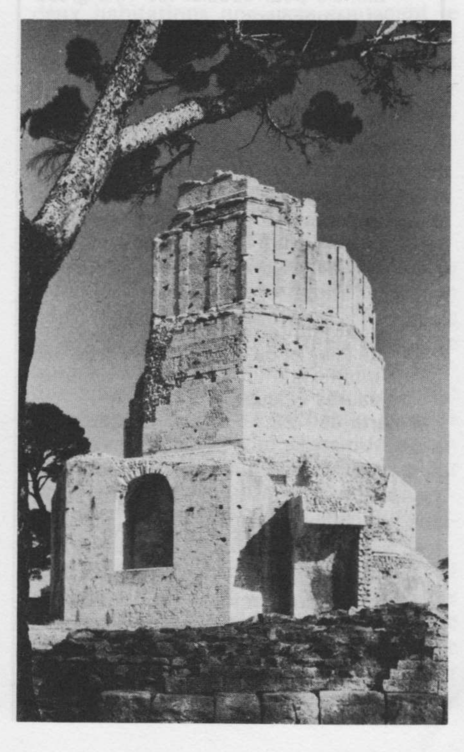
LA VIE DES CAMPAGNES NIMOISES DANS L'ANTIQUITE

IIIe siècle av./Ier siècle apr. J.C.

L'archéologie s'est préoccupée de façon exclusive des monuments anciens et des témoins les plus nobles de la civilisation urbaine. C'est particulièrement vrai à Nîmes, la ''Rome française'' des dépliants touristiques. Un certain engouement pour les antiquités permit de conserver et de mettre en valeur la Maison carrée, temple édifié sur le forum à la gloire des petits-fils de l'empereur Auguste (63 av. J.C./14 apr. J.C.), l'amphithéâtre où combattaient les gladiateurs, le temple de Diane qui fut en fait une bibliothèque, intégrée dans un sanctuaire situé autour de la source de la Fontaine ; et la Porte d'Arles, surmontée d'une inscription rapportant qu'Auguste lui-même donna à la cité, en l'an 15 avant notre ère, son rempart long de 6 km. Quant aux campagnes, elles n'ont longtemps intéressé l'archéologue que dans la mesure où elles conservaient des vestiges comparables à ceux des villes : inscriptions portées sur les bornes qui jalonnaient les voies romaines ou sur les stèles funéraires des nécropoles rurales, thermes et mosaïques qui recomposaient, au cœur de grandes propriétés, un décor et un mode de vie urbains, aqueducs généralement accompagnés d'ingénieux ouvrages d'art pour apporter à la ville, souvent de fort loin, l'eau nécessaire à l'alimentation de ses fontaines et au nettoyage de ses égouts. Près de Nîmes, le Pont du Gard est certainement le plus prestigieux de ces vestiges d'aqueduc. Il traversait la campagne depuis Uzès, sur près de 50 km.

Mais on se livre aujourd'hui à une lecture différente de ces monuments et de leur décor. Ceux-ci ne sont plus vus comme l'expression d'une culture classique et supérieure ; ils sont plutôt la marque concrète de l'impérialisme conquérant de Rome, qui manifeste par eux sa puissance devant les peuples vaincus et propose aux élites locales de s'intégrer à son système en leur accordant la citoyenneté romaine.

La Tour Magne, à cet égard, est très significative. Cette tour-trophée placée au plus haut de l'enceinte romaine de Nîmes a recouvert une tour celte déjà haute de 17 m : les Romains n'ont fait que réutili-



La Tour Magne, au point le plus haut de l'enceinte nîmoise *(Photo musée de Nîmes).*

Vestiges d'une tour du rempart augustéen devant l'amphithéâtre de Nîmes *(Photo musée de Nîmes).*

ser l'édifice créé par les Gaulois, même si ensuite il a symbolisé leur domination.

LA NÎMES ROMAINE

En 125 av. J.C.
☐ Conquête romaine de la Gaule méridionale pour écouler les vins grecs et campaniens

117 av. J.C.
☐ Fondation de la colonie de Narbonne.

Vers le début du Ier siècle av. J.C.
☐ Le nom de Nîmes et celui des Nîmois apparaissent pour la première fois sur des monnaies à légende grecque, imitées de celles de Marseille : Nemau(sos) et Namasat(es). Nom tiré de Nemausus, divinité locale.

Vers - 46, - 42
☐ Nîmes reçoit le titre de colonie de droit latin et selon les témoignages de Pline et de Strabon, bénéficie des tributs que lui versent 24 communautés volques.

A partir de - 28
☐ Un atelier monétaire romain est installé à Nîmes, qui frappe des bronzes à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa portant au revers le crocodile enchaîné à une palme.

En - 25 av. J.C.
☐ Une inscription témoigne de l'existence du sanctuaire de la Fontaine.

Vers - 16, - 15
☐ Construction du rempart de la ville selon l'inscription de la Porte Auguste.

La vie quotidienne dans les *"oppida"*

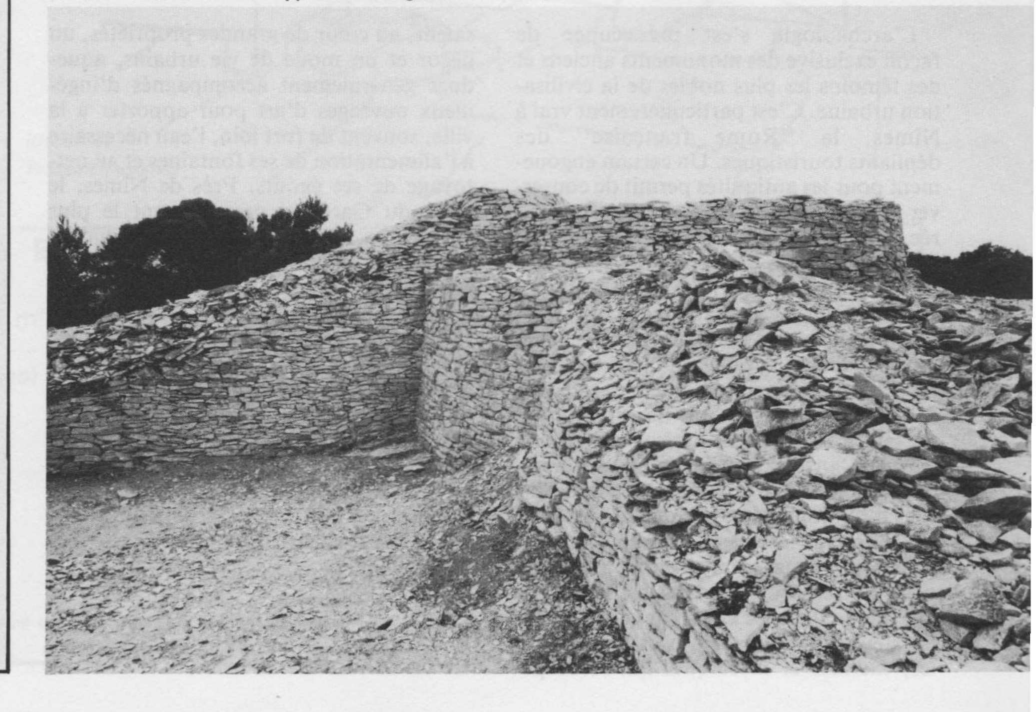
Les recherches effectuées depuis une vingtaine d'années dans les enceintes perchées et fortifiées (*oppida*) où vivaient les populations celtes avant la conquête romaine (vers 120 av. J.C.) ont montré qu'il ne fallait pas se laisser abuser par le discours des auteurs latins sur l'action civilisatrice de Rome chez les "barbares". Nîmes était un de ces oppida qui ne se distinguait guère de ses voisins avant de devenir, peut-être seulement à l'époque romaine, la capitale des Volques arécomiques. (1). Mais les fouilles ont été particulièrement développées sur l'oppidum des Castels, à Nages, à 12 km à l'ouest du chef-lieu gardois.

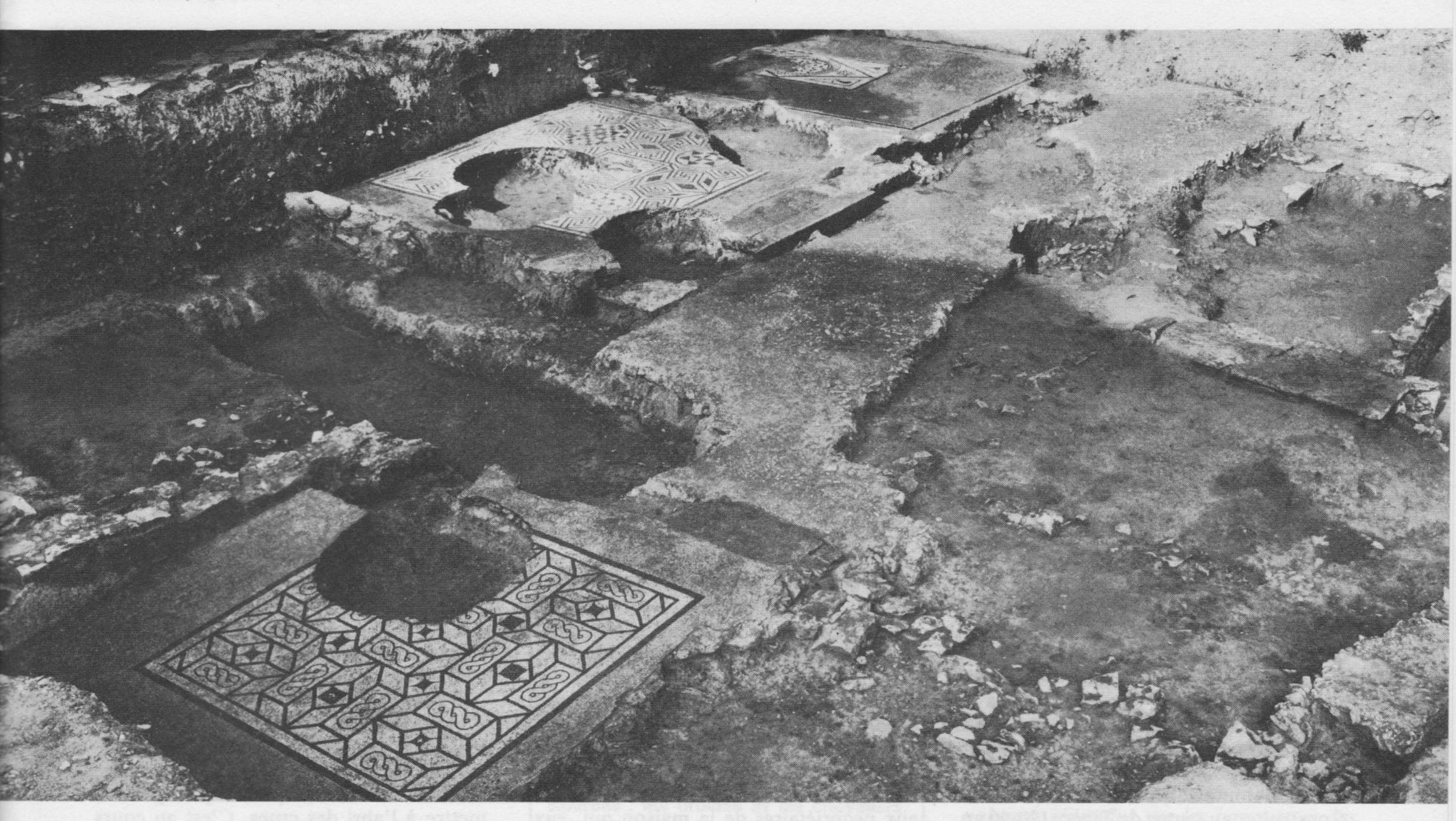
On peut y voir des quartiers établis à partir du IIIe siècle avant notre ère et occupés jusqu'au temps d'Auguste. Ils sont enfermés dans des remparts de pierre dont le développement a accompagné les extensions successives de la ville au début et dans la seconde moitié du IIe siècle av. J.C. Ces quartiers sont organisés selon des rues parallèles qui séparent de longs îlots partagés en lots à peu près égaux. "Une telle réalisation suppose un plan directeur, une autorité pour le mettre en œuvre, la participation de tous pour le réaliser. L'aspect égalitaire de la répartition de la surface habitée dénote l'application de principes communautaires. Le tout donne l'image d'une société structurée." Ces quartiers sont encore dominés par la silhouette massive d'une tour monumentale, comparable au noyau primitif de la Tour Magne. Dans cette société, les guerriers ont donc une place éminente.

Quelle était la vie quotidienne des habitants ? La population, paysanne, vivait surtout d'une agriculture céréalière, d'élevage et de chasse. Quelques houes et serpettes en fer, de nombreuses meules rotatives en basalte et de grandes jarres témoignent de la production de blé et d'orge retrouvés sous la forme de quelques grains carbonisés. Ces denrées étaient

(1) Les Volques : peuples italiens de la région d'Ombrie, ennemis des Romains, soumis au IVe s. av. J.C.

La tour monumentale de l'oppidum de Nages (Photo M. Py).





Vestiges d'une grande demeure du IIe siècle de notre ère, fouillée en 1982 rue Pasteur, à Nîmes.

présentées en galettes que l'on cuisait dans de petits fours circulaires à voûte d'argile. La consommation de fruits, d'après des déchets découverts dans un puits, était variée : noix, cerises, prunes, noisettes, olives... L'élevage s'appuyait sur une longue tradition ; les ossements recueillis permettent de restituer un troupeau constitué pour moitié de chèvres et de brebis. Mais l'essentiel de la viande provenait du porc et du bœuf, ainsi que du gros gibier (cerfs, sangliers).

Aux IIIe et IIe siècles, il ne semble pas que se soit développé un artisanat spécialisé. La dispersion dans l'habitat des traces de fabrication montre au contraire une tendance de chacun au bricolage. Les activités domestiques les mieux connues sont le tissage et la fabrication des poteries sans tour. Les techniques de construction étaient accessibles à tous. Les murs étaient en pierres sèches et les toitures en terre soutenue par des branchages. Le recours à la monnaie, émise par la cité grecque de Marseille, était peu important et les échanges, connus grâce aux céramiques importées, montrent un quasi monopole marseillais qui sera bientôt concurrencé par les produits italiens. Cette situation évolue pourtant au Ier siècle avant notre ère. Quelques ateliers ont été repérés dans l'habitat (forges, filatures, mégisseries) ; l'usage du tour pour la confection des poteries locales indique peut-être l'apparition de potiers ''professionnels'' ; des greniers à grains sont constitués ; apparaît même une échoppe où l'on pouvait trouver les produits du cru, mais aussi des vins italiens.

Certains objets sont très évocateurs de quelques aspects de la vie quotidienne de ces paysans : rasoirs, pinces à épiler, épingles, boucles d'oreilles, etc. Mais l'archéologie est incapable d'en restituer une image fidèle et complète, du seul fait que bien des matériaux essentiels (bois, vannerie, tissus...) ne se sont pas conservés. De plus, il est bien difficile d'appréhender la mentalité de ces gens à partir seulement de quelques vestiges matériels. Indices pourtant d'un rite de protection de la maison, on a retrouvé sous le sol de deux habitations une urne contenant le squelette d'un petit animal (reptile ou oiseau) ; mais on ne sait à quel culte était voué le temple rustique aménagé au Ier siècle avant notre ère dans l'un des quartiers de l'oppidum.

PORTRAITS DES GAULOIS

''D'or sont leurs cheveux, d'or est leur vêtement ; des rayures claires égayent leurs sayons. Leurs cous, blancs comme le lait, sont cerclés d'un collier d'or ; aux mains de chacun scintille le fer de deux grands javelots alpins ; de hauts boucliers couvrent la longueur de leurs corps.''

Virgile, L'Enéide

''Leur grande taille, bien proportionnée, leur donne belle allure. Leur voix est grave et rauque, leur langage, bref et souvent énigmatique ; ils s'expriment la plupart du temps par allusions et raccourcis et font grand usage de mots excessifs, surtout pour se louer ou pour rabaisser les autres. Ils ont la menace et l'excitation faciles ; ils aiment les attitudes tragiques ; ils sont intelligents, d'ailleurs, et curieux.''

Diodore

''A leur franchise, à leur fougue naturelle, les Gaulois joignent une grande légèreté et beaucoup de fanfaronnade ainsi que la passion de la parure, car ils se couvrent de bijoux d'or, portent des colliers d'or autour du cou, des anneaux d'or autour des bras et des poignets et leurs chefs s'habillent d'étoffes teintes de couleurs éclatantes et brochées d'or. Cette futilité de caractère fait que la victoire rend les Gaulois insupportables d'orgueil tandis que la défaite les consterne...''

Strabon

Un relais sur une voie romaine : Ambrussum

Non loin de Nages, à Villetelle (Hérault), un autre habitat gaulois domine le fleuve Vidourle. En raison de sa position de relais sur une importante voie romaine, on connaît son nom antique : Ambrussum. Le site était fortifié : un rempart de pierre sèche de plus de 600 m y a été dégagé. C'est une construction de la seconde moitié du IIIe s. avant notre ère, munie de contreforts rapprochés et d'une tour monumentale de sommet, comme à Nages.

A l'intérieur des murs, les fouilles n'ont pourtant pas révélé le même urbanisme régulier qu'aux Castels. Il faut dire que les niveaux contemporains de ceux de l'oppidum voisin ont été masqué ici par des constructions plus récentes, témoi-

SCÈNES RURALES AU 1er SIECLE





Tirées d'une mosaïque du 1er siècle découverte près de Lyon. Celle-ci représente les travaux agricoles. On voit ici le transport du fumier, la cueillette des olives, la fabrication de l'huile, les vendanges, le foulage du raisin. Travaux effectués en général par des esclaves.

gnant de l'occupation d'Ambrussum durant tout le premier siècle. Trois vastes habitations ont été mises à jour dans deux quartiers proches des remparts. Leur plan, leur technique de construction et leur mobilier traduisent un mélange de traits indigènes et d'emprunts au monde romain, prouvant que la société locale est désormais placée dans la mouvance de la ville de Nîmes. Ces maisons, dix fois plus vastes (400 m2) que celles de Nages, résultent sans doute de concentration foncière. Construites au temps de Tibère (20-40 ap. J.C.), elles montrent que l'oppidum est maintenant complètement urbanisé. On y trouve des rues pavées et une place dallée avec un édifice public en forme de portique.

Ces maisons, désormais couvertes de tuiles, se caractérisent par la présence d'une cour intérieure autour de laquelle s'ouvrent les pièces de séjour, généralement pourvues d'un sol bétonné à la chaux et d'enduits peints sur les murs. Les communs sont regroupés autour de l'accès principal et l'on y distingue une remise, une pièce de vie et des dépendances. Celles-ci se présentent sous la forme d'un long bâtiment, séparé de la maison elle-même et qui a pu abriter un troupeau ou des réserves agricoles. La remise pouvait accueillir une charrette et un petit atelier. La pièce de vie, centrée autour d'un foyer, était occupée par les gens attachés aux propriétaires de la maison qui, eux, disposaient des pièces ouvertes sur la cour. Ces maisons apparaissent comme l'adaptation paysanne et relativement modeste des grandes demeures urbaines, établies alors à Nîmes.

Mais l'habitat d'Ambrussum a rapidement débordé son enceinte. Une opération de sauvetage conduite ces dernières années après l'arrachage d'une vigne a permis de dégager une partie du quartier bas implanté au bord du fleuve. On y trouve une sorte de grande ferme intégrée dans un réseau de rues et de ruelles bien adapté à l'écoulement des eaux vers le fleuve. Des sondages jusqu'au sol naturel, situé à 3 m de la surface, montrent une succession de couches de construction, d'occupation, d'abandon et de remblaiement, appartenant aux six états successifs que le quartier a connus à la suite des transformations périodiques pour le mettre à l'abri des crues. C'est au cours du IIe siècle av. J.C. que ce quartier a commencé à être fréquenté par l'homme qui, vraisemblablement, n'eut d'abord là que des installations temporaires en rapport avec des champs cultivés non loin de l'oppidum. L'urbanisation du quartier, avec le tracé de rues et de ruelles, remonte aux années 70 ou 50 av. J.C. Dès cette époque se constitue dans un îlot une unité de plus de 400 m2 organisée autour d'une grande cour qui comportait en son centre une structure avec foyer, pilier et écoulement d'eau, peut-être une forge. Cette ferme sera utilisée sans grande transformation jusqu'au IIe siècle. Un mur de clôture percé d'une porte charretière sépare la cour de la rue principale à l'ouest, d'une venelle au sud. Au nord, un bâtiment abrite cinq pièces de séjour ouvertes sur une galerie ; à l'est, un autre bâtiment correspond aux communs. Des vestiges de brique crue et de torchis laissent à penser que des constructions en matériaux périssables occupaient également une partie de la cour. De précieux indices sur les produits cultivés ont été fournis par la présence de nombreuses graines carbonisées : orge, blé, pépins de raisin et lentilles. Ce quartier, d'abord occupé en même temps que la colline, s'est ensuite complètement substitué à la ville haute ; il a été abandonné à son tour vers 230 après J.C.

Ambrussum n'est pas le seul exemple mis au jour de ces oppida celtes encore occupés à l'époque romaine dans la région de Nîmes. Dans des secteurs plus éloignés de la ville, les fouilles ont révélé d'autres villages gallo-romains : ainsi, Vié-Cioutat près d'Alès ou Saint-Vincent à Gaujat, dans la région de Bagnols-sur-Cèze. Ce dernier fut d'ailleurs fortifié à l'époque romaine et il reçut alors des bâtiments publics que l'on ne s'attendrait pas à trouver sur cette hauteur aride : un éta-

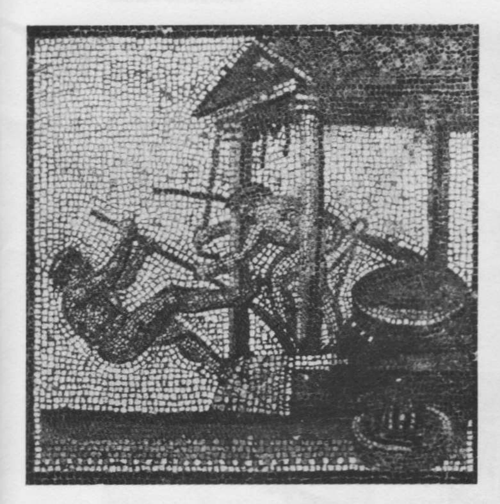
LES CADASTRES ROMAINS

L'archéologie du monde rural a eu plus de mal à s'organiser que celle du monde urbain. Les résultats spectaculaires des prospections aériennes, encore peu tangibles dans le Midi, aux paysages et aux cultures peu propices, mais très fructueux en Picardie, en Bourgogne et en Champagne berrichonne, renouvellent l'image des campagnes gallo-romaines. Sous la double influence de l'archéologie anglo-saxonne et de la menace des remembrements, les prospections au sol ont été développées pour établir les cartes de l'occupation du sol dans l'Antiquité. Les photographies aériennes révèlent des parcellaires fossiles : dans la région de Nîmes, comme dans tout le Midi, les traces de ces vastes systèmes quadrillés qu'étaient les centuriations romaines (sur le module de la centurie, entre 704 et 710 m) sont actuellement visibles sous l'aspect de limites de champs, de chemins, de fossés et parfois de limites administratives modernes.

Ces aménagements de l'espace rural imprimaient dans les paysages la marque de propriété de Rome sur la Province. Ils avaient aussi une valeur fiscale puisqu'ils servaient d'assiette à la taxe foncière. Mais ils eurent surtout une valeur économique : dans la région de Nîmes, la cadastration était d'abord un moyen de bonifier les sols et d'étendre la superficie des terres cultivées. Dans certains secteurs, comme le plateau des Costières, elle a pu favoriser la déforestation ; ailleurs, elle a amélioré le drainage des terrains lourds par la création d'un réseau de fossés.

A Orange, 415 fragments de marbre appartenant à des panneaux muraux figurant trois cadastres ont été découverts. Ces plaques, affichées dans un monument affecté au service du cadastre, correspondent à la révision, sous Vespasien (9-79), de cadastres plus anciens, implantés dans la basse vallée du Rhône depuis Montélimar jusqu'en Camargue. On reconnaît sur ces fragments le quadrillage des centuries, des éléments topographiques tels que routes et cours d'eau, de sorte que l'on peut situer avec précision certaines parties ; différentes catégories de terre y sont désignées : terres assignées aux colons, confiées à la colonie, laissées en dehors de la centuriation, rendues aux indigènes ou propriété de l'Etat romain.

Le système des cultures peut ainsi, dans certaines conditions favorables, être reconnu : soit par la découverte d'installations spécialisées comme les ateliers d'amphores liés à la viticulture, assez fréquents autour de Nîmes, soit par les prélèvements de sédiments, pollens, ou restes végétaux.





blissement thermal et une place à deux niveaux avec galerie couverte.

L'archéologie de sauvetage développée dans certains villages en voie d'expansion comme Balaruc-les-Bains et Lunel-Viel dans l'Hérault a mis en évidence, ces dernières années, l'existence d'agglomérations installées au début de l'empire romain. Le réseau de villages s'est alors étoffé autour de la ville.

Sidoine Apollinaire au "sauna"

L'occupation des campagnes est encore augmentée par le développement d'un habitat dispersé sous la forme de villas gallo-romaines. L'archéologie de la région nîmoise a conservé peu d'exemples de ces villas : deux seulement sont visibles à Aigues-Vives (Gard) et à Loupian (Hérault), mais il s'agit de dégagements partiels (thermes dans un cas, salles à pavement de mosaïque dans un autre qui de surcroît, ne concernent que l'Antiquité tardive — IV/Ve siècle). Pour cette dernière période, on a d'ailleurs conservé le témoignage littéraire de Sidoine Apollinaire qui décrit, vers le milieu du Ve siècle, deux villas situées dans la vallée du Gardon, au centre de domaines couverts de vigne et d'oliviers et appartenant à des parents et amis membres, comme l'évêque de Clermont, de l'aristocratie sénatoriale.

"A peine étions-nous entrés dans le vestibule de l'une ou l'autre maison, écrit Sidoine, et c'était, d'un côté, les couples opposés de joueurs de paume, pliés en deux au milieu des évolutions virevoltantes de leurs mouvements de conversion, tandis qu'on entendait, dans un autre coin, le choc répété des dés dans leurs cornets résonnant au milieu des cris des joueurs annonçant leurs mises rivales ; et qu'ailleurs encore des livres étaient en grand nombre à votre disposition ; vous auriez cru voir les étagères d'une bibliothèque de professeur ou les gradins de l'Athénée ou les armoires chargées des libraires. Ils étaient disposés pourtant de telle manière qu'on trouvait, au voisinage des sièges réservés aux dames, des livres d'inspiration religieuse, tandis que les volumes répandus sur les banquettes des hommes étaient de ceux que les prestiges de l'éloquence latine ont rendus célèbres..."

"... Nous déjeunions en peu de temps mais copieusement, à la manière sénatoriale, grâce à quoi s'est implanté cet usage de servir beaucoup de mets dans peu de place, tout en assurant cependant la variété au repas par des viandes tantôt grillées tantôt cuites dans leur jus. Tout en buvant on contait des historiettes dont le récit nous apportait rires et enseignements, car elles s'inspiraient de ce double souci et la gaîté et la science leur faisaient escorte. Bref, nous étions reçus d'une manière irréprochable, élégante, fastueuse..."

CÉSAR JUGE LES GAULOIS

"Dans toute la Gaule, il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérées : les druides et les chevaliers. Les uns président aux choses de la religion, les autres à celles de la guerre. Quant à la plèbe, elle ne compte guère plus que les esclaves ; elle ne peut rien faire par elle-même et n'est consultée sur rien. Ecrasée sous le poids des dettes et des impôts, en butte à tous les dénis de justice, elle en était réduite à se mettre sous la protection des puissants qui prenaient sur elle à peu près les mêmes droits que des maîtres sur leurs esclaves."

Site d'Ambrussum : maisons gallo-romaines derrière le rempart.



ESCLAVES ET AFFRANCHIS

A Nîmes, en moyenne, esclaves et affranchis forment ensemble 18 % de la population recensée par les inscriptions : chiffre faible si on le compare à celui de Narbonne, 35 %, mais élevé par rapport à la moyenne de la Province, 9,5 %. Une évolution est sensible du Ier au IIe siècle de notre ère. Si la région compte 24,8 % d'esclaves et d'affranchis au Ier siècle, la proportion monte brusquement à 58,2 % durant le IIe siècle. Cette évolution, identique à celle observée pour Lyon et pour les villes de la moyenne vallée du Rhône, est par contre inverse de celle des autres villes de Narbonnaise.

On ne sait pratiquement rien de la population servile qui n'a laissé que des témoignages infimes.

L'affranchi, juridiquement libéré de la tutelle de son patron, restait le plus souvent lié à lui : un grand nombre de témoignages ne précise rien sur l'affranchissement lui-même mais indique un rapport avec son patron qui est souvent proclamé optimus, "excellent". Totalement exclus des magistratures, même des plus humbles, les affranchis n'ont de possibilité de consécration de leur ascension sociale que dans le sévirat *(1)* et l'exercice du culte impérial. Il existe quelques cas de réussite spectaculaire, notamment de trois affranchis, sévirs augustaux, qui ont reçu les ornements de décurions *(2)* à titre honorifique.

Certaines professions artisanales et commerciales sont organisées en corporations, sortes d'organisations professionnelles et religieuses remises en place par Auguste après leur suppression en 64 avant J.C. par le sénat pour être devenues des lieux de sédition. Solidement tenues en main par un *magister* ou curateur, elles groupent les ouvriers d'une même spécialité. Hormis les corporations funéraires de nature différente et le collège des sévirs, on connaît à Nîmes une corporation des charpentiers, une corporation des utriculaires (transbordeurs). D'autres professions, comme en témoignent des inscriptions nombreuses, sont exercées isolément : jardinier, vigneron, cabaretier, tondeur, tailleur de pierre, mosaïste, mineur, coutelier, bronzier, orfèvre, fabricant d'instruments de musique, médecin etc., et cette jolie enseigne de fleuriste qui proclame "je ne vends de couronnes qu'aux amoureux".

Signalons enfin un certain nombre d'artistes ; ceux des concours musicaux appelés "synodes thyméliques" remis en honneur dans les provinces occidentales de l'Empire par Hadrien ou peut-être Trajan et attestés à Nîmes par plusieurs inscriptions, et ceux des spectacles de l'amphithéâtre, les gladiateurs : tels ce rétiaire viennois ou ce myrmillon éduen ou encore ce thrèce espagnol, tous trois morts à vingt-cinq ans dans l'arène, lieu prédestiné de la barbarie des peuples "civilisés" de toutes époques.

J.-L. Fiches
et Pierre Garmy

(1) sévirat : appartenance à un collège de six membres.
(2) décurion : magistrat municipal.



Reconstitution d'une maison du premier siècle, sur l'oppidum d'Ambrussum (d'après M. Gassend, CNRS).

"... Après avoir secoué la torpeur de la sieste, nous faisions un peu de cheval, pour stimuler plus facilement nos estomacs alourdis par la nourriture et provoquer la faim pour le dîner. Chacun de mes hôtes avait des bains en construction, mais aucun d'eux n'en avait en service ; néanmoins, quand avait cessé de boire, au moins pour un moment, la foule, amie de la bouteille, de mes gens et des serviteurs de la maison, sur la cervelle desquels régnaient en maîtresse les coupes de mes hôtes trop souvent remplies, une fosse était en toute hâte creusée, au voisinage d'une source ou du cours d'eau, dans laquelle on jetait un tas de cailloux brûlants ; puis, tandis que la fosse accumulait de la chaleur, on la recouvrait d'un dôme fait de branches flexibles de coudrier entrelacées en forme de demi-sphère, sans oublier de jeter par dessus des couvertures de Cilicie pour aveugler les fentes ouvertes entre les branches et chasser la lumière : ainsi serait gardée à l'intérieur la vapeur fusante que le jet d'une eau bouillante fait jaillir des cailloux rougis au feu. Là nous allions passer les heures non sans conversations spirituelles et plaisantes, pendant lesquelles le jaillissement d'une vapeur sifflante, dont nous étions environnés et enveloppés, provoquait en nous une sudation très salutaire. Quand elle avait été suffisante, au gré de chacun, nous nous plongions dans de l'eau chaude dont la chaleur nous détendait et balayait les excès de table, puis la fraîcheur d'une source et l'eau du puits ou le plein cours d'une rivière raffermissait nos chairs : il faut dire que la rivière du Gardon coule à égale distance entre les deux maisons. Sauf quand elle est alimentée par la fonte des neiges qui ternit ses eaux, elle a une teinte brune à cause des graviers rougeâtres et coule sur un lit transparent, calme, plein de cailloux, non sans être pour autant riche en poissons délicieux."

De grands propriétaires existaient cependant dès le Haut Empire, comme l'indique nettement le texte d'une inscription découverte à Nîmes en 1873 : c'est la mention d'un legs considérable qui porte sur 2 millions de sesterces, des domaines et un port privé sur le Rhône... De grandes fortunes urbaines se bâtissent alors par l'exploitation de domaines ruraux à partir des villes, et une agriculture de marché justifie déjà l'existence d'un port privé.

Ainsi le territoire de la cité de Nîmes voit se juxtaposer des villages et des "villas" organisés de manière différente. Le village connaît une romanisation superficielle et fonctionne dans le cadre de la société indigène. La "villa", elle, est au cœur de domaines contrôlés par la ville, exploités de façon intensive et rationalisée. L'agriculture y est souvent spécialisée. En ce qui concerne la viticulture, Pline nous apprend qu'en Narbonnaise les plantations devaient tenir compte du vent, mais il rapporte aussi que les vins y étaient maquillés à la fumée, sauf ceux de Marseille, les meilleurs, et ceux de Béziers, moins fameux.

Autour de Nîmes, la place de la viticulture apparaît mieux aujourd'hui à la suite du repérage d'un certain nombre d'ateliers de fabrication d'amphores. Ces amphores, dites gauloises, au fond plat, aux anses courtes, attachées au col et au haut de la panse étaient protégées par un paillon comme le laisse supposer un bas-relief représentant un chargement d'amphores sur un bateau. C'étaient des amphores vinaires car on a parfois

retrouvé des restes de résine à l'intérieur et des inscriptions peintes précisent dans plusieurs cas le cépage. Or dix des trente-six ateliers actuellement reconnus en Narbonnaise se trouvent sur le territoire nîmois. Ces amphores gauloises ont été produites à Beaucaire, Meynes, Montbazin, Saint-Gilles, Sauveterre, Saint-Laurent-des-Arbres, Tresques, où elles peuvent marquer la présence de grands domaines et à Chusclan où se trouvaient plutôt des installations portuaires.

Au cœur même de Nîmes, se juxtaposent un quartier gaulois, implanté dans l'aire de l'oppidum préromain, avec ses rues pavées et ses maisons tout à fait comparables à celles d'Ambrussum, et par ailleurs de grandes demeures, remarquables surtout par leurs riches pavements de mosaïques.

Ainsi que Pline et Strabon rendaient compte du territoire nîmois en notant l'existence de centres dépendant de la ville, l'archéologie révèle aujourd'hui des villages habités par des communautés paysannes gauloises. Nîmes, de son côté, abrite les propriétaires qui organisent la mise en culture des terres par la cadastration (voir encadré) et l'implantation de villas. Mais ville et villages ne sont pas l'expression de deux mondes juxtaposés. Au contraire, le territoire nîmois est un tout où s'interpénètrent société urbaine romanisée et communautés gauloises.

Jean-Luc FICHES

Pour en savoir plus

- R. Huard *et al.* (dont J.-L. Fiches), *Histoire de Nîmes*, Edisud, Aix-en-Provence, 1982. (bibliographie exhaustive).
- A Roth-Conges, P. Gros "Le Sanctuaire des eaux à Nîmes", dans *La Revue archéologique du Centre de la France*, 1983.

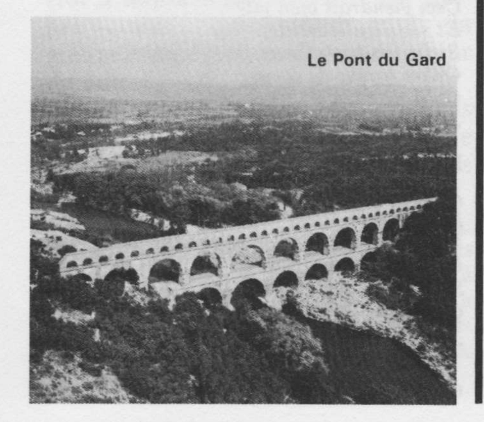
• Pour plus de renseignements sur Ambrussum (Villetelle, Hérault)

Le site d'Ambrussum est d'accès libre. Pour s'y rendre, itinéraire fléché à Villetelle par chemin goudronné sur 2 km au sud du village. Le visiteur trouvera tous les renseignements sur les vestiges découverts dans un livret guide disponible à l'Office du tourisme et à la Maison du peuple de Lunel ainsi qu'à la verrerie d'art de Villetelle. "L'Oppidum d'Ambrussum, le pont romain, le quartier bas" par Jean-Luc Fiches (2e édition revue et augmentée en 1982).

Le résultat des fouilles est régulièrement publié dans la collection des dossiers de l'ARALO (Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental — Mairie 30820 Caveirac).

Trois plaquettes sont déjà disponibles.

Le Pont du Gard





Les thermes de la villa de Pataran à Aigues-Vives (Photo E. Roth). Les bains, souci premier des Romains.

Liste des articles parus dans Gavroche

Un almanach saisi, en 1872, en Bourbonnais

"Aux paysans, laboureurs, fermiers, valets de ferme, domestiques, journaliers, petits propriétaires et cultivateurs, maréchaux, sabotiers, menuisiers, charrons et autres artisans des campagnes ;

"Aux ouvriers de nos petites villes ; aux porte-blouse de tous les métiers ;

"A toutes les victimes du privilège, gens de peu pour le grand monde", sont dédiées les deux éditions 1872 et 1873, de **l'Armana Nouviau das Pesans et du pauvre monde obligé de travailler pour vivre"**. Cet ALMANACH NOUVEAU DES PAYSANS, rédigé en français et en patois, était introuvable aux archives départementales et à la Bibliothèque nationale. Il était seulement possible de consulter l'affiche annonçant sa diffusion dans la campagne bourbonnaise et les départements limitrophes. On trouvait aussi les traces des poursuites judiciaires encourues par son auteur, Michel Auclair, dit "Le Père Barre", "pour avoir excité la haine des citoyens les uns contre les autres".

Les almanachs furent saisis et détruits. Le "Père Barre" fut condamné à 6 mois de prison (le 22 avril 1873). Mais que contenait donc exactement cet almanach ? Pourquoi cette condamnation, ces saisies ? Feuilletons-le, et citons quelques passages : nous ferons ainsi plus ample connaissance avec le "Père Barre".

L'Armana Nouviau das Pesans s'ouvre par un "avis du Père Barre" dont la conclusion est la suivante :

Quand vous le voudrez, vous saurez établir la République, qui, seule, peut réparer les désastres causés par l'Empire et la royauté.

C'est ensuite un calendrier des foires du département, suivi par "Les réflexions de l'auteur". Michel Auclair se demande pourquoi, dans les almanachs, prend-on soin de différencier les jours, *"alors qu'ils ne changent pas pour les malheureux qui ont toujours de la misère"*.

Voilà maintenant "Les prévisions plus infaillibles que le pape pour l'année 1871" :

Janvier. *Quand le percepteur viendra chercher nos pauvres sous, il ne regardera pas s'il y a à la maison du feu dans la cheminée, un mauvais lit pour nous coucher, quelques guenilles pour nous couvrir.*

Février. *Le sale temps n'empêchera pas les gros de sortir de leurs nids ; bien pleins, et bien abrités.*

Juillet. *Les pauvres gars qui ont tiré le mauvais numéro, et qui n'ont point d'argent pour s'acheter un homme (1), partiront pour l'armée, pour se faire tuer au besoin.*

Novembre. *Ce sera la trente quatrième année que je paierai mon loyer à Crésus Loup Garou. (...) Ça fait trois mille quatre vingt francs. La maison vaut deux mille francs. Je l'ai payée presque deux coups".*

Décembre. *L'année est finie, mais pas le mauvais temps. Pourtant si nous sommes assez adroits pour garder la République, il y aura du changement petit à petit".*

Voici quelques trop courts extraits des prédictions du "Père Barre" : elles sont en patois dans l'Armana. Ensuite, en 25 pages, le fils du Père Barre répond à la question "Qu'est-ce que la Réaction ?". Et il en présente les 4 composantes :

1. Les légitimistes.
2. Les orléanistes.
3. Les bonapartistes.
4. Les gens sans couleur politique, sans principes, qui se rallieront toujours au plus fort, pourvu qu'ils puissent euxmêmes continuer à s'engraisser au détriment des malheureux.

Chacune des composantes sera analysée, disséquée. Et la conclusion est sans appel :

Avec qui serez-vous, paysans et ouvriers ? Avec les réactionnaires qui ne veulent que votre asservissement afin de mieux vous exploiter ?...

Ou avec la République qui veut le travail pour tous, l'outil à l'ouvrier, la terre au paysan ?

Le Père Barre signe ensuite un texte "Le pape et l'empereur des Prussiens" où il parle de ce pape : *"qui tout l'an dernier a prié le bon dieu pour nous. Qui s'en serait jamais douté ? Mais ce n'était pas pour nous faire gagner ?"*

L'Armana Nouviau se termine par la lettre du père Barre aux Paysans où il est encore question des bienfaits de la République.

Existe-t-il des témoignages semblables dans d'autres départements ? Lecteurs, vous avez la parole.

(1) Le système du remplacement du conscrit par achat d'un remplaçant était alors en vigueur.

Voilà cet *Armana Nouviau das Pesans"* sauvé et disponible grâce à Jean Etienne Caire.

La réédition comprend les commentaires et les traductions des passages en patois, et bien entendu le *fac similé* complet de l'ouvrage de Michel Auclair. Cet *"Armana Nouviau das Pesans"* est en vente au prix de 28 F (franco de port) chez

Patrice Rôtig
Ecole
Contigny
03500 St-Pourçain sur Sioule

Eh oui, les temps ont bien changé : il vous faudra l'acheter ! Le Père Barre, lui, en 1872, l'offrait à *"Ceux qui n'ont pas le sou !"*.

CHARIVARI

En Dauphiné, et dans toute la France jusque dans les années 1870, lorsque les gens du village pensaient qu'un prochain mariage était particulièrement mal assorti, ils faisaient « charivari » aux intéressés. Il s'agissait d'un grand vacarme à grand renfort de casseroles, pelles et chaudrons sous les fenêtres des futurs époux. Cela pouvait durer trois jours. Les intéressés arrivaient à l'éviter quelquefois en payant, mais fort cher, aux jeunes du village de quoi se restaurer gaiement. Si certaines personnes âgées se souviennent seulement d'en avoir entendu parler, tous les ouvrages traitant des usages anciens en parlent. Entre autres, Pilot de Thorey, dans « Usages, fêtes et coutumes en Dauphiné », affirme qu'au moment où il écrit (1882) « ce sont les enfants qui ont hérité de cet usage, et qui courent les rues en frappant sur des pelles et des chaudrons en chantant :

Dis donc vieille carcasse,
Tu veux te marier,
Sans avertir les femmes,
Les enfants du quartier ?
Nous sommes de bons drilles,
Des enfants sans souci ;
Donne-moi de quoi boire,
Ou bien charivari. »

Il cite encore cette poésie composée vers 1840 à l'occasion du mariage d'un veuf avec une jeune fille :

Bien le bonjour, monsu Colas,
De Saint-Egreve en bas,
Nous venons, en ce moment,
Par honneur pour la belle,
Vous faire compliment
De votre tiripelle (1).

Elle est charmante, elle est gentille
La pauvre fille ;
Ah ! quel bonheur pour un bon cœur ;
A votre âge,
Quel mariage !

Croyez, n'en faites rien :
Vous ferez bien ;
Mieux vaut rester tranquille,
En un coin de la ville :
Je le dis à votre égard,
Craignez d'être cornard.

Ceci viendrait bien vite
Et sans nulle redite,
Si j'avais tant d'écus
Qu'on trouve de cocus,
Qu'il ne vous en déplaise
Je serais à mon aise.

Et, pour la belle :

Et vous, mademoiselle,
Perdez-vous la cervelle ?
De faire choix d'un homme sans dents ;
Ce qui nous ferait dire
Sans qu'il faille médire
Que vous n'avez point d'amants..

(1) Ce mot demeure inexpliqué. Quel lecteur de *Gavroche* nous en donnera le sens ?



Panorama d'Amplepuis (Rhône)

Le petit tailleur d'Amplepuis :

BARTHELEMY THIMONNIER

inventeur malheureux de la machine à coudre

La malchance a poursuivi après sa mort Barthélémy Thimonnier, inventeur malheureux de la machine à coudre.

Passe encore que son nom s'écrive aujourd'hui alternativement avec un ou deux ''n''... Mais deux erreurs se glissent dans son acte de décès : on le dit né à Amplepuis (Rhône), où il a certes vécu, mais il est né à L'Arbresle, dans le même département, le 17 août 1793. On se trompe aussi sur son âge...

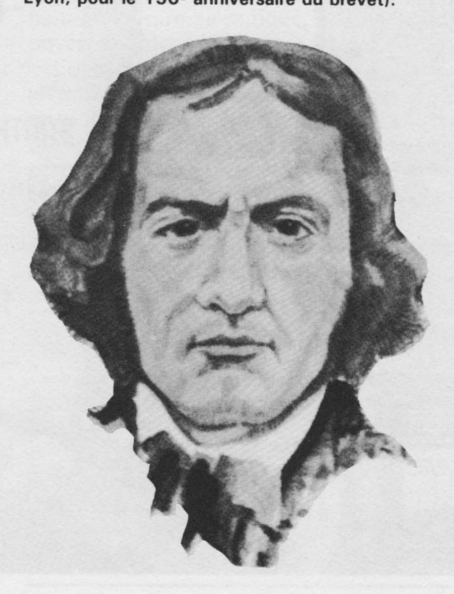
En 1930, sa mémoire est dignement célébrée à l'occasion du centenaire de son invention. Mais le monument édifié à Lyon l'année suivante et inauguré le 8 mars 1931 par E. Herriot a aujourd'hui disparu. Un timbre commémoratif créé après la guerre comportait lui aussi une erreur de date !

Le projet de création à Amplepuis d'un musée permettra sans doute de faire justice de ces quelques malices du sort.

Barthélémy Thimonnier marche depuis plusieurs jours. Il rentre chez lui, à Amplepuis, à pied. De Paris, qu'il a quitté un beau matin d'avril, il doit parcourir plus de cinq cents kilomètres avec une curieuse machine sur le dos.

Il n'a plus d'argent, il a dépensé son maigre pécule pendant les deux années qu'il vient de passer à Paris, deux années inutiles. Pour la seconde fois, Thimonnier a tenté de trouver à Paris des appuis, de l'argent, pour mettre au point et commercialiser cette machine si lourde sur son dos, un métier à coudre dont il est l'inventeur...

Barthélémy Thimonnier (d'après un dépliant édité par la firme de machines à coudre Thimonnier, à Lyon, pour le 150e anniversaire du brevet).



A chaque étape, pour payer son auberge, il en montre le fonctionnement aux badauds intrigués : pensez donc, une machine qui coud, un magnifique point de chaînette, en appuyant sur une pédale ! Pour amuser son public, il combine avec sa démonstration un spectacle de marionnettes qui commence à faire fureur, celles qui représentent notamment un personnage nommé Guignol, inventé récemment par le Lyonnais Laurent Mourguet...

Mais le voyage est long et pénible. Thimonnier, toutefois, ne se décourage pas. Il a déjà derrière lui, à 43 ans, une bien longue patience et une irrépressible passion.

Tout a commencé sept ans auparavant, le jour où après de longues années de travail acharné, il a mis au point un métier à faire le point de chaînette. Il est tailleur près de Saint-Etienne, et après des années d'observation, s'est dit qu'il y avait bien un moyen de faire mécaniquement le geste mille fois répété de la brodeuse avec son crochet.

Il dépose un brevet, avec son ''associé'' Auguste Ferrand. Soutenu par plusieurs personnalités locales, dont le directeur et fondateur de l'Ecole des Mines de St-Etienne, Beaunier, il constitue une société le 8 juin 1830 à Paris. Huit personnes, confiantes dans l'avenir de son invention, vont accepter d'investir une somme importante pour l'époque



Maison natale de Thimonnier à L'Arbresle (Rhône). Une simple plaque sur la façade...

(80 000 F or) et se lancer dans l'aventure. Thimonnier reçoit 8 000 F pour lui, un véritable pactole pour ce modeste tailleur de la Loire, l'aîné des 7 enfants d'un teinturier ! Il est prévu qu'il reçoive aussi 1 800 F par an pour se consacrer, à plein temps, au perfectionnement et à la construction de ses machines : fini le métier de tailleur. Thimonnier commence d'ailleurs à se considérer comme "mécanicien" (ingénieur, dirait-on aujourd'hui).

La maison d'Amplepuis, et la stèle élevée à la mémoire du tailleur-inventeur.

Un atelier s'ouvre à Paris, rue de Sèvres, auquel il consacre ses jours et souvent ses nuits. Il s'inquiète d'être éloigné de sa famille, et lui envoie régulièrement de l'argent. L'affaire prend de l'importance, bien que le contexte politique troublé soit peu favorable au commerce. Paris a connu en juillet 1830 les barricades élevées contre Charles X, et le duc d'Orléans vient d'être proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe. Mais Thimonnier n'y prête guère attention : il travaille à son invention.

Il ne se rend pas compte que les ouvriers parisiens, ayant appris l'existence de cette machine, la considèrent comme un nouveau "casse bras." La misère est grande et il n'est nul besoin, selon eux, de machines pour remplacer l'homme, alors que justement il y a beaucoup de chômeurs. Des milliers de tailleurs et de cordonniers, n'ayant plus l'énorme travail que représentait l'équipement de l'armée napoléonienne, sont dans une situation précaire.

Un matin, le 20 janvier 1831, près de deux cents ouvriers attaquent l'atelier, saccagent le matériel et brisent les machines. Ils injurient et menacent Thimonnier, qui ne doit son salut qu'à la fuite par une porte dérobée.

Il est ulcéré : non seulement ses efforts sont anéantis mais il se sent incompris, lui qui veut soulager la peine des ouvrières et développer l'industrie naissante...

Déçu, il décide de quitter la Société. Beaunier meurt d'ailleurs peu après et la Société est dissoute.

Thimonnier a trois filles à élever, sans compter les trois fils, plus âgés, que lui a



Le médaillon de la stèle. Un portrait fidèle ?

laissés sa première femme morte prématurément. Il faut donc bien gagner sa vie et il reprend son métier de tailleur à Amplepuis, sans accorder d'attention aux "caquets du village." Il ne cesse pourtant de travailler à son invention, dont il reconnaît lui-même les imperfections. Il met au point, en 1832, un métier "à point arrière" (1). Il se dit qu'il lui faut retourner à Paris, et en 1834 il s'installe à nouveau comme ouvrier-tailleur travaillant à façon avec sa machine. Il s'y épuise en vain, et à bout de ressources, doit rentrer à Amplepuis à pied, sa dernière machine sur le dos.

---

(1) C'est le même principe qui, quelques années plus tard, sera à l'origine de la machine mise au point aux USA par E. Howe et Isaac Singer, qui ne connaissaient sans doute pas Thimonnier et qui feront fortune grâce à elle.

Onze ans vont ensuite passer, pendant lesquels Thimonnier cherchera à améliorer son métier à point de chaînette. A 52 ans, il n'a pas perdu espoir et se lance à nouveau dans l'aventure. Il dépose un nouveau brevet le 21 juillet 1845. Pour la première fois, on parle de son invention dans la presse. Un avocat de Villefranche-sur-Saône, J.-M. Magnin, est décidé à l'aider. Est-ce le début d'une ère nouvelle pour lui ? Sera-t-il enfin reconnu ?

Son invention continue toutefois de susciter les mêmes craintes. Dans une lettre anonyme adressée au *Journal de Villefranche*, où son éloge avait été fait, un lecteur écrit, après avoir rappelé la misère de la classe ouvrière : "Qu'importe aux ouvrières le bon marché et la bonne confection lorsque le pain leur manquera. En toute chose, même en matière de progrès, un bien dont le contrecoup doit produire un plus grand mal, doit être repoussé comme une calamité publique."

Thimonnier saisit cette occasion de s'expliquer et rétorque dans une très longue lettre, qu'il n'est qu' "un pauvre ouvrier qui, malheureux lui-même, croyait avoir travaillé pendant quinze ans au soulagement et non à l'accroissement de la misère de ses semblables."

Selon lui, bien au contraire, la femme pourra ainsi, en se libérant d'une "antique charge", exercer d'autres métiers et améliorer sa condition. "Alors que tout change et tout se transforme comme par enchantement dans le monde industriel, on voudrait faire à tout jamais pivoter sur l'aiguille le sort de la plus intéressante moitié du genre humain. Au lieu de proscrire les innovations destinées à l'accroissement du bien-être de tous, appelons plutôt à grands cris la réforme dans l'éducation de la femme. De toutes façons, remarque-t-il, nous sommes à une époque d'inventions". "Grâce à ces merveilleuses machines, les bras, loin de diminuer, ont décuplé". "L'ouvrier qui s'insurge contre les machines, c'est l'enfant qui se révolte et maltraite sa nourrice..."

En 1847, il dépose avec Magnin un nouveau brevet, celui de la "cousobrodeuse" qui peut faire jusqu'à 300 points à la minute. L'année suivante, la machine est présentée à Londres, où elle suscite de l'intérêt. Un industriel de Manchester lui propose alors de fabriquer des machines en Angleterre. Il y va, et entreprend pour la première fois un voyage en terre étrangère. Dans les lettres qu'il écrit à sa femme, on note qu'il est frappé par la misère du peuple, et notamment par la condition des enfants (c'est l'année où Dickens écrit *David Copperfield...*) (2). Tout se passe assez bien, malgré quelques ennuis techniques. Mais encore une fois, il laisse passer sa chance : préoccupé par le sort de sa famille, il quitte brusquement l'Angleterre, à la grande surprise de ses partenaires britanniques. Il rentre à Amplepuis en juin 1849.

Comble de malchance sa machine "rate" l'Exposition universelle de Londres de 1852 : elle arrivera à destination trop tard... Sa situation financière ne s'améliore pas. Son fils Etienne part effectuer son service militaire à la place d'un jeune homme riche, qui le paye pour se faire remplacer, comme cela se faisait sous le Second Empire. Il se retrouvera du coup en Crimée (1854-55) pour combattre les Russes.

Thimonnier continue à fabriquer des métiers à coudre, qu'il vend 50 F pièce (à l'époque, une journée de travail d'un ouvrier était payée 1 F). Mais, naïf, il ignore que, pendant ce temps-là dans le monde, se multiplient les brevets concernant la couture mécanique, à laquelle il a ouvert la voie.

Lors d'un nouveau voyage à Paris, effectué cette fois en chemin de fer, il va retrouver son fils François, devenu artisan et qui s'intéresse aux travaux de son père. Il y découvre que les machines concurrentes sont vendues dix fois plus chères que les siennes ! Un homme d'affaires de la Guadeloupe lui commande mille machines et lui règle une avance : quelle joie ! Il écrit à son fils Etienne : "Nous allons être la maison la plus heureuse du pays !..."

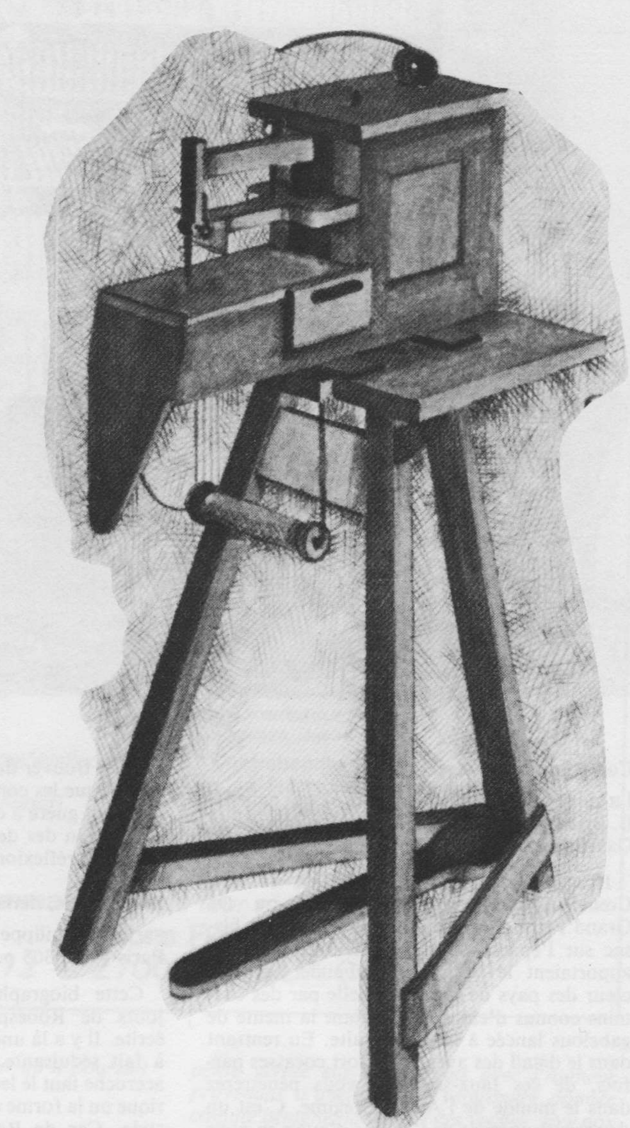
Il tente de mettre au point une nouvelle machine, basée sur la mécanisation du point de navette, qu'il avait découvert en 1832, mais il a du mal à la terminer et elle n'est pas prête pour l'Exposition universelle de 1855 ! Son ancienne machine y est néanmoins couronnée, mais son commanditaire est très mécontent de cette occasion perdue. Une dispute oppose les deux hommes. Thimonnier se brouille aussi avec son fils François qui lui reproche son manque de diplomatie.

Thimonnier rentre à Amplepuis malade et sans ressources. Il a 63 ans. Pour subsister, il est obligé de vendre ses outils et de reprendre son métier de tailleur. Mais il ne désespère pas de perfectionner une nouvelle fois sa première machine. Pour l'heure, il est tout juste capable physiquement de dévider du coton à 7 sous par jour !

Il meurt le 5 juillet 1857. Pendant 15 ans, aucune autorité ne se préoccupera du sort misérable de sa veuve.

En 1872 seulement, peu avant sa mort, un généreux ministre lui accordera un secours de 300 F pour "reconnaître les services rendus à l'industrie par l'inventeur de la première machine à coudre."

Y.-F. LIVIAN

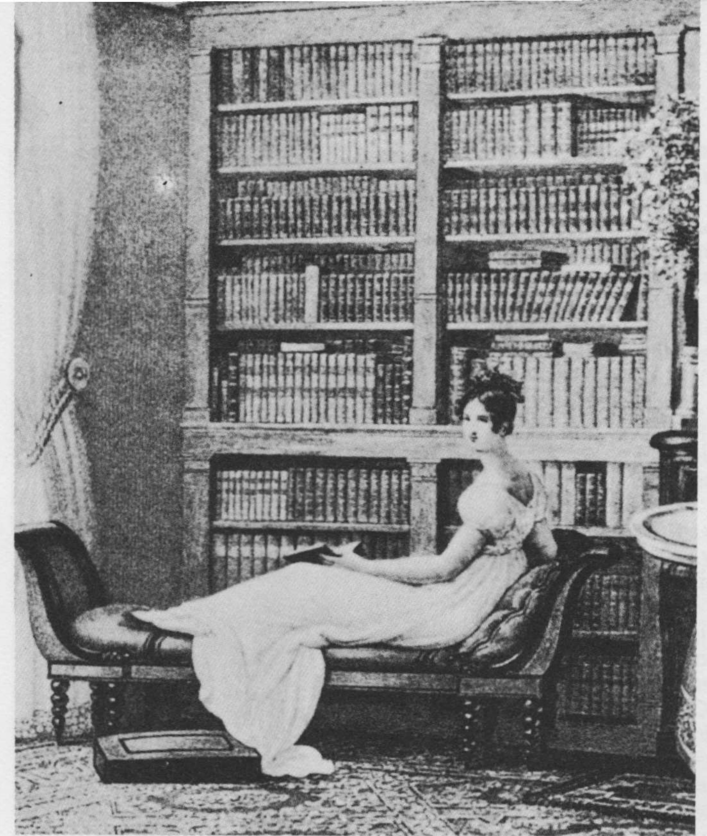


La toute première machine à coudre : bâti en bois, point de chaînette simple.

Pour en savoir plus :

— Visite du musée de la Machine à coudre, au sous-sol du magasin de la société "Thimonnier", aux heures ouvrables. Adresse : 24, rue du Président Herriot — 69001 Lyon.
— Visite de la maison où a vécu Thimonnier, (près de l'hôpital) à Amplepuis. Permanence assurée le samedi de 14 heures à 16 heures.
— Marcel Doyen "Thimonnier" Imprimerie Lescuyer, Lyon.

(2) Voir sur le travail des enfants le livre de J. Sandrin *"Enfants trouvés, enfants ouvriers"*. Ed. Aubier (Consultez la librairie de Gavroche).



Détail de *Madame Récamier à l'Abbaye-aux-Bois* (gravure d'après un tableau de Dejuine).

LE TEMPS DES LIVRES

Rubrique dirigée par Thierry Paquot

Valmy, la vie quotidienne de l'armée de Sambre et Meuse, la campagne d'Italie, l'Allemagne, Wagram, tout ces épisodes nous sont relatés de l'intérieur, par un spectateur qui sans aucune forfanterie nous décrit ce qu'il a vu et vécu. Ce n'est pas l'épopée et ses héros quasi mythiques, mais le "train train" de la vie de tous les jours d'un soldat. Ce récit est agréable à lire et cette vision de l'Histoire par "le petit bout de la lorgnette" corrige de trop nombreux clichés, modère des jugements trop abrupts et reconstitue une ambiance méconnue.

T.-P.

L'Ile des perroquets

par Roland Margerit, Phébus, 78 F

Accusé à tort du meurtre de sa bien-aimée, Antoine échappe à une mort certaine en s'improvisant "gentilhomme de fortune" sur le brick-franc du redoutable Flint. De simple valet, Antoine devient alors, parce qu'il sait lire ou écrire, l'écrivain de bord du *Walrus* faisant voile vers les Antilles. Sous l'oriflamme noire à tête de mort du navire-pirate, le destin le liera d'amitié à Brice, le "bossman" qui voue une passion dévorante à la belle et perfide Manuella. Mais, dans les chaudes mers du Sud, ils sont poursuivis par de lourdes frégates anglaises. La course haletante s'achève par le naufrage sur une île où niche une colonie de perroquets. La vie provisoirement sédentaire de ces nouveaux Robinsons connaîtra bien des mésaventures. Le retour à la civilisation de ces "chevaliers de la fortune" éveillera hélas la curiosité de la Sainte-Hermandad, la police espagnole...

Fort bien écrit et documenté, ce récit d'aventures en mer emporte le lecteur dans un captivant voyage dans le temps et l'espace.

Contrebandiers du sel

La vie des faux-sauniers au temps de la gabelle. B. Briais. 280 p. illustré, 69 F (voir librairie de Gavroche)

Il s'appelait Fleur d'Epine, Va de Bon Cœur, Sans-Façon, la Jeunesse ou De Grand'Peine. Par groupes ou solitaires, le bissac sur l'épaule ou suivant leurs mulets, ils apportaient le sel de contrebande jusqu'au cœur des pays de grande gabelle par des chemins connus d'eux seuls, défiant la meute de gabelous lancée à leur poursuite. En rentrant dans le détail des aventures, fort cocasses parfois, de ces faux-sauniers, vous pénètrerez dans le monde de l'Ancien Régime. C'est un des grands mérites de l'auteur d'avoir su nous faire voyager dans un univers aujourd'hui disparu. A emporter en vacances.

La Grande Guerre

Pierre Miquel, 650 p., 98 F.

Avec un luxe de détails toujours significatifs et une grande clarté d'écriture Pierre Miquel nous fait revivre le premier conflit mondial, du plateau de Craonne au détroit des Dardanelles. Si vous voulez tout savoir : les premières batailles de 1914, les premiers déportés des camps de concentration, les populations "déplacées", la guerre terroriste... plongez-vous dans cette "fascinante Grande Guerre." Un livre qu'il faut avoir lu.

Une histoire du mouvement consommateur

par Bihl et L. Willette, éditions Aubier-Floréal, 250 p. illustré, 63 F (voir librairie de Gavroche)

Contrôler la qualité des produits et réglementer les droits des uns et les obligations des autres ne datent pas des années 1970. Dès le Moyen Age, la royauté, l'Eglise, les municipalités et les princes se voient bien souvent dans l'obligation de taxer les denrées pour arrêter la spéculation des marchands. Dans ce livre qui se définit comme une histoire du mouvement consommateur, Luc Bihl nous retrace avec sa verve habituelle les heurs et malheurs des consommateurs (c'est-à-dire du peuple jusqu'à l'orée du 20e siècle). Le lecteur y trouvera nombre d'informations méconnues aussi bien sur la législation médiévale que sur les coopératives du 19e siècle. En fait la notion même du consommateur n'apparaît qu'à la Belle Epoque car jusqu'à cette date la grande préoccupation c'est de trouver du pain. Il faut souligner également que les consommateurs de 1984 ne ressemblent guère à ceux de 1793 qui réclamaient la taxation des denrées. Un livre original qui suscite la réflexion.

Robespierre, derniers temps

par Jean-Philippe Domecq, éditions Le Seuil, Paris 1984, 305 p., 85 F.

Cette biographie consacrée aux derniers jours de Robespierre est remarquablement écrite. Il y a là une originalité d'approche tout à fait séduisante, mais on ne sait si ce qui accroche tant le lecteur est l'information historique ou la forme du récit, sa construction, son style. Car de Robespierre, l'auteur cherche avant tout à cerner ses motivations, ses convictions, ses passions, plus qu'à décrire chronologiquement une biographie. Les morceaux de discours, de lettres, de messages qu'il cite sont éloquents par eux-mêmes et permettent à comprendre ce qui animait ce bourgeois révolutionnaire. Les intrigues, les complots, les amitiés aussi, la foule, les leaders, les fêtes révolutionnaires, les artistes, Paris et la province, tout cela est construit comme un décor, devant lequel se déroule une tragédie.

Guérisseurs et magiciens du Sahel

par J.-M. Gibbal, éditions A.-M. Métaillé, Paris 1984, 167 p, 46 F, diffusion, PUF.

Il s'agit ici d'un ouvrage ethnologique ; J.-M. Gibbal rencontre au Mali des guérisseurs, il les questionne sur leurs pratiques, sur l'acquisition de leur savoir, sur leur place dans la communauté villageoise, sur leur clientèle... Guidé par Almâmi, qui lui sert également de traducteur, J.-M. Gibbal relate ses résultats d'enquêtes en une forme littéraire vidée de tout le jargon technique et c'est tant mieux pour le lecteur peu averti. Il reste alors à écouter, pour mieux voir. Voir les gestes, comprendre les superstitions, les croyances, les mythes, qui entourent l'acte de guérir, de soigner. Un histoire du quotidien contemporain africain.

Mes campagnes sous la Révolution et l'Empire

par Girault, éditions Le Sycomore, 199 p. 69 F

Philippe-René Girault fait partie de "la musique" de l'armée. C'est de là qu'il verra la guerre, c'est de là qu'il observera les "grandes manœuvres", autant dire que son témoignage est précieux et peu commun. La bataille de

Le Vinaigre et le fiel

par Margit Gari, coll. Terre humaine, éd. Plon, Paris 1984, 460 p., 100 F (nombreux dessins et photographies).

C'est avec l'ancienne et fidèle complicité, de plus de vingt ans, de l'ethnologue hongroise Edith Fél que la paysanne Margit Gari née en 1907 à Mezökövesd au nord-est de Budapest a donné ce livre de souvenirs aigres-doux. Car c'est bien d'un don qu'il s'agit, le don de la simplicité, de l'humilité, d'une certaine sagesse voulue et entretenue d'un incompressible "amour du prochain" dans la meilleure tradition catholique. Mais ce don est, au moins, double : le verbe coloré et dispendieux de la conteuse de village conjugué à une étonnante générosité d'âme. Car il faut bien le dire Margit Gari vit avec Dieu quotidiennement. C'est sa foi en Dieu, et dans tous les saints, qui lui permet de vivre malgré ses souffrances, ses difficultés, ses blessures. Sans sa croyance en l'au-delà, sans son respect des règles religieuses, sans sa pratique du culte, sans cet environnement mysthique, Margit Gari n'aurait pu "galérer" sur cette terre. Il faut dire aussi qu'elle en a bavé ! Une petite enfance sans câlin, sans tendresse, dans une famille déchirée. Une enfance laborieuse, elle se loue comme salariée agricole dans les domaines des gros propriétaires fonciers. Une vie d'adulte inaugurée par un mariage raté — son mari est

aussi pauvre qu'elle, mais paresseux et ivrogne, il n'hésite pas à la battre. Puis les naissances de ses enfants dans la douleur. Et l'impérieuse nécessité de survivre en brodant toutes les nuits, en travaillant sur les champs des autres, en consolant les enfants, en amortissant les coups du mari, en respectant Dieu, le priant de l'aider, elle "pauvre pécheresse"... Sans amertume, notre paysanne décrit sa vie de tous les jours, avec ses gestes et ses pensées. Aucune banalité dans ce déroulement des heures.

Comme on est heureux d'avoir rencontré Margit Gari, par-delà les frontières et les idéologies. Cette vie paysanne n'a pas fini de nous habiter.

Les Petites Ecoles sous l'Ancien Régime

par Bernard Grosperrin, coll. De mémoire d'homme, éd. Ouest-France Rennes 1984, 175 p., 43 F.

D'emblée, à l'aide du Dictionnaire de 1772, le sujet est bien délimité : *"On appelle "petites écoles" celles où l'on montre à lire, à écrire, où l'on enseigne la grammaire ; et c'est de celles-là qu'on entend parler quand on dit : "maître d'école." Il convient d'y ajouter quelques rudiments de calcul et bien entendu les principes de la morale chrétienne. Car le maître d'école, quand il n'est pas un religieux est sous son contrôle direct. Durant les deux siècles que l'auteur nous fait parcourir, le 17 et le 18e siècles, les innovations pédagogiques sont plutôt rares ; avec l'abbé Charles Démia et Jean-Baptiste de La Salle nous avons les principales tentatives de rénover l'enseignement et de consolider un appareil scolaire balbutiant.*

L'éducation, la compétition, avec des récompenses pour les meilleurs et des punitions pour les derniers, semblent être les règles admises. Une année scolaire courte (six à huit mois) conciliable avec les travaux des champs, un enseignement reposant sur la mémorisation et la répétition davantage que sur la compréhension et l'imagination des maîtres à la situation très précaire, avec un contrat annuel, une subordination au curé ou à la communauté villageoise. A ce tableau il convient d'ajouter un nombre important d'écoles qui constituent incontestablement un réseau d'alphabétisation d'ampleur nationale. L'école primaire (obligatoire dès le 17e siècle) n'est pas née sous Jules Ferry..."

Voir aussi à ce sujet les n° 5 et 6 du *Peuple Français :* L'école primaire aux 17 et 18e siècles" et "L'école de village" au 18e siècle, de C.-C. Ragache.

La vie quotidienne des médecins au temps de Molière

par François Millepierres, le Livre de poche, Paris 1983, 228 p.

Voici, réédité en poche, un ouvrage de la célèbre collection "La vie quotidienne." Qui sont les médecins, que font les apothicaires, comment opèrent les chirurgiens ? A ces nombreuses questions, l'auteur répond en puisant à de multiples sources dont la littérature de l'époque.

Voir aussi deux excellents articles de Catherine Ragache : *Malades et médecins* aux 17 et 18e siècles et *la Médecine populaire* aux 17 et 18e siècles n° 1 et 2 du *Peuple Français* (10 F les 2).

Premier Journal parisien
Second Journal parisien

par Ernst Jünger, deux volumes, 318 p. et 447 p., le Livre de poche, Paris 1984, (un index des noms cités aurait été bien apprécié...)

Ernst Jünger est officier dans l'armée du Reich et participe à l'occupation de Paris. Ses journaux sont intéressants à plus d'un titre : comme document historique d'abord, l'auteur décrit ce qu'il comprend de la situation, il reconstitue l'ambiance de ces sombres années ; comme œuvre littéraire ensuite, il nous permet de suivre le travail de création qu'il poursuit malgré les circonstances.

La Véritable Histoire de France

par Bernard Quilliet, éd. Presses de la Renaissance, Paris 1983, 321 p., 85 F.

Louis XVI meurt d'une chute de cheval le 3 juillet 1789 et le cours de l'Histoire est totalement modifié ! C'est le point de départ des élucubrations savantes et drôles que nous propose B. Quilliet. Si les épisodes qu'ils inventent sont souvent plausibles, l'humour dont il fait preuve est bien réel. Au-delà d'une réécriture de l'Histoire, d'une récréation ironique, c'est avant tout un pastiche de genre littéraire très prisé et par conséquent très commercial : l'histoire des Grands. Gentiment, l'auteur se moque des universitaires et des historiens professionnels qui fréquentent les télés et les radios, dont il imite le style, sans oublier celui des chroniqueurs du 20e siècle et d'un certain B. Quilliet lui-même.

Une bien bonne histoire !

Le Chaudron et la lancette, croyances populaires et médecine préventive 1798-1830

par Yves-Marie Bercé, éd. Presses de la Renaissance, Paris 1984, 336 p., 95 F

Quelle histoire passionnante que celle du combat de quelques médecins pour répandre le vaccin antivariolique ! L'auteur avec une érudition certaine mais discrète nous tient en haleine tout au long de ce récit d'aventures médicales. Sur fond d'Empire napoléonien, l'on voit peu à peu se tisser des réseaux de relations scientifiques d'Edimbourg à Paris, de Paris à Milan, de Milan à Vienne et de l'Europe au reste du monde. C'est un Anglais, Edward Jenner qui découvre "la force préservatrice d'une inoculation faite non plus avec la petite vérole elle-même mais avec l'humeur provenant d'une maladie vétérinaire donnée comme bénigne, la variole des vaches, cow pox ou picote" en 1796. C'est Louis Odier un médecin français qui traduit cow pox en vaccin en 1799. C'est Jean de Carro qui pratique à Vienne et qui popularisera la vaccination. Ainsi une poignée de médecins convaincus de l'intérêt du vaccin, persuadés que la contagion est la cause des épidémies et le vaccin est le seul moyen pour enrayer ces terribles fléaux, vont tout faire pour convaincre, quitte à tester le vaccin sur leur famille ! Un correspondant à Mexico ou à Bombay suffit pour propager le vaccin. C'est alors à une véritable géographie médicale que se livre l'auteur. Mais que de préjugés à vaincre, que de réticences à dépasser, que de difficultés à surmonter ! C'est tout ce combat que l'auteur nous relate avec brio. Un très beau livre.

Des métiers racontés

par M. Prival et M. Jaffeux, Malesherbes 1981, éd. Créer, 191 p. 230 F (nombreuses illustrations couleurs et noir et blanc, dessins, très bonne présentation).

Tour à tour nous rencontrons le vannier de Collandres, le hottier de Queuillette, le jouguier de la Croix-Saint-Martin, le galochier de Langeac, le sellier-bourrelier d'Aurillac, les perleuses de La Margeride, le dinandier d'Aurillac, le saigneur de Moissat-Bas, le potier de Ravel, les charrons d'Auvergne. Nous visitons les ateliers, découvrons les outils, écoutons les savoir-faire et les conseils de ses artisans si fiers de leur métier. Tout le long processus de fabrication nous est détaillé et relaté avec un grand souci d'exactitude. Sans nostalgie, les auteurs nous font découvrir ces métiers qui résistent tant bien que mal à la concurrence du marché mondial, au caprice des modes et des avancées technologiques.

UN PEU DE MUSIQUE...

Paris qui Chante

Les Litanies des pieds

Chanson

Créée par MAYOL à la Scala

Paroles de Numa Blès et Lucien Boyer

Musique de Edouard Mathé

Allegretto.

Dans tous les temps po.è.tes ou ber.ce Ont cé.le.bré le pied de leur beau.té, Pied Ja.po.nais pied cambré pied su. per.be De sa bot.tine ex.qui.sement gan.te. N'a.joutons pas de nouvel le bé. vu.e A l'enthousiasme aigu de leurs re.frains, Et froide.ment passons u.ne re. vu.e Des pieds di.vers de nos contem.po.rains. Voi.ci d'a.

PIANO

Ped

D.C.

Voici venir le grand pied du gendarme.

MAYOL

Extrait de "Paris qui chante" revue du music-hall et de la chanson que dirigeait, au début du siècle, le célèbre comique troupier Polin

Quelques vedettes du "Show biz" avant l'autre guerre



DRANEM

MISTINGUETTE

POLIN

MAX DEARLY

Poste principale de Berlin - 1931 - Transmission et réception d'information par casque et micro. Une pédale établit le contact (Ullstein).

Ronds de cuir, cols blancs et cobol

"L'EMPIRE DU BUREAU"

"Ah ! Monsieur, s'écrie de temps en temps un haut personnage vous ne voulez pas changer mon pot à eau et me donner le paillasson que je vous demande. Mais c'est une véritable persécution ! Mes idées politiques vous déplaisent sans doute, je me plaindrai au ministre !"

Cette invective s'adressait à un chef du matériel dans un ministère au début du siècle. La hiérarchie du mobilier ne le cédait en effet en rien à celle des fonctions.

De la simple chaise du commis-rédacteur au fauteuil confortable du ministre s'égrenaient toutes les marches de l'avancement.

Ah ! la vie de rond de cuir dans des pièces aux tapisseries chargées, aux bureaux garnis de cent tiroirs contenant mille tampons ! Et les vieux téléphones : connaissez-vous le poste mobile Eurieult type 10 de 1917 ou le téléphone Pasquet de 1902 ? Ne parlons pas des machines à écrire, Remington 1896, Idéal, Japy, Spécial ou Olivetti 1920 : des "bécanes" comme on en fait plus. Le regard se pose avec étonnement et humour sur ces objets venus semble-t-il, d'une autre planète. Pourtant l'atmosphère confinée, l'ambiance pesante de la tyrannie des chefs de bureau est-elle si lointaine ?

Laissons ce passé où siffle le ronflement du rond de cuir à l'heure de la sieste pour un autre mobilier.

— Les "monstres" présentés par la suite sont signés des plus célèbres architectes : Jansen, Iribe, Hoffmann, Moser, Van de Velde, Ruhlman, Mallet-Stevens... Vous aurez l'impression de pénétrer dans le fameux film de Fritz Lang, *Métropolis*. Ces bureaux "monstres" sont de véritables monuments ponctuant des espaces grandioses. Le bureau est œuvre d'art.

— Les années 1920-1940 sont celles de l'industrialisation du bureau. Le mouvement est parti des USA. De grands architectes contribuent à ces formes nouvelles, fonctionnelles : Rietveld, Brener, Aalto, Guillot, F.-L. Wright...

— A partir de 1950, l'espace du bureau connaît sa révolution. Il passe du mécanique et du répétitif des années 50 à des éléments fonctionnels constituant un système cohérent. La machine à écrire cède le pas à l'ordinateur.

— Le bureau de l'an 2 000 est largement présent. C'est logique puisque la section contemporaine est illustrée par les dessins des prototypes reçus pour le Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau, lancé par le ministère de la Culture. Ce sont là les futurs bureaux de l'administration française. Le concours d'idées a apporté 220 projets de toute provenance. 10 ont été retenus ; leurs créateurs-désigners ont réalisé les prototypes en collaboration avec des industriels. Leurs lauriers ? des marchés de l'Etat totalisant 78 millions de francs.

Sylvie Fournet

(Compte rendu d'une exposition tenue ce printemps au musée des Arts décoratifs).

Les jeux de nos aïeux

METAGRAMME

L'Antille fortunée
Me vit naître... Et je meurs,
Bien courte destinée !
Victime des fumeurs

La grâce surannée
De mes airs endormeurs
Dans les salons menée
A des regains charmeurs,

D'Apaches sillonnée,
Pirates assommeurs,
Je me vois condamnée
Aux mortelles clameurs.

LOGOGRIPHE

Je suis fort triste avec ma tête,
Et souvent fort gai sans tête.
Je te détruis avec ma tête
Et je te nourris sans ma tête.
On me fait tous les jours sans tête,
Rien qu'une fois avec ma tête.

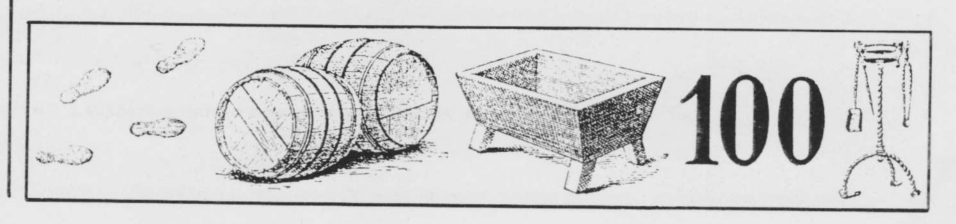
SOLUTIONS

Charades de la page 13 : Verbal ; Latour ; Epinard.

Métagramme : Havane ; pavane, savane.

Logogriphe : Trépas-Repas.

Rébus ci-dessous : Pas — 2 fûts — maie — 100 — feu (pas de fumée sans feu).



12e Année. — N° 14. Le Numéro 10 Centimes 10 Avril 1897.



ADMINISTRATION : 106, Boulevard Saint-Germain, Paris. *Paraît tous les Samedis.*

N° 1. — COSTUMES DE BICYCLISTES

Réclamer avec ce numéro le JEU GRATUIT *et le patron découpé grandeur naturelle.*

Pour vos promenades à vélo, Mesdames, une tenue moderne et pratique... (*La mode nationale,* 10 avril 1897)